
LLI

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

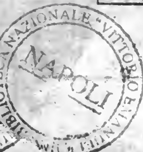
DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

PAR GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME DIXIÈME.

Esclaves conduits par des Marchands

Tom. 1 pag. 217

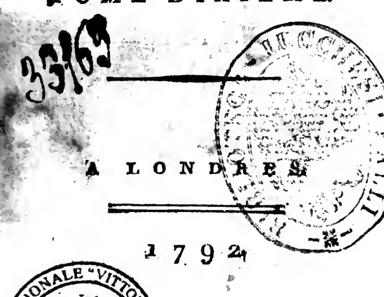


HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

PAR GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME DIXIÈME.



A LONDRES.

1792.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

SUITE DU LIVRE ONZIÈME.

XXIV.

Origine et progrès de l'esclavage. Argumens imaginés pour le justifier. Réponse à ces argumens.

On ne s'avilira pas ici jusqu'à grossir la liste ignominieuse de ces écrivains qui consacrent leurs talens à justifier par la politique ce que réprouve la morale. Dans un siècle où tant d'erreurs sont courageusement démasquées, il seroit honteux de taire des vérités importantes

à l'humanité. Si tout ce que nous avons déjà dit, n'a paru tendre qu'à diminuer le poids de la servitude, c'est qu'il falloit soulager d'abord des malheureux qu'on ne pouvoit délivrer; c'est qu'il s'agissoit de convaincre leurs oppresseurs même qu'ils étoient cruels au préjudice de leurs intérêts. Mais en attendant que de grandes révolutions fassent sentir l'évidence de cette vérité, il convient de s'élever plus haut. Démontrons d'avance qu'il n'est point de raison d'état qui puisse autoriser l'esclavage. Ne craignons pas de citer au tribunal de la lumière et de la justice éternelles, les gouvernemens qui tolèrent cette cruauté, ou qui ne rougissent pas même d'en faire la base de leur puissance.

L'esclavage est l'état d'un homme qui, par la force ou des conventions, a perdu la propriété de sa personne, et dont un maître peut disposer comme de sa chose.

Cet odieux état fut inconnu dans les premiers âges. Les hommes étoient tous égaux, mais cette égalité naturelle ne dura pas longtems. Comme il n'y avoit pas encore de gouvernement régulier établi pour maintenir l'ordre social; comme il n'existoit alors aucune des professions lucratives que le progrès de la civi-

lisation a introduites depuis parmi les nations, les plus forts ou les plus adroits s'emparèrent bientôt des meilleurs terreins, et les plus foibles ou les plus bornés furent réduits à se soumettre à ceux qui pouvoient les nourrir ou les défendre. Cette dépendance étoit tolérable. Dans la simplicité des anciennes mœurs, il y avoit peu de distinction entre un maître et ses serviteurs. Leur habillement, leur nourriture, leur logement n'étoient guère différens. Si quelquefois le supérieur impétueux et violent, comme le sont généralement les sauvages, s'abandonnoit à la férocité de son caractère, c'étoit un acte passager, qui ne changeoit pas l'état habituel des choses. Mais cet ordre ne tarda pas à s'altérer. Ceux qui commandoient, s'accoutumèrent aisément à se croire d'une nature supérieure à ceux qui leur obéissoient. Ils les éloignèrent d'eux et les avilirent. Ce mépris eut des suites funestes. On s'accoutuma à regarder ces malheureux comme des esclaves, et ils le devinrent. Chacun en disposa de la manière la plus favorable à ses intérêts ou à ses passions. Un maître qui n'avoit plus besoin de leur travail, les vendoit ou les échangeoit. Celui qui en vouloit augmenter le nombre, les encourageoit à se multiplier.

Lorsque les sociétés, devenues plus fortes et plus nombreuses, connurent les arts et le commerce, le foible trouva un appui dans le magistrat, et le pauvre des ressources dans les différentes branches d'industrie. L'un et l'autre sortirent, par degrés, de l'espèce de nécessité où ils s'étoient trouvés de prendre des fers pour obtenir des subsistances. L'usage de se mettre au pouvoir d'un autre, devint de jour en jour plus rare; et la liberté fut enfin regardée comme un bien précieux et inaliénable.

Cependant les loix, encore imparfaites et féroces, continuèrent quelque tems à imposer la peine de la servitude. Comme, dans les tems d'une ignorance profonde, la satisfaction de l'offensé est l'unique fin qu'une autorité mal conçue se propose, on livroit à l'accusateur ceux qui avoient blessé à son égard les principes de la justice. Les tribunaux se décidèrent dans la suite par des vues d'une utilité plus étendue. Tout crime leur parut, avec raison, un attentat contre la société, et le malfaiteur devint l'esclave de l'état, qui en disposoit de la manière la plus avantageuse au bien public. Alors il n'y eut plus de captifs que ceux que donnoit la guerre.

Avant qu'il y eut une puissance établie pour assurer l'ordre, les querelles entre les individus étoient fréquentes, et le vainqueur ne manquoit guère de réduire le vaincu en servitude. Cette coutume continua long-tems dans les démêlés de nation à nation, parce que chaque combattant se mettant en campagne à ses propres frais, il restoit le maître des prisonniers qu'il avoit faits lui-même ou de ceux qui, dans le partage du butin, lui étoient donnés pour prix de ses actions. Mais lorsque les armées furent devenues mercénaires, les gouvernemens, qui faisoient toutes les dépenses de la guerre et qui couroient tous les hasards des événemens, s'approprièrent les dépouilles de l'ennemi, dont les prisonniers furent toujours la portion la plus importante. Il fallut alors acheter les esclaves à l'état ou aux nations voisines et sauvages. Telle fut la pratique des Grecs, des Romains, de tous les peuples qui voulurent multiplier leurs jouissances par cet inhumain et barbare usage.

L'Europe retomba dans le chaos des premiers âges, lorsque les peuples du nord renversèrent le colosse qu'une république guerrière et politique avoit élevé avec tant de gloire. Ces barbares qui avoient eu des esclaves dans leurs

forêts, les multiplièrent prodigieusement dans les provinces qu'ils envahirent. On ne réduisoit pas seulement en servitude ceux qui étoient pris les armes à la main : cet état humiliant fut le partage de beaucoup de citoyens qui cultivoient dans leurs tranquilles foyers les arts de la paix. Cependant le nombre des hommes libres fut le plus considérable dans les contrées assujéties, tout le tems que les conquérans furent fidèles au gouvernement qu'ils avoient cru devoir établir, pour contenir leurs nouveaux sujets et pour les garantir des invasions étrangères. Mais aussitôt que cette institution singulière, qui, d'une nation ordinairement dispersée, ne faisoit qu'une armée toujours sur pied, eut perdu de sa force; dès que les heureux rapports, qui unissoient les moindres soldats de ce corps puissant à leur roi ou à leur général, eurent cessé d'exister : alors se forma le systême d'une oppression universelle. Il n'y eut plus de différence bien marquée entre ceux qui avoient conservé leur indépendance et ceux qui, depuis long-tems, gémissoient dans la servitude.

Les hommes libres, soit qu'ils habitassent les villes, soit qu'ils vécussent à la campagne, se trouvoient placés dans le domaine du roi

on sur les terres de quelque baron. Tous les possesseurs de fiefs prétendirent, dans ces tems d'anarchie, qu'un roturier, quel qu'il fût, ne pouvoit avoir que des propriétés précaires, et qui venoient originairement de leur libéralité. Ce préjugé, le plus extravagant peut-être qui ait affligé l'espèce humaine, fit croire à la noblesse qu'elle ne pouvoit jamais être injuste, quelles que fussent les obligations qu'elle imposoit à ses êtres vils.

D'après ces principes, on vouloit qu'il ne leur fût pas permis de s'éloigner, sans congé, du sol qui les avoit vu naître. Ils ne pouvoient disposer de leurs biens, ni par testament, ni par aucun acte passé durant leur vie; et leur seigneur étoit leur héritier nécessaire, dès qu'ils ne laissoient point de postérité, ou que cette postérité étoit domiciliée sur un autre territoire. La liberté de donner des tuteurs à leurs enfans leur étoit ôtée; et celle de se marier n'étoit accordée qu'à ceux qui en pouvoient acheter la permission. On craignoit si fort que les peuples s'éclairassent sur leurs droits ou leurs intérêts, que la faveur d'apprendre à lire étoit une de celles qui s'accordoient plus difficilement. On les obligea aux corvées les plus humiliantes. Les taxes

qu'on leur imposoit étoient arbitraires, injustes, oppressives, ennemies de toute activité, de toute industrie. Ils étoient obligés de défrayer leur tyran, lorsqu'il arrivoit : leurs vivres, leurs meubles, leurs troupeaux, tout étoit alors au pillage. Un procès étoit-il commencé, on ne pouvoit pas le terminer par les voies de la conciliation, parce que cet accommodement auroit privé le seigneur des droits que devoit lui valoir sa sentence. Tout échange entre particuliers étoit défendu, à l'époque où le possesseur du fief vouloit vendre lui-même les denrées qu'ils avoient recueillies ou même achetées. Telle étoit l'oppression sous laquelle gémissoit la classe du peuple la moins maltraitée. Si quelques-unes des vexations, dont on vient de voir le détail, étoient inconnues dans certains lieux, elles étoient toujours remplacées par d'autres souvent plus intolérables.

Des villes d'Italie, que des hasards heureux avoient mises en possession de quelques branches de commerce, rougirent les premières des humiliations d'un pareil état; et elles trouvèrent dans leurs richesses les moyens de secouer le joug de leurs foibles despotes. D'autres achetèrent leur liberté des empe-

reurs qui, durant les démêlés sanglans et interminables qu'ils avoient avec les papes et avec leurs vassaux, se trouvoient trop heureux de vendre des priviléges que leur position ne leur permettoit pas de refuser. Il y eut même des princes assez sages pour sacrifier la partie de leur autorité que la fermentation des esprits leur fit prévoir qu'ils ne tarderoient pas à perdre. Plusieurs de ces villes restèrent isolées. Un plus grand nombre unirent leurs intérêss. Toutes formèrent des sociétés politiques, gouvernées par des loix que les citoyens eux-mêmes avoient dictées.

Le succès dont cette révolution dans le gouvernement fut suivie, frappa les nations voisines. Cependant, comme les rois et les barons qui les opprimoient n'étoient pas forcés par les circonstances de renoncer à leur souveraineté, ils se contentèrent d'accorder aux villes de leur dépendance des immunités précieuses et considérables. Elles furent autorisées à s'entourer de murs, à prendre les armes, à ne payer qu'un tribut régulier et modéré. La liberté étoit si essentielle à leur constitution, qu'un serf qui s'y réfugioit devenoit citoyen, s'il n'étoit réclamé dans l'année. Ces communautés ou corps municipaux pros-

pérèrent, en raison de leur position, de leur population, de leur industrie.

Tandis que la condition des hommes réputés libres s'amélioroit si heureusement, celle des esclaves restoit toujours la même, c'est-à-dire la plus déplorable qu'il fût possible d'imaginer. Ces malheureux appartenoient si entiérement à leur maître, qu'il les vendoit ou les échangeoit selon ses desirs. Toute propriété leur étoit refusée, même de ce qu'ils épargnoient, lorsqu'on leur assignoit une somme fixe pour leur subsistance. On les mettoit à la torture pour la moindre faute. Ils pouvoient être punis de mort, sans l'intervention du magistrat. Le mariage leur fut long-tems interdit: les liaisons entre les deux sexes étoient illégales; on les souffroit, on les encourageoit même: mais elles n'étoient pas honorées de la bénédiction nuptiale. Les enfans n'avoient pas d'autre condition que celle de leur père: ils naissoient, ils vivoient, ils mouroient dans la servitude. Dans la plupart des cours de justice, leur témoignage n'étoit pas reçu contre un homme libre. Ils étoient asservis à un habillement particulier; et cette distinction humiliante leur rappelloit à chaque moment l'opprobre de leur existence. Pour

comble d'infortune, l'esprit du système féodal contrarioit l'affranchissement de cette espèce d'hommes Un maître généreux pouvoit, à la vérité, quand il le vouloit, briser les fers de ses esclaves domestiques : mais il falloit des formalités sans nombre pour changer la condition des serfs attachés à la glèbe. Suivant une maxime généralement établie, un vassal ne pouvoit pas diminuer la valeur d'un fief qu'il avoit reçu ; et c'étoit la diminuer que de lui ôter ses cultivateurs. Cet obstacle devoit rallentir, mais ne pouvoit pas empêcher entièrement la révolution : et voici pourquoi.

Les Germains et les autres conquérans s'étoient approprié d'immenses domaines, à l'époque de leur invasion. La nature de ces biens ne permit pas de les démembrer. Dès-lors le propriétaire ne pouvoit pas retenir sous ses yeux tous ses esclaves ; et il fut forcé de les disperser sur le sol qu'ils devoient défricher. Leur éloignement empêchant de les surveiller, il fut jugé convenable de les encourager par des récompenses proportionnées à l'étendue et au succès de leur travail. Ainsi, on ajouta à leur entretien ordinaire des gratifications qui étoient communément

une portion plus ou moins considérable du produit des terres.

Par cet arrangement, les *villains* formèrent une espèce d'association avec leurs maîtres. Les richesses qu'ils acquirent, dans ce marché avantageux, les mirent en état d'offrir une rente fixe des terres qu'on leur confioit, à condition que le surplus leur appartiendroit. Comme les seigneurs retiroient alors sans risque et sans inquiétude de leurs possessions autant ou plus de revenu qu'ils n'en avoient anciennement obtenu, cette pratique s'accrédita, et devint peu-à-peu universelle. Le propriétaire n'eût plus d'intérêt à s'occuper d'esclaves qui cultivoient à leurs propres frais et qui étoient exacts dans leurs paiemens. Ainsi finit la servitude personnelle.

Il arrivoit quelquefois qu'un entrepreneur hardi, qui avoit jetté des fonds considérables dans sa ferme, en étoit chassé, avant d'avoir recueilli le fruit de ses avances. Cet inconvénient fit qu'on exigea des baux de plusieurs années. Ils s'étendirent dans la suite à la vie entière du cultivateur; et souvent ils furent assurés à sa postérité la plus reculée. Alors finit la servitude réelle.

Ce grand changement, qui se faisoit, pour

ainsi dire, de lui-même, fut précipité par une cause qui mérite d'être remarquée. Tous les gouvernemens de l'Europe étoient aristocratiques. Le chef de chaque république étoit perpétuellement en guerre avec ses barons. Hors d'état, le plus souvent, de leur résister par la force, il étoit obligé d'appeller les ruses à son secours. Celle que les souverains employèrent le plus utilement, fut de protéger les esclaves contre la tyrannie de leurs maîtres, et de frapper le pouvoir des nobles, en diminuant la dépendance de leurs sujets. Il n'est pas, sans vraisemblance, que quelques rois favorisèrent la liberté par le seul motif d'une utilité générale : mais la plupart furent visiblement conduits à cette heureuse politique, plutôt par leur intérêt personnel que par des principes d'humanité et de bienfaisance.

Quoi qu'il en soit, la révolution fut si entière, que la liberté devint plus générale, dans la plus grande partie de l'Europe, qu'elle ne l'avoit été sous aucun climat ni dans aucun siècle. Dans tous les gouvernemens anciens, dans ceux même qu'on nous propose toujours pour modèles, la plupart des hommes furent condamnés à une servitude honteuse

et cruelle. Plus les sociétés acquéroient de lumières, de richesses et de puissance, plus le nombre des esclaves s'y multiplioit, plus leur sort étoit déplorable. Athènes eut vingt serfs pour un citoyen. La disproportion fut encore plus grande à Rome, devenue la maîtresse de l'univers. Dans les deux républiques, l'esclavage fut porté aux derniers excès de la fatigue, de la misère et de l'opprobre. Depuis qu'il est aboli parmi nous, le peuple est cent fois plus heureux, même dans les empires les plus despotiques, qu'il ne le fut autrefois dans les démocraties les mieux ordonnées.

Mais à peine la liberté domestique venoit de renaître en Europe, qu'elle alla s'ensévelir en Amérique. L'Espagnol, que les vagues vomirent le premier sur les rivages de ce Nouveau-Monde, ne crut rien devoir à des peuples qui n'avoient, ni sa couleur, ni ses usages, ni sa religion. Il ne vit en eux que des instrumens de son avarice, et il les chargea de fers. Ces hommes foibles et qui n'avoient pas l'habitude du travail, expirèrent bientôt dans les vapeurs des mines, ou dans d'autres occupations presque aussi meurtrières. Alors, on demanda des esclaves à

l'Afrique. Leur nombre s'est accru, à mesure que les cultures se sont étendues. Les Portugais, les Hollandais, les Anglais, les Français, les Danois : toutes ces nations, libres ou asservies, ont cherché sans remords une augmentation de fortune dans les sueurs, dans le sang, dans le désespoir de ces malheureux. Quel affreux système !

La liberté, est la propriété de soi. On distingue trois sortes de liberté. La liberté naturelle, la liberté civile, la liberté politique : c'est-à-dire, la liberté de l'homme, celle du citoyen et celle d'un peuple. La liberté naturelle, est le droit que la nature a donné à tout homme de disposer de soi, à sa volonté. La liberté civile est le droit que la société doit garantir à chaque citoyen de pouvoir faire tout ce qui n'est pas contraire aux loix. La liberté politique est l'état d'un peuple qui n'a point aliéné sa souveraineté, et qui fait ses propres loix, ou est associé, en partie, à sa législation.

La première de ces libertés est, après la raison, le caractère distinctif de l'homme. On enchaîne et on assujettit la brute, parce qu'elle n'a aucune notion du juste et de l'injuste, nulle idée de grandeur et de bassesse. Mais en moi la liberté est le principe de mes

vices et de mes vertus. Il n'y a que l'homme libre qui puisse dire, *je veux* ou *je ne veux pas*, et qui puisse par conséquent, être digne d'éloge ou de blâme.

Sans la liberté, ou la propriété de son corps et la jouissance de son esprit; on n'est ni époux, ni père, ni parent, ni ami. On n'a ni patrie, ni concitoyen, ni dieu. Dans la main du méchant, instrument de sa scélératesse, l'esclave est au-dessous du chien que l'Espagnol lâchoit contre l'Américain : car la conscience qui manque au chien, reste à l'homme. Celui qui abdique lâchement sa liberté, se voue au remords et à la plus grande misère qu'un être pensant et sensible puisse éprouver. S'il n'y a, sous le ciel, aucune puissance qui puisse changer mon organisation et m'abrutir, il n'y en a aucune qui puisse disposer de ma liberté. Dieu est mon père, et non pas mon maître. Je suis son enfant et non son esclave. Comment accorderois-je donc au pouvoir de la politique, ce que je refuse à la toute-puissance divine ?

Ces vérités éternelles et immuables, le fondement de toute morale, la base de tout gouvernement raisonnable, seront-elles contestées ? Oui ! et ce sera une barbare et sordide

avarice qui aura cette homicide audace. Voyez cet armateur qui, courbé sur son bureau, règle, la plume à la main, le nombre des attentats qu'il peut faire commettre sur les côtes de Guinée; qui examine, à loisir, de quel nombre de fusils il aura besoin pour obtenir un nègre, de chaînes pour le tenir garotté sur son navire, de fouets pour le faire travailler; qui calcule, de sang-froid, combien lui vaudra chaque goutte de sang dont cet esclave arrosera son habitation, qui discute si la négresse donnera plus ou moins à sa terre par les travaux de ses foibles mains, que par les dangers de l'enfantement. Vous frémissez. . . . Eh! s'il existoit une religion qui tolérât, qui autorisât, ne fût-ce que par son silence, de pareilles horreurs; si occupée de questions oiseuses ou séditieuses, elle ne tonnoit pas sans cesse contre les auteurs ou les instrumens de cette tyrannie; si elle faisoit un crime à l'esclave de briser ses fers; si elle souffroit dans son sein le juge inique qui condamne le fugitif à la mort: si cette religion existoit, n'en faudroit-il pas étouffer les ministres sous les débris de leurs autels?

Hommes ou démons, qui que vous soyez, oserez-vous justifier les attentats contre mon

indépendance par le droit du plus fort? Quoi! celui qui veut me rendre esclave n'est point coupable; il use de ses droits. Où sont-ils ces droits? Qui leur a donné un caractère assez sacré pour faire taire les miens? Je tiens de la nature le droit de me défendre; elle ne t'a pas donc donné celui de m'attaquer. Que si tu te crois autorisé à m'opprimer, parce que tu es plus fort et plus adroit que moi; ne te plains donc pas quand mon bras vigoureux ouvrira ton sein pour y chercher ton cœur; ne te plains pas, lorsque, dans tes entrailles déchirées tu sentiras la mort que j'y aurai fait passer avec tes alimens. Je suis plus fort ou plus adroit que toi; sois à ton tour victime; expie maintenant le crime d'avoir été oppresseur.

Mais, dit-on, dans toutes les régions et dans tous les siècles, l'esclavage s'est plus ou moins généralement établi.

Je le veux: mais que m'importe ce que les autres peuples ont fait dans les autres âges? Est-ce aux usages des temps ou à sa conscience qu'il faut en appeler? Est-ce l intérêt, l'aveuglement, la barbarie, ou la raison et la justice qu'il faut écouter? Si l'universalité d'une pratique en prouvoit l'innocence, l'a-

pologie des usurpations, des conquêtes, de toutes les sortes d'oppressions seroit achevée.

Mais les anciens peuples se croyoient, dit-on, maîtres de la vie de leurs esclaves; et nous, devenus humains, nous ne disposons plus que de leur liberté, que de leur travail.

Il est vrai. Le cours des lumières a éclairé sur ce point important les législateurs modernes. Tous les codes, sans exception, se sont armés pour la conservation de l'homme même qui languit dans la servitude. Ils ont voulu que son existence fût sous la protection du magistrat, que les tribunaux seuls en pussent précipiter le terme. Mais cette loi, la plus sacrée des institutions sociales, a-t-elle jamais eu quelque force? L'Amérique n'est-elle pas peuplée de colons atroces, qui, usurpant insolemment les droits souverains, font expier par le fer ou dans la flamme, les infortunées victimes de leur avarice? A la honte de l'Europe, cette sacrilège infraction ne reste-t-elle pas impunie? Je vous défie, vous, le défenseur ou le panégyriste de notre humanité et de notre justice, je vous défie de me nommer un des assassins, un seul qui ait porté sa tête sur un échafaud.

Supposons, je le veux bien, l'observation rigoureuse de ces réglemens qui à votre gré honorent si fort notre âge. L'esclave sera-t-il beaucoup moins à plaindre? Eh quoi! le maître qui dispose de l'emploi de mes forces, ne dispose-t-il pas de mes jours qui dépendent de l'usage volontaire et modéré de mes facultés? Qu'est-ce que l'existence pour celui qui n'en a pas la propriété? Je ne puis tuer mon esclave: mais je puis faire couler son sang goutte à goutte sous le fouet d'un bourreau; je puis l'accabler de douleurs, de travaux, de privations; je puis attaquer de toutes parts et miner sourdement les principes et les ressorts de sa vie; je puis étouffer par des supplices lents le germe malheureux qu'une négresse porte dans son sein. On diroit que les loix ne protègent l'esclave contre une mort prompte, que pour laisser à ma cruauté le droit de le faire mourir tous les jours. Dans la vérité, le droit de l'esclavage est celui de commettre toutes sortes de crimes. Ceux qui attaquent la propriété; vous ne laissez pas à votre esclave celle de sa personne: ceux qui détruisent la sûreté; vous pouvez l'immoler à vos caprices: ceux qui font frémir la pudeur.... Tout mon sang se soulève à ces

images horribles. Je hais, je fuis l'espèce humaine, composée de victimes et de bourreaux; et si elle ne doit pas devenir meilleure, puisse-t-elle s'anéantir !

Mais les nègres sont une espèce d'hommes nés pour l'esclavage. Ils sont bornés, fourbes, méchans; ils conviennent eux-mêmes de la supériorité de notre intelligence, et reconnoissent presque la justice de notre empire.

Les nègres sont bornés, parce que l'esclavage brise tous les ressorts de l'ame. Ils sont méchants, pas assez avec vous. Ils sont fourbes, parce qu'on ne doit pas la vérité à ses tyrans. Ils reconnoissent la supériorité de notre esprit, parce que nous avons perpétué leur ignorance; la justice de notre empire, parce que nous avons abusé de leur foiblesse. Dans l'impossibilité de maintenir notre supériorité par la force, une criminelle politique s'est rejettée sur la ruse. Vous êtes presque parvenus à leur persuader qu'ils étoient une espèce singulière, née pour l'abjection et la dépendance, pour le travail et le châtiment. Vous n'avez rien négligé, pour dégrader ces malheureux, et vous leur reprochez ensuite d'être vils.

Mais ces nègres étoient nés esclaves.

A qui, barbares, ferez-vous croire qu'un homme peut être la propriété d'un souverain; un fils, la propriété d'un père; une femme, la propriété d'un mari; un domestique, la propriété d'un maître; un nègre, la propriété d'un colon? Etre superbe et dédaigneux qui méconnois tes frères, ne verras-tu jamais que ce mépris rejaillit sur toi? Ah! si tu veux que ton orgueil soit noble, aie assez d'élévation pour le placer dans tes rapports nécessaires avec ces malheureux que tu avilis. Un père commun, une ame immortelle, une félicité future : voilà ta véritable gloire, voilà aussi la leur.

Mais c'est le gouvernement lui-même qui vend les esclaves.

D'où vient à l'état ce droit? le magistrat, quelque absolu qu'il soit, est-il propriétaire des sujets soumis à son empire? A-t-il d'autre autorité que celle qu'il tient du citoyen? Et jamais un peuple a-t-il pu donner le privilège de disposer de sa liberté?

Mais l'esclave a voulu se vendre. S'il s'appartient à lui-même, il a le droit de disposer de lui. S'il est maître de sa vie, pourquoi ne le seroit-il pas de sa liberté? C'est à lui à se bien apprécier; c'est à lui à stipuler ce qu'il

croit valoir. Celui dont il aura reçu le prix convenu, l'aura légitimement acquis.

L'homme n'a pas le droit de se vendre, parce qu'il n'a pas celui d'accéder à tout ce qu'un maître injuste, violent, dépravé, pourroit exiger de lui. Il appartient à son premier maître, Dieu, dont il n'est jamais affranchi. Celui qui se vend, fait avec son acquéreur un pacte illusoire : car il perd la valeur de lui-même. Au moment qu'il la touche, lui et son argent rentrent dans la possession de celui qui l'achète. Que possède celui qui a renoncé à toute possession ? Que peut avoir à soi, celui qui s'est soumis à ne rien avoir, Pas même de la vertu, pas même de l'honnêteté, pas même une volonté. Celui qui s'est réduit à la condition d'une arme meurtrière, est un fou et non pas un esclave. L'homme peut vendre sa vie, comme le soldat; mais il n'en peut consentir l'abus, comme l'esclave : et c'est la difference de ces deux états.

Mais ces esclaves avoient été pris à la guerre, et sans nous on les auroit égorgés.

Sans vous, y auroit-il eu des combats ? Les dissensions de ces peuples ne sont-elles pas votre ouvrage ? Ne leur portez-vous pas des armes meurtrières ? Ne leur inspirez-vous

pas l'aveugle desir d'en faire usage ? Vos vaisseaux abandonneront-ils ces déplorables plages, avant que la misérable race qui les occupe, ait disparu du globe ? Et que ne laissez-vous le vainqueur abuser comme il lui plaira de sa victoire ? Pourquoi vous rendre son complice ?

Mais c'étoient des criminels dignes de mort ou des plus grands supplices, et condamnés dans leur propre pays à l'esclavage.

Etes-vous donc les bourreaux des peuples de l'Afrique ? D'ailleurs qui les avoit jugés ? Ignorez-vous que dans un état despotique, il n'y a de coupable que le despote ? Le sujet d'un despote est, de même que l'esclave, dans un état contre nature. Tout ce qui contribue à y retenir l'homme, est un attentat contre sa personne. Toutes les mains qui l'attachent à la tyrannie d'un seul, sont des mains ennemies. Voulez-vous savoir quels sont les auteurs et les complices de cette violence ? Ceux qui l'environnent. Sa mère, qui lui a donné les premières leçons de l'obéissance ; son voisin, qui lui en a tracé l'exemple ; ses supérieurs, qui l'y ont forcé ; ses égaux, qui l'y ont entraîné par leur opinion. Tous sont les ministres, et les instrumens de la

tyarnnie.

tyrannie. Le tyran ne peut rien par lui-même ; il n'est que le mobile des efforts que font tous ses sujets pour s'opprimer mutuellement. Il les entretient dans un état de guerre continuelle qui rend légitimes les vols, les trahisons, les assassinats. Ainsi que le sang qui coule dans ses veines, tous les crimes partent de son cœur et reviennent s'y concentrer. Caligula disoit que si le genre-humain n'avoit qu'une tête, il eût pris plaisir à la faire tomber ; Socrate auroit dit, que si tous les crimes pouvoient se trouver sur une même tête, ce seroit celle-là qu'il faudroit abattre.

Mais ils sont plus heureux en Amérique, qu'ils ne l'étoient en Afrique.

Pourquoi donc ces esclaves soupirent-ils sans cesse après leur patrie ? Pourquoi reprennent-ils leur liberté dès qu'ils le peuvent, pourquoi préfèrent-ils des déserts et la société des bêtes féroces à un état qui vous paroît si doux ? Pourquoi le désespoir les porte-t-il à se défaire ou à vous empoisonner ? Pourquoi leurs femmes se font-elles si souvent avorter, afin que leurs enfans ne partagent pas leur triste destinée ? Lorsque vous nous parlez de la félicité de vos esclaves, vous

vous mentez à vous-même ou vous nous trompez. C'est le comble de l'extravagance de vouloir transformer en un acte d'humanité, une si étrange barbarie.

Mais en Europe, comme en Amérique, les peuples sont esclaves. L'unique avantage que nous ayons sur les nègres, c'est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.

Il n'est que trop vrai. La plupart des nations sont dans les fers. La multitude est généralement sacrifiée aux passions de quelques oppresseurs privilégiés. On ne connoît guère de région où un homme puisse se flatter d'être le maître de sa personne, de disposer à son gré de son héritage, de jouir paisiblement des fruits de son industrie. Dans les contrées même le moins asservies, le citoyen, dépouillé du produit de son travail par les besoins sans cesse renaissans d'un gouvernement avide ou obéré, est continuellement gêné sur les moyens les plus légitimes d'arriver au bonheur. Par-tout, des superstitions extravagantes, des coutumes barbares, des loix surannées étouffent la liberté. Elle renaîtra, sans doute, un jour de ses cendres. A mesure que la morale et la politique feront des progrès, l'homme recouvrera ses droits.

Mais pourquoi faut-il, qu'en attendant ces tems heureux, ces siècles de lumières et de prospérité, il y ait des races infortunées à qui l'on refuse jusqu'au nom consolant et honorable d'hommes libres, à qui l'on ravisse jusqu'à l'espoir de l'obtenir, malgré l'instabilité des événemens ? Non, quoi qu'on en puisse dire, la condition de ces infortunés n'est pas la même que la nôtre.

Le dernier argûment qu'on ait employé pour justifier l'esclavage, a été de dire que c'étoit le seul moyen qu'on eût pu trouver, pour conduire les nègres à la béatitude éternelle par le grand bienfait du baptême.

O débonnaire Jésus, eussiez-vous prévu qu'on feroit servir vos douces maximes à la justification de tant d'horreur ! Si la religion chrétienne autorisoit ainsi l'avarice des empires, il faudroit en proscrire à jamais les dogmes sanguinaires. Qu'elle rentre dans le néant, ou qu'à la face de l'univers, elle désavoue les atrocités dont on la charge. Que ses ministres ne craignent pas de montrer trop d'enthousiasme, dans un tel sujet. Plus leur ame s'enflammera, mieux ils serviront leur cause. Leur crime seroit de rester calmes et leur transport sera sagesse.

Le défenseur de l'esclavage trouvera, nous n'en doutons point, qu'on n'a pas donné à ses raisons toute l'énergie dont elles étoient susceptibles. Cela pourroit être. Quel est l'homme de bien qui prostitueroit son talent à la défense de la plus abominable des causes, qui emploieroit son éloquence, s'il en avoit, à la justification de mille assassinats commis, de mille assassinats prêts à commettre ? Bourreau de tes frères, prends toi-même la plume, si tu l'oses, calme le trouble de ta conscience, et endurcis tes complices dans leur crime. J'aurois pu repousser avec plus de force et plus d'étendue les argumens que j'avois à combattre ; mais en valoient-ils la peine ? Doit-on de grands efforts, toute la contention de son esprit, à celui qui parle de mauvaise foi ? Le mépris du silence ne conviendroit-il pas mieux que la dispute avec celui qui plaide pour son intérêt contre la justice, contre sa propre conviction ? J'en ai trop dit pour l'homme honnête et sensible ; je n'en dirois jamais assez pour le commerçant inhumain.

Hâtons-nous donc de substituer à l'aveugle férocité de nos pères les lumières de la raison, et les sentimens de la nature. Brisons les chaînes de tant de victimes de notre cupidité,

dussions-nous renoncer à un commerce qui n'a que l'injustice pour base, et que le luxe pour objet.

Mais non. Il n'est pas nécessaire de faire le sacrifice de productions que l'habitude nous a rendues si chères. Vous pourriez les tirer de l'Afrique même. Les plus importantes y croissent naturellement, et il seroit facile d'y naturaliser les autres. Qui peut douter que des peuples qui vendent leurs enfans pour satisfaire quelques fantaisies passagères, ne se déterminassent à cultiver leurs terres, pour jouir habituellement de tous les avantages d'une société vertueuse et bien ordonnée ?

Il ne seroit pas même peut-être impossible d'obtenir ces productions de vos colonies, sans les peupler d'esclaves. Ces denrées pourroient être cueillies par des mains libres, et dès-lors consommées sans remords.

Pour atteindre à ce but, regardé si généralement comme chimérique, il ne faudroit pas, selon les idées d'un homme éclairé, faire tomber les fers des malheureux qui sont nés dans la servitude, ou qui y ont vieilli. Ces hommes stupides qui n'auroient pas été préparés à un changement d'état, seroient incapables de se conduire eux-mêmes. Leur vie ne

seroit qu'une indolence habituelle, ou un tissu de crimes. Le grand bienfait de la liberté doit être réservé pour leur postérité, et même avec quelques modifications. Jusqu'à leur vingtième année, ces enfans appartiendront au maître dont l'attelier leur aura servi de berceau, afin qu'il puisse être payé des frais qu'il aura été obligé de faire pour leur conservation. Les cinq années suivantes, ils seront obligés de le servir encore, mais pour un salaire fixé par la loi. Après ce terme, ils seront indépendans, pourvu que leur conduite n'ait pas mérité de reproche grave. S'ils s'étoient rendus coupables d'un délit de quelque importance, le magistrat les condamneroit aux travaux publics pour un tems plus ou moins considérable. On donnera aux nouveaux citoyens une cabanne avec un terrein suffisant pour créer un petit jardin; et ce sera le fisc qui fera la dépense de cet établissement. Aucun réglement ne privera ces hommes devenus libres de la faculté d'étendre la propriété qui leur aura été gratuitement accordée. Mettre ces entraves injurieuses à leur activité, à leur intelligence, seroit vouloir perdre follement le fruit d'une institution louable.

Cet arrangement produiroit, selon les apparences, les meilleurs effets. La population des noirs, actuellement arrêtée par le regret de ne donner le jour qu'à des êtres voués à l'infortune et à l'infamie, fera des progrès rapides. Elle recevra les soins les plus tendres de ces mêmes mères qui trouvoient souvent des délices inexprimables à l'étouffer ou à la voir périr. Ces hommes accoutumés à l'occupation dans l'attente d'une liberté assurée, et qui n'auront pas une possession assez vaste pour leur subsistance, vendront leurs sueurs à qui voudra ou pourra les payer. Leurs journées seront plus chères que celles des esclaves, mais elles seront aussi plus fructueuses. Une plus grande masse de travail donnera une plus grande abondance de productions aux colonies, que leurs richesses mettront en état de demander plus de marchandises à la métropole.

Craindroit-on que la facilité de subsister sans agir sur un sol naturellement fertile, de se passer de vêtemens sous un ciel brûlant, plongeât les hommes dans l'oisiveté? Pourquoi donc les habitans de l'Europe ne se bornent-ils pas aux travaux de première nécessité? Pourquoi s'épuisent-ils dans des occupations laborieuses, qui ne satisfont que des fantaisies

passagères? Il est parmi nous mille professions plus pénibles les unes que les autres, qui sont l'ouvrage de nos institutions. Les loix ont fait éclore sur la terre un essaim de besoins factices, qui n'auroient jamais existé sans elles. En distribuant toutes les propriétés au gré de leur caprice, elles ont assujetti une infinité d'hommes à la volonté impérieuse de leurs semblables, au point de les faire chanter et danser pour vivre. Vous avez parmi vous des êtres faits comme vous, qui ont consenti à s'enterrer sous des montagnes, pour vous fournir des métaux, du cuivre qui vous empoisonne peut-être : pourquoi voulez-vous que des nègres soient moins dupes, moins fous que des Européens?

En rendant à ces malheureux la liberté, ayez soin de les asservir à vos loix et à vos mœurs, de leur offrir vos surperfluités. Donnez-leur une patrie, des intérêts à combiner, des productions à faire naître, une consommation analogue à leurs goûts; et vos colonies ne manqueront pas de bras, qui, soulagés de leurs chaînes, en seront plus actifs et plus robustes.

Pour renverser l'édifice de l'esclavage, étayé par des passions si universelles, par

des loix si authentiques, par la rivalité de nations si puissantes, par des préjugés plus puissans encore, à quel tribunal porterons-nous la cause de l'humanité, que tant d'hommes trahissent de concert? Rois de la terre, vous seuls pouvez faire cette révolution. Si vous ne vous jouez pas du reste des humains: si vous ne regardez pas la puissance des souverains comme le droit d'un brigandage heureux, et l'obéissance des sujets comme une surprise faite à l'ignorance, pensez à vos devoirs. Refusez le sceau de votre autorité au trafic infâme et criminel d'hommes convertis en vils troupeaux, et ce commerce disparoîtra. Réunissez une fois pour le bonheur du monde, vos forces et vos projets si souvent concertés pour sa ruine. Que si quelqu'un d'entre vous osoit fonder sur la générosité de tous les autres l'espérance de sa richesse et de sa grandeur, c'est un ennemi du genre-humain qu'il faut détruire. Portez chez lui le fer et le feu. Vos armées se rempliront du saint enthousiasme de l'humanité. Vous verrez alors quelle différence met la vertu entre des hommes qui secourent des opprimés, et des mercenaires qui servent des tyrans.

Que dis-je ? cessons de faire entendre la voix inutile de l'humanité aux peuples et à leurs maîtres : elle n'a peut-être jamais été consultée dans les opérations publiques. Eh bien ! si l'intérêt a seul des droits sur votre ame, nations de l'Europe, ecoutez-moi encore. Vos esclaves n'ont besoin ni de votre générosité, ni de vos conseils, pour briser le joug sacrilège qui les opprime. La nature parle plus haut que la philosophie et que l'intérêt. Déjà se sont établies deux colonies de nègres fugitifs, que les traités et la force mettent à l'abri de vos attentats. Ces éclairs annoncent la foudre, et il ne manque aux nègres qu'un chef assez courageux, pour les conduire à la vengeance et au carnage.

Où est il, ce grand homme, que la nature doit à ses enfans vexés, opprimés, tourmentés? Où est-il ? Il paroîtra, n'en doutons point, il se montrera, il levera l'étendard sacré de la liberté. Ce signal vénérable rassemblera autour de lui les compagnons de son infortune. Plus impétueux que les torrens, ils laisseront par-tout les traces ineffaçables de leur juste ressentiment. Espagnols, Portugais, Anglais, Français, Hollandais, tous leurs tyrans deviendront la proie du fer et de la flamme.

Les champs Américains s'enivreront avec transport d'un sang qu'ils attendoient depuis si long temps, et les ossemens de tant d'infortunés entassés depuis trois siècles, tressailliront de joie. L'ancien monde joindra ses applaudissemens au nouveau. Par-tout on bénira le nom du héros qui aura rétabli les droits de l'espèce humaine, par-tout on érigera des trophées à sa gloire. Alors disparoîtra le *code noir*; et que le *code blanc* sera terrible, si le vainqueur ne consulte que le droit de représailles!

En attendant cette révolution, les nègres gémissent sous le joug des travaux, dont la peinture ne peut que nous intéresser de plus en plus à leur destinée.

XXV. *Les terres de l'archipel Américain ont été cultivées jusqu'ici avec négligence.*

Le sol des isles de l'Amérique a très-peu de rapport avec le nôtre. Ses productions sont très différentes, ainsi que la manière de les cultiver. A l'exception de quelques graines potagères, on n'y ensemence rien, tout s'y plante.

Comme le tabac fut la première production dont on s'occupa, que ses racines ne pren-

nent point de profondeur, et que la moindre écorchure la fait périr, on n'employa qu'un simple grattoir pour préparer les terres qui devoient la recevoir, et pour extirper les mauvaises herbes qui l'auroient étouffée. Cet usage dure encore.

Lorsqu'on s'éleva à des cultures qui exigeoient plus de façons, et qui étoient moins délicates, on eut recours à la houe pour labourer et pour sarcler : mais elle ne fut pas employée sur tout l'espace qui devoit être mis en valeur. On se contenta de creuser un trou pour placer la plante.

L'inégalité du terrein, le plus communément rempli de côteaux, donna vraisemblablement naissance à cet usage. On put craindre que des pluies, qui tombent toujours en torrens, ne ruinassent par des ravines, les terres remuées. L'indolence et le défaut des moyens, dans les premiers-tems, étendirent cette pratique aux plaines les plus unies, et l'habitude la consacra. Personne ne songeoit à s'en écarter. Enfin quelques colons, assez hardis pour s'élever au-dessus du préjugé, ont imaginé de se servir de la charrue ; et il est vraisemblable que cette méthode deviendra générale par-tout où elle sera

sera praticable. Il n'est rien qui ne porte à le desirer et à l'espérer.

Toutes les terres des isles étoient vierges, lorsque les Européens entreprirent de les défricher. Les premières occupées donnent depuis long-temps moins de productions qu'on en retiroit au commencement. Celles qu'on a mises successivement en valeur, participent de cet épuisement plus ou moins, en raison de l'époque de leur défrichement. Quelle qu'ait été leur fertilité dans l'origine, toutes la perdent avec le temps; et bientôt elles cesseront de répondre aux travaux des cultivateurs, si l'art ne vient au secours de la nature.

C'est un principe d'Agriculture, généralement avoué par les physiciens, que la terre n'est vraiment productive qu'autant qu'elle peut recevoir les influences de l'air et de tous les météores dirigés par ce puissant agent, tels que les brouillards, les rosées, les pluies. C'est aux labours, et à des labours fréquens, à lui procurer cet avantage : les isles le réclament avec instance et sans délai. C'est la saison humide qu'il faut choisir pour remuer ces terres dont la sécheresse arrêteroit la fécondité. La pratique de la charrue ne sauroit

avoir d'inconvénient dans les campagnes bien égales. On préviendroit le danger de voir les terreins en pente ravagés par les orages, en faisant les labours transversalement sur une ligne qui croiseroit celle de la pente des coteaux. Si la pente étoit si rapide, que les terres, mises en valeur, pussent être entraînées malgré les sillons, on ajouteroit d'espace en espace, et dans le même sens, de petites saignées plus profondes, qui romproient en partie la force et la vîtesse que la roideur des collines ajoute à la chûte des grosses pluies.

L'utilité de la charrue ne se borneroit pas à procurer aux plantes plus de suc végétal. Elle assureroit encore leurs produits. Les îles sont le pays des insectes. Leur multiplication y est favorisée par une chaleur continuelle, et ils se succèdent sans interruption. On connoît l'étendue des ravages qu'il font. Des labours fréquens et successifs fatigueroient ces espèces dévorantes, troubleroient leur reproduction, en feroient beaucoup périr, et détruiroient la plupart de leurs œufs. Peut-être ce moyen ne seroit-il pas suffisant contre les rats que les vaisseaux ont apportés d'Europe en Amérique, où ils se sont tellement

multipliés, qu'ils détruisent souvent un tiers des récoltes. On pourroit appeler au secours l'activité des esclaves, et encourager leur vigilance par quelque gratification.

La pratique du labourage paroîtroit devoir amener l'usage des engrais, déjà connu sur la plupart des côtes. Celui qu'on emploie se nomme varech. C'est une espèce de plante marine, qui, au tems de sa maturité, se détachant des eaux, est portée au rivage par le mouvement des ondes. Il est un grand principe de fécondité : mais employé sans préparation, il communique au sucre une âpreté désagréable, qui doit venir des sels impregnés de parties huileuses qui abondent dans les plantes marines. Peut-être ne faudroit-il, pour faire cesser cette amertume, que brûler la plante et l'employer en cendres. Les sels dégagés par cette opération des parties huileuses, et bien triturés par la végétation, circuleroient plutôt dans la canne de sucre, et lui porteroient des sucs plus purs.

Les terres intérieures n'ont commencé que depuis peu à être fumées. Le besoin étendra cette pratique indispensable; et avec le tems le sol d'Amérique recevra les mêmes secours que le sol d'Europe : mais avec plus de

difficulté. Dans des îles, où les troupeaux ne sont pas nombreux, et n'ont même que très-rarement le secours des étables, il faudra recourir à d'autres engrais, et les multiplier le plus qu'il sera possible, pour suppléer à la qualité par l'abondance. La plus grande ressource sera toujours dans les mauvaises herbes, dont il faut débarrasser continuellement les plantes utiles. On les ramassera, on les fera pourrir. Les colons qui cultivent le café ont donné l'exemple de cette méthode, mais avec l'indolence que la chaleur du climat répand dans le travail même. Ils ont accumulé des herbes au pied des cafiers, sans voir que ces herbes, qu'on ne prenoit pas même la peine de couvrir de terre, échauffoient l'arbre et servoient d'asyle à des insectes qui le dévoroient. On n'a guère été moins négligent dans le soin des troupeaux.

Tous les quadrupèdes domestiques de l'Europe ont été portés en Amérique par les Espagnols ; et c'est de leurs établissemens que les colonies des autres nations les ont tirés. A l'exception du cochon qui, fait pour réussir dans les régions abondantes en fruit aquatiques, en insectes, en reptiles, est devenu plus grand et d'un meilleur goût,

ces animaux ont tous dégénéré, et l'on n'en trouve dans les îles que de très-petites races. Quoique le vice du climat puisse avoir quelque part à cette dégradation, le défaut de soin en est peut-être la principale cause. Ils couchent toujours en plein champ. On ne leur donne jamais ni son ni avoine, et ils sont au verd toute l'année. On leur refuse jusqu'à l'attention de diviser les prairies en plusieurs quartiers, pour les faire passer alternativement de l'un dans l'autre. Ils paissent toujours sur le même espace, sans laisser à l'herbe le tems de renaître. Ces fourrages ne peuvent avoir qu'un suc aqueux et foible. Une végétation trop prompte les empêche d'être suffisamment digérés par la nature. Aussi les animaux destinés à la nourriture des hommes ne donnent-ils qu'une chair coriace et sans substance.

Ceux qu'on réserve aux divers travaux, ne rendent qu'à peine un foible service. Les bœufs ne traînent que de légers fardeaux, et ne les traînent pas toute la journée. Ils sont toujours au nombre de quatre. On ne les attèle pas par la tête, mais par le col, à la manière d'Espagne. Ce n'est pas l'aiguillon, c'est

le fouet qui les excite. Deux conducteurs règlent leur marche.

Lorsque les chemins ne permettent pas l'usage des voitures, les bœufs sont remplacés par les mulets. Ceux-ci sont bâtés d'une manière plus simple qu'en Europe, mais beaucoup moins solide. On leur met sur le dos un paillasson auquel on suspend deux crochets de chaque côté, pris au hasard dans les bois. Ainsi équipés, ils portent au plus la moitié de ce que portent les nôtres, et font la moitié moins de chemin.

Le pas des chevaux n'est pas si lent. Ils ont conservé quelque chose de la vitesse, du feu, de la docilité des chevaux Andalous, dont ils tirent leur origine : mais leurs forces ne répondent pas à leur ardeur. On est réduit à les multiplier beaucoup, pour en tirer le service qu'un petit nombre rendroit en Europe. Il faut en atteler trois ou quatre aux voitures extrêmement légères, dont les habitans aisés se servent pour des courses, qu'ils appellent des voyages, et qui ne seroient chez nous que des promenades.

On auroit empêché, retardé ou diminué dégradation des animaux aux îles, si on

eût eu l'attention de les renouveller par des races étrangères. Des étalons, venus des contrées plus froides ou plus chaudes, auroient corrigé à un certain point l'influence de la température, de la nourriture, de l'éducation. Avec les femelles du pays, ils auroient produit de nouvelles races d'autant meilleures, qu'ils seroient partis d'un climat plus différent de celui où ils auroient été portés.

Il est bien extraordinaire qu'une idée si simple ne soit venue à aucun colon; et qu'il n'y ait aucune législation assez occupée de ses intérêts pour substituer dans ses établissemens le bœuf à bosse au bœuf commun. Tous les gens instruits doivent se rappeler que le bœuf à bosse a le poil plus doux et plus lustré, le naturel moins lourd, moins brut que notre bœuf, et une intelligence et une docilité fort supérieures. Il est léger à la course, et il peut suppléer au cheval, puisqu'on le monte. Il se plaît autant dans les contrées méridionales, que celui dont nous nous servons aime les zones froides ou tempérées. On ne connoît que cette race dans les îles orientales, et dans la plus grande partie de l'Afrique. Si l'habitude prenoit moins d'empire qu'elle n'en a communément, même sur les gouvernemens les

plus éclairés, on auroit vu que cet animal utile convenoit singuliérement au grand archipel de l'Amérique, et qu'il n'y avoit rien de si aisé que de le tirer à peu de frais de la côte d'Or, ou de celle d'Angole.

Deux riches cultivateurs également frappés, l'un à la Barbade, l'autre à Saint-Domingue, de la foiblesse des animaux de trait et de charge dont ils trouvoient l'usage établi, ont tenté de leur substituer le chameau. Cette expérience faite autrefois sans succès au Pérou par les Espagnols, n'a pas été heureuse et ne devoit pas l'être. Il est connu que le chameau, quoique naturel aux pays chauds, craint les chaleurs excessives, et qu'il peut aussi peu réussir, aussi peu se perpétuer sous le ciel brûlant de la Zone Torride, que dans les zones tempérées. On auroit mieux fait de se tourner du côté du buffle.

Le buffle est un animal très-sale et d'un naturel violent. Il a des fantaisies brusques et fréquentes. Son cuir est solide, léger, presque impénétrable, et sa corne propre à beaucoup d'usages. On trouve sa chair noire et dure, désagréable au goût et à l'odorat. Le lait de la femelle est moins doux, mais plus abondant que celui de la vache. Nourri

comme le bœuf, avec lequel il a une ressemblance marquée, il le surpasse prodigieusement en force et en vitesse. Deux buffles enchaînés à un charriot, au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez, traînent autant que quatre bœufs des plus vigoureux, et en moitié moins de tems. Ils doivent cette double supériorité à l'avantage d'avoir les jambes plus hautes, et une masse de corps plus considérable, dont tout le poids est employé à tirer, parce que leur cou et leur tête se portent naturellement en bas. Comme cet animal est originaire de la Zone Torride, et qu'il est plus gros, plus fort, plus docile à mesure qu'il habite des pays plus chauds, on n'a jamais dû douter qu'il ne pût être d'une grande utilité dans les Antilles, et qu'il ne s'y perpétuât aisément. Il faut le croire, sur-tout depuis les heureuses expériences qui ont été faites à la Guyane.

L'indolence et la routine qui ont empêché la propagation des animaux domestiques, n'ont pas moins arrêté le succès de la transplantation de nos végétaux. On a porté successivement aux îles, plusieurs espèces d'arbres fruitiers. Ceux qui n'ont pas péri, sont des espèces de sauvageons dont les fruits ne

sont ni beaux ni bons. La plupart ont dégénéré fort vîte, parce qu'on las a abandonnés à la force d'une végétation toujours active, toujours excitée par la rosée abondante des nuits, par les vives chaleurs du jour, double principe de fécondité. Peut-être un observateur intelligent en auroit-il su profiter pour se procurer des fruits passables ; mais on ne trouve pas de ces hommes dans les colonies. Si nos plantes potagères y ont réussi ; si elles sont toujours renaissantes, toujours vertes, toujours mûres ; c'est qu'elles n'ont pas eu à lutter contre le climat où ils rencontroient une terre humide et pâteuse qui leur est propre ; c'est qu'elles n'exigeoient pas le moindre soin. Les sueurs des esclaves arrosent des productions plus utiles.

XXVI. *Les esclaves sont d'abord occupés de leur subsistance. On leur demande ensuite de riches productions.*

On a tourné les premiers travaux de ces malheureux vers les objets nécessaires pour la conservation de leur misérable existence. Avant leur arrivée aux isles, croissoient sans soin, au milieu des forêts, la patate et l'igname. La patate est une espèce de lise-

ron, qui s'élève peu-à-peu, dont les feuilles sont alternés, anguleuses, en cœur; dont la fleur est semblable pour la forme et le nombre des parties à celle du liseron ordinaire. La tige de l'iguame est grimpante, herbacée, garnie de feuilles opposées ou alternes, taillées en cœur, qui laissent échapper de leur aisselle des épis de fleurs mâles sur un pied, femelles sur un autre, munies chacune d'un calice à six divisions. Les mâles ont six étamines. Le pistil des femelles est surmonté de trois styles. Il adhère au calice et devient avec lui une capsule comprimée à trois loges remplies de deux semences. Ces plantes, assez multipliées par la nature seule pour la subsistance d'un petit nombre de sauvages, dûrent être cultivées, lorsqu'il fallut nourrir une population plus considérable. On s'y détermina, et on leur associa d'autres plantes tirées du pays même des nouveaux consommateurs.

L'Afrique a fourni aux isles un arbrisseau qui s'élève environ quatre pieds, qui vit quatre ans, et qui est utile pendant toute sa durée. Ses feuilles sont composées de trois folioles alongées, réunies sur un petiole commun. Ses fleurs jaunâtres, irrégul ères comme

celles des plantes légumineuses, sont disposées en bouquets aux extrémités des rameaux. Il porte des gousses qui renferment plusieurs grains d'une espèce de pois très-saine et très-nourrissante. On appelle cet arbuste pois d'Angole. Il réussit également, et dans les terres naturellement stériles, et dans celles dont on a épuisé les sels. Aussi les meilleurs administrateurs d'entre les colons ne manquent-ils jamais d'en semer dans toutes les parties de leurs habitations, qui, dans d'autres mains, resteroient incultes.

Cependant, le présent le plus précieux que les îles aient reçu de l'Afrique, c'est le manioc. La plupart des historiens l'ont regardé comme une plante originaire d'Amérique. On ne voit pas trop sur quel fondement est appuyée cette opinion, quoique assez généralement reçue. Mais la vérité en fût-elle démontrée, les Antilles n'en tiendroient pas moins le manioc des Européens qui l'y ont transporté avec les Africains qui s'en nourrissoient. Avant nos invasions, la communication du continent d'Amérique avec ces îles étoit si peu de chose, qu'une production de la terre-ferme pouvoit être ignorée dans l'archipel des Antilles. Ce qu'il y a de certain,

c'est que les sauvages, qui offrirent à nos premiers navigateurs des bananes, des ignames, des patates, ne leur présentèrent point de manioc; c'est que les Caraïbes, concentrés à la Dominique et à Saint-Vincent, l'ont reçu de nous; c'est que le caractère des sauvages ne les rendoit pas propres à une culture si suivie; c'est que cette sorte de culture exige des champs très-découverts, et que dans les forêts dont ces îles étoient hérissées, on ne trouva pas des intervalles défrichés qui eussent plus de vingt-cinq toises en quarré. Enfin, ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne voit l'usage du manioc établi qu'après l'arrivée des noirs; et que de tems immémorial il forme la nourriture principale d'une grande partie de l'Afrique.

Quoi qu'il en soit, le manioc est une plante qui vient de bouture. On la place dans des fosses de cinq ou six pouces de profondeur, qu'on remplit de la terre même qu'on en avoit tirée. Ces fosses sont éloignées les unes des autres de deux pieds ou deux pieds et demi, selon la nature du terrein. L'arbuste s'élève un peu plus que la hauteur de l'homme. Son tronc, à-peu-près gros comme le bras, est d'un bois mou et cassant. A mesure qu'il croît,

les feuilles basses tombent, en laissant sur la tige une impression demi-circulaire. Il n'en reste que vers le sommet. Elles sont toujours alternes et découpées profondément en plusieurs lobes. L'extrémité des rameaux est terminée par des bouquets de fleurs mâles et femelles, confondues ensemble. Le calice des premières est à cinq divisions et renferme dix étamines; celui des secondes est de cinq pièces. Le pistil qu'elles entourent est surmonté de trois styles velus et devient une capsule hérissée à trois loges, remplie de trois semences. Il n'y a d'utile, dans la plante, que sa racine qui est tubéreuse et acquiert au bout de huit mois ou plus la grosseur d'une belle rave. On en distingue plusieurs variétés qui diffèrent par leur volume, leur couleur et le tems qu'elles mettent à mûrir. Cette plante est délicate; la culture en est pénible; le voisinage de toute sorte d'herbes l'incommode; il lui faut un terrein sec et léger.

Lorsque les racines ont atteint la grosseur et la maturité qu'elles doivent avoir, on les arrache et on leur fait subir différentes préparations pour les rendre propres à la nourriture des hommes. Il faut ratisser leur première peau, les laver, les raper et les mettre ensuite

à la presse pour en extraire le suc regardé comme un poison très-actif. La cuisson achève de faire évaporer ce qui pourroit y rester du principe vénéneux qu'elles renfermoient. Lorsqu'il ne paroît plus de fumée, on les ôte de dessous la platine de fer, où on les a fait cuire, et on les laisse refroidir.

La racine de manioc rapée, et réduite en petits grains par la cuisson, s'appelle farine de manioc. On donne le nom de cassave à la pâte de manioc, changée en gâteau par la seule attention de la faire cuire sans la remuer. Il y auroit du danger de manger autant de cassave que de farine, parce que la cassave est beaucoup moins cuite. L'une et l'autre se conservent long-tems et sont très-nourrissantes, mais d'une digestion un peu difficile. Quoiqu'elles paroissent d'abord insipides, il se trouve un grand nombre de blancs nés aux îles qui les préfèrent au meilleur froment. La plupart des Espagnols en font un usage habituel. Le Français en nourrit ses esclaves. Les autres peuples Européens qui ont formé des établissemens aux îles, ne connoissent que peu le manioc. C'est de l'Amérique Septentrionale que ces colonies reçoivent leur subsistance; de sorte que si par quelque événe-

ment, qui est très-possible, leur liaison avec cette fertile contrée étoit interrompue pendant quatre mois, elles seroient réduites à mourir de faim. Une avidité sans bornes ferme les yeux des colons insulaires sur ce danger imminent. Tous, ou presque tous, trouvent avantageux de tourner l'activité entière de leurs esclaves, vers les productions qui entrent dans le commerce. Les principales sont l'indigo, la cochenille, le cacao, le rocou, le coton, le café, le sucre. On a parlé des trois premières dans l'histoire des régions soumises à la Castille. Il faut décrire actuellement les autres.

XXVII. *De la culture du rocou.*

Le rocou est une teinture rouge, nommée achiote par les Espagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce soit. L'arbre qui le donne est aussi haut et plus touffu que le prunier. Il a l'écorce roussâtre, les feuilles grandes, alternes, en cœur, accompagnées à leur base de deux stipules ou membranes qui tombent de bonne heure. Les fleurs disposées en bouquets ont un calice à cinq divisions, dix pétales légérement purpurins,

dont cinq sont inférieurs et plus petits. Ils tiennent, de même qu'un grand nombre d'étamines, sous le pistil qui est couronné d'un seul style. Le fruit est une capsule d'un rouge foncé, hérissée de pointes molles, large à sa base, retrécie par le haut. Elle s'ouvre dans sa longueur en deux grandes valves, garnies intérieurement d'un réceptacle longitudinal, couvert de semences. Ces semences sont enduites d'une substance extractive et rouge, qui est le rocou proprement dit. Cet arbre fleurit et fructifie deux fois dans l'année.

Il suffit qu'une des huit ou dix gousses, que chaque bouquet contient, s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puisse les cueillir toutes. On en détache les graines, qui sont mises aussitôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorsque la fermentation commence, les graines sont remuées fortement avec de grandes spatules de bois, jusqu'à ce que le rocou en soit entièrement détaché. On verse ensuite le tout dans des cribles de jonc, qui retiennent ce qu'il y a de solide, et laissent écouler dans des chaudières de fer une liqueur épaissie, rougeâtre et fétide. A mesure qu'elle bout, on la recueille dans de grandes bassines.

Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile; et l'ont remet dans la chaudière l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume, qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une spatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudière et ne noircisse point. Lorsqu'elle est cuite suffisamment et un peu durcie, on la met sur des planches où elle se refroidit. On la divise ensuite en pain de deux ou trois livres, et toutes les préparations sont terminées.

XXVIII. *De la culture du coton.*

L'arbrisseau qui fournit le coton à nos manufactures, demande un sol sec et pierreux. Il préfère celui qui est déjà familiarisé par la culture. Ce n'est pas que la plante ne paroisse mieux prospérer dans un terrein neuf que dans un sol usé, mais en y poussant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'exposition du levant est celle qui lui convient le mieux. C'est en mars, c'est en avril et dans les premières pluies du printemps, que commence la culture du coton. On fait des trous à sept ou huit pieds de distance les uns des autres, et l'on y jette un nombre indéterminé

de graines. Lorsqu'elles sont levées à la hauteur de cinq ou six pouces, toutes les tiges sont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuses. Celles-ci sont étêtées deux fois avant la fin d'août. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'il n'y a que le bois poussé après la dernière taille, qui porte du fruit, et que si on laissoit monter l'arbuste au-dessus de quatre pieds, la récolte seroit moins aisée sans être plus abondante.

Pour qu'il puisse prospérer, on doit porter une attention très-suivie à arracher les mauvaises herbes qui naissent autour de cet arbuste utile. Les pluies fréquentes lui conviennent, mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut sur-tout que les mois de mars et d'avril, tems où se fait la récolte, soient bien secs, pour que le coton ne soit pas taché ou rougi.

Pour renouveller cet arbrisseau, on le recèpe tous les deux ou trois ans jusqu'à la racine, qui produit plusieurs rejettons. Ils se chargent de feuilles à trois ou cinq lobes, disposées alternativement sur les tiges et accompagnées de deux stipules. Au bout de huit ou neuf mois, il paroît des fleurs jaunes, rayées de rouge, assez grandes, semblables à la fleur de mauve pour la structure et le nombre de

leurs parties. Le pistil, placé dans le milieu, devient une coque de la grosseur d'un œuf de pigeon, à trois ou quatre loges. Chaque loge, en s'ouvrant, laisse appercevoir plusieurs graines arrondies, enveloppées d'une bourre blanche, qui est le coton proprement dit. Cette ouverture du fruit indique sa maturité et le tems propre à la récolte.

Lorsqu'elle est faite, il faut séparer le coton de la graine qu'il recouvre. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'est une machine composée de deux baguettes de bois dur, qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, et des cannelures de deux lignes de profondeur. On les assujettit par les deux bouts, et il n'y a de distance entr'elles que celle qui est nécessaire pour laisser la graine. A l'un des bouts, est une espèce de petite meule, qui, mise en mouvement par le pied fait tourner les deux baguettes en sens contraires. Elles prennent le coton qui leur est présenté, et en font sortir par l'impulsion qu'elles ont reçue, la graine qu'il renferme.

XXIX. *De la culture du café.*

Le cafier, originaire d'Arabie, où la nature avare pour les besoins est prodigue pour le

luxe, fut long-tems la plante chérie de cette terre heureuse. Les tentatives inutiles que firent les Européens, pour en faire germer le fruit, leur firent croire que les habitans du pays le trempoient dans l'eau bouillante ou le faisoient sécher au four, avant de le vendre, pour conserver à jamais un commerce qui faisoit leur richesse principale. On ne fut détrompé de cette opinion que lorsqu'on eut porté l'arbre même à Batavia, et ensuite à l'île de Bourbon et à Surinam. L'expérience fit voir qu'il en étoit du cafier comme de beaucoup d'autres plantes, dont la semence ne lève point, si elle n'est mise en terre toute récente.

Cet arbre, qui ne prospère que sous un climat où l'hiver ne se fait pas sentir, a des feuilles lisses, entières, ovales et aigues comme celles du laurier; elles sont de plus opposées et séparées à leur base par une écaille intermédiaire. Les fleurs, disposées en anneaux, ont une corolle blanche, semblable à celle du jasmin, chargée de cinq étamines, et portées elles-mêmes sur le pistil. Celui-ci, renfermé dans un calice à cinq divisions, devient avec lui une baie d'abord verte, puis rougeâtre, de la grosseur d'une petite cerise, remplie de deux noyaux ou fèves de substance dure et

comme cornée. Ces noyaux, convexes à l'extérieur, applatis et sillonnés du côté par lequel ils se touchent, donnent, lorsqu'ils ont été rôtis et mis en poudre, une infusion fort agréable, propre à écarter le sommeil, et dont l'usage, ancien dans l'Asie, s'est répandu insensiblement dans la plus grande partie du globe.

Le meilleur café, le café le plus cher est toujours celui d'Arabie; mais les îles de l'Amérique et les côtes de ce Nouveau-Monde qui le cultivent depuis le commencement du siècle, en fournissent infiniment davantage. Il n'y a pas le même degré de bonté par-tout. Celui qui naît dans un sol favorable, qui croît à l'exposition du levant, qui jouit de la fraîcheur des rosées et des pluies, qui est mûri par une chaleur tempérée : celui-là est supérieur aux autres.

Les plants du cafier doivent être mis dans des trous de douze à quinze pouces, et à six, sept, huit ou neuf pieds de distance, suivant la nature du terrein. Naturellement ils s'élèveroient à dix-huit ou vingt pieds. On les arrête à cinq pour pouvoir cueillir commodément leur fruit. Ainsi étêtés, ils étendent si bien leurs branches qu'elles se confondent.

Tantôt cet arbre récompense les travaux du cultivateur dès la troisième année, et tantôt seulement à la cinquième ou à la sixième. Quelquefois il ne produit pas une livre de café, et d'autrefois il en donne jusqu'à trois ou quatre. En quelques endroits, il ne dure que douze ou quinze ans, et en d'autres vingt-cinq ou trente. Ces variations dépendent singuliérement du sol où il est placé.

Le café de l'Amérique resta long-tems dans un état d'imperfection qui l'avilissoit. On ne lui accordoit alors aucun soin. Cette négligence a diminué peu à peu. Ce n'est qu'après avoir été bien lavé; qu'après avoir été dépouillé de sa gomme; qu'après avoir reçu toutes les préparations convenables, qu'il est aujourd'hui porté au moulin.

Ce moulin est composé de deux rouleaux de bois, garnis de lames de fer, longs de dix-huit pouces sur dix ou douze de diamétre; ils sont mobiles; et par le mouvement qu'on leur donne, ils s'approchent d'une troisième pièce immobile qu'on nomme mâchoire. Au-dessus des rouleaux est une trémie dans laquelle on met le café, qui, tombant entre les rouleaux et la mâchoire, se dépouille

de sa première peau, et se divise en deux parties dont il est composé, comme on le voit par la forme du grain, qui est plat d'un côté, et arrondi de l'autre. En sortant de cette machine, il entre dans un crible de laiton incliné, qui laisse passer la peau du grain à travers ses fils, tandis que le fruit glisse, et tombe dans des paniers, d'où il est transporté dans un vaisseau plein d'eau, où on le lave, après qu'il y a trempé une nuit. Quand la récolte est finie et bien séchée, on remet le café dans une machine qu'on appele moulin à piler. C'est une meule de bois qu'un mulet ou un cheval fait tourner verticalement autour de son pivot. En passant sur le café sec, elle en enlève le parchemin, qui n'est autre chose qu'une pellicule qui s'étoit détachée de la graine, à mesure que le café séchoit. Débarrassé de son parchemin, on le tire de ce moulin, pour être vanné d'un autre, qu'on appelle moulin à van. Cette machine, armée de quatre pièces de fer blanc posées sur un essieu, est agitée avec beaucoup de force par un esclave; et le vent que font ces plaques nettoie le café de toutes les pellicules qui s'y trouvoient mêlées. Ensuite il est porté sur une table où les nègres en séparent tous les grains

grains cassés, et les ordures qui pourroient y rester. Après ces opérations, le café peut se vendre.

Son prix fut d'abord médiocre. La passion que prit l'Europe entière pour cette boisson délicieuse, en augmenta beaucoup la valeur. Cette raison en fit trop vivement pousser la culture, après la pacification de 1763. La production surpassa bientôt la consommation. Depuis quelques années, tous les planteurs sont ruinés. Leur sort ne changera que lorsque l'équilibre sera rétabli. Il ne nous est pas donné de fixer l'époque de cette heureuse révolution.

XXX. *De la culture du sucre.*

La canne qui donne le sucre, est une espèce de roseau qui s'élève à neuf pieds, et quelquefois plus, selon la nature du sol. Son diamètre le plus ordinaire est d'un pouce. Elle est couverte d'une écorce peu dure, qui renferme une moëlle plus ou moins compacte, remplie d'un suc doux et visqueux. Des nœuds la coupent par intervalles, et donnent naissance aux feuilles qui sont longues, étroites, coupantes sur les bords et engrainées à leur base. Celles du bas tombent, à mesure que

la tige s'élève. Elle est terminée par une pannicule soyeuse, assez considérable, dont chaque fleur a trois étamines et une seule graine, recouverte d'un calice à deux feuillets, entouré de poils.

Cette plante est cultivée de toute ancienneté dans quelques contrées de l'Asie et de l'Afrique. Vers le milieu du douzième siècle, on en enrichit la Sicile, d'où elle passa dans les provinces méridionales de l'Espagne. Elle fut depuis naturalisée à Madère et aux Canaries. C'est de ces isles qu'on la tira pour la porter dans le Nouveau-Monde, où elle a aussi-bien prospéré que si elle en étoit originaire.

Toutes les terres ne lui conviennent pas également. Celles qui sont grasses et fortes, basses et marécageuses, environnées de bois, ou nouvellement défrichées, ne produisent, malgré la grosseur et la longueur des cannes, qu'un suc aqueux, peu sucré, de mauvaise qualité, difficile à cuire, à purifier et à conserver. Les cannes, plantées dans un terrein où elles trouvent bientôt le tuf ou le roc, n'ont qu'une durée fort courte, et ne donnent que peu de sucre. Un sol léger, poreux et profond, est celui que la nature a destiné à cette production.

La méthode générale pour l'obtenir, est de préparer un grand champ ; de faire, à trois pieds de distance l'une de l'autre, des tranchées qui aient dix-huit pouces de long, douze de large, et six de profondeur ; d'y coucher deux, et quelquefois trois boutures d'environ un pied chacune, tirées de la partie supérieure de la canne, et de les couvrir légérement de terre. Il sort de chacun des nœuds qui se trouvent dans les boutures, une tige qui, avec le tems, devient canne à sucre.

On doit avoir l'attention de la débarrasser continuellement des mauvaises herbes, qui ne manquent jamais de naître autour d'elle. Ce travail ne dure que six mois. Les cannes sont alors assez touffues et assez voisines les unes des autres pour faire périr tout ce qui pourroit nuire à leur fécondité. On les laisse croître ordinairement dix-huit mois ; ce n'est guère qu'à cette époque qu'on les coupe.

Il sort de leur souche des rejettons qui sont coupés à leur tour quinze mois après. Cette seconde coupe ne donne guere que la moitié du produit de la première. On en fait quelquefois une troisième, et même une quatrième, qui sont toujours moindres progressivement, quelle que soit la bonté du sol. Aussi n'y a-t-il

que le défaut de bras pour replanter son champ, qui puisse obliger un cultivateur actif à demander à sa canne plus de deux récoltes.

Elles ne se font pas dans toutes les colonies, à la même époque. Dans les établissemens Français, Danois, Espagnols, Hollandais, elle commencent en janvier, et continuent jusqu'en octobre. Cette méthode ne suppose pas une saison fixe pour la maturité de la canne. Cependant, cette plante doit avoir comme les autres ses progrès; et on remarque très-bien qu'elle est en fleur dans les mois de novembre et de décembre. Il doit résulter de l'usage de ces nations qui ne cessent point de récolter pendant dix mois, qu'elles coupent des cannes, tantôt prématurées, et tantôt trop mûres. Dès-lors le fruit n'a pas les qualités requises. Cette récolte doit avoir une saison fixe, et c'est vraisemblablement dans les mois de mars et d'avril, où tous les fruits doux sont mûrs, tandis que les fruits aigres ne mûrissent qu'aux mois de juillet et d'août.

Les Anglais coupent leurs cannes en mars et en avril. Ce n'est pas cependant la raison de maturité qui les détermine. La sécheresse qui règne dans leurs isles, leur rend les pluies qui tombent en septembre nécessaires

pour planter ; et comme la canne est dix-huit mois à croître, cette époque ramène toujours leur récolte au point de maturité.

Pour extraire le suc des cannes coupées, ce qui doit se faire dans vingt-quatre heures, sans quoi il s'aigriroit ; on les met entre deux cylindres de fer ou de cuivre, posés perpendiculairement sur une table immobile. Le mouvement de ces cylindres est déterminé par une roue horizontale, que des bœufs ou des chevaux font tourner : mais dans les moulins à eau, cette roue horizontale tire son mouvement d'une roue perpendiculaire, dont la circonférence, présentée au courant de l'eau, reçoit une impression qui la fait mouvoir sur son axe ; de la droite à la gauche, si le courant de l'eau frappe la partie supérieure de la roue ; de la gauche à la droite, si le courant frappe la partie inférieure.

Du réservoir, où le suc de la canne est reçu, il tombe dans une chaudière où l'on fait évaporer les parties d'eau les plus faciles à se détacher. Cette liqueur est versée dans une autre chaudière, où un feu modéré lui fait jetter sa première écume. Lorsqu'elle a perdu sa glutinosité, on la fait passer dans une troisième chaudière où elle jette beau-

coup plus d'écume à un degré plus fort de chaleur. Ensuite on lui donne le dernier degré de cuisson dans une quatrième chaudière, dont le feu est à celui de la première comme trois à un.

Ce dernier feu décide du sort de l'opération. S'il a été bien conduit, le sucre forme des crystaux plus ou moins gros, plus ou moins brillans, à raison de la plus grande ou de la moindre quantité d'huile qui les salit. Si le feu a été trop poussé, la matière se réduit à un extrait noir et charbonneux, qui ne peut plus fournir de sel essentiel. Si le feu a été trop modéré, il reste une quantité considérable d'huiles étrangères, qui marquent le sucre, le rendent gras et noirâtre; de sorte que quand on veut le dessécher, il devient toujours poreux, parce que les intervalles qu'occupoient les huiles restent vuides.

Aussi-tôt que le sucre est refroidi, on le verse dans des vases de terre faits en cône. La base du cône est découverte, son sommet est percé d'un trou; et on fait écouler par ce trou l'eau qui n'a pu fournir des crystaux. C'est ce qu'on nomme le sirop. Après l'écoulement, on a du sucre brut. Il est gras, il est brun, il est mou.

La plupart des îles laissent à l'Europe le soin de donner au sucre les autres préparations nécessaires pour en faire usage. Cette pratique leur épargne des bâtimens coûteux. Elle laisse plus de noirs à employer aux travaux des terres. Elle permet de récolter sans interruption deux ou trois mois de suite. Elle emploie un plus grand nombre de navires pour l'exportation.

Les seuls colons Français ont cru de leur intérêt de donner à leurs sucres une autre façon. Quelle que puisse être la perfection de la cuite du suc de la canne, il reste toujours une infinité de parties étrangères accrochées aux sels du sucre, auxquel elles paroissent être ce que la lie est au vin. Elles lui donnent une couleur terne et un goût de tartre, dont on cherche à le dépouiller par une opération appellée *terrage*. Elle consiste à remettre le sucre brut dans un nouveau vase de terre, en tout semblable à celui dont nous avons parlé. On couvre la surface du sucre dans toute l'étendue de la base du cône, d'une marne blanche qu'on arrose d'eau. En se filtrant à travers cette marne, l'eau entraîne une portion de terre calcaire, qu'elle promène sur les différentes molécules salines, où cette terre rencontre

des matières grasses auxquelles elle s'unit. On fait ensuite écouler cette eau par l'ouverture du sommet du moule, et on a un second sirop qu'on nomme melasse, et qui est d'autant plus mauvais que le sucre étoit plus beau, c'est-à-dire, qu'il contenoit moins d'huile étrangère à sa nature : car alors la terre calcaire, dissoute par l'eau, passe seule et fait sentir toute son âcreté.

Ce terrage est suivi d'une dernière préparation qui s'opère par le feu, et qui a pour objet de faire évaporer l'humidité dont les sels se sont imprégnés pendant le terrage. Pour y parvenir, on fait sortir la forme du sucre du vase conique de terre; on la transporte dans une étuve qui reçoit d'un fourneau de fer une chaleur douce et graduelle, et on l'y laisse jusqu'à ce que le suc soit très-sec; ce qui arrive ordinairement au bout de trois semaines.

Quoique les frais qu'exige cette opération soient perdus en général pour la chose, puisque le sucre terré est communément raffiné en Europe de la même manière que le sucre brut; cependant tous les habitans des îles Françaises qui sont en état de purifier ainsi leurs sucres, ne manquent guère de prendre

ce soin. Ils y trouvent l'avantage inappréciable pour une nation dont la marine militaire est foible, de faire passer en tems de guerre de plus grandes valeurs dans leur métropole avec un moindre nombre de bâtimens que s'ils ne faisoient que du sucre brut.

On peut juger d'après celui-ci, mais beaucoup mieux d'après le sucre terré, de quelle sorte de sels il est composé. Si le sol où la canne a été plantée est solide, pierreux, incliné, les sels seront blancs, angulaires et les grains fort gros. Si le sol est marneux, sa blancheur sera la même, mais les grains taillés sur moins de faces, réfléchiront moins de lumière. Si le sol est gras et spongieux, les grains seront à-peu-près sphériques, la couleur sera terne, le sucre fuira sous le doigt sans y laisser de sentiment. Ce dernier sucre est réputé de la plus mauvaise espèce.

Quelle qu'en soit la raison, les lieux exposés au nord produisent le meilleur sucre, et les terreins marneux en donnent davantage. Les préparations qu'exige le sucre qui pousse dans ces deux espèces de sol, sont moins longues et moins laborieuses qu'elles ne le sont pour le sucre produit dans une terre grasse. Mais ces principes sont sujets à des modifications infi-

nies, dont la recherche n'appartient qu'à des chymistes ou à des cultivateurs très-attentifs.

La canne fournit, outre le sucre, des sirops qui valent le douziéme du prix des sucres. Le sirop de meilleure qualité est celui qui coule d'un premier vase dans un second, lorsqu'on fait le sucre brut. Il est composé de matières grossières, qui entraînent avec elles des sels de sucre, soit qu'elles les contiennent, soit qu'elles les aient détachées dans leur passage. Le sirop inférieur, plus amer et en moindre quantité, est formé par l'eau qui entraîne les parties tartreuses et terrestres du sucre, lorsqu'on le lessive. Par le moyen du feu, on tire encore quelque sucre du premier sirop, qui, après cette operation, est moins estimé que le second.

Tous deux sont consommés dans le nord de l'Europe, où ils tiennent lieu de beurre et de sucre au peuple. L'Amérique Septentrionale en fait le même usage, et de plus s'en sert pour donner de la fermentation et un goût agréable à une boisson nommée *pruss*, qui n'est autre chose qu'une infusion d'une écorce d'arbre.

Ce sirop est encore plus utile, par le secret qu'on a trouvé de le convertir en le distillant,

en une eau-de-vie que les Anglais appellent *rum*, et les Français *taffia*. Cette opération, très-simple, se fait en mêlant un tiers de sirop avec deux tiers d'eau. Lorsque ces deux substances ont suffisamment fermenté, ce qui arrive ordinairement au bout de douze ou quinze jours, elles sont mises dans un alambic bien net où la distillation se fait à l'ordinaire. La liqueur qu'on en retire est égale à la quantité de sirop qui a été employée.

Telle est la méthode à laquelle, après beaucoup d'expériences et de variations, toutes les isles se sont généralement arrêtées pour la culture du sucre. Elle est bonne sans doute, mais peut-être n'est-elle pas arrivée au degré de perfection dont elle est susceptible. On peut conjecturer que, si au lieu de planter les cannes en de grands champs d'une seule pièce, on distribuoit un terrein par division de dix toises, laissant entre deux divisions plantées une division d'intervalle sans culture, il en résulteroit de grands avantages. Dans la pratique actuelle, il n'y a que les cannes des bordures qui soient d'une belle venue, et qui mûrissent à propos. Celles du milieu sont en partie avortées et mûrissent mal, parce qu'elles sont privées du courant de l'air, qui

n'agit que par son poids, et parvient rarement au pied de ces cannes toujours couvert par les feuilles.

Dans ce nouveau système de plantation, les portions de terre qui auroient reposé seroient plus propres à la reproduction, lorsqu'on auroit récolté les divisions plantées, qui à leur tour auroient du repos. Il est à présumer que par cette méthode on obtiendroit autant de sucre que par la routine actuelle, avec cet avantage de plus, qu'elle exigeroit moins d'esclaves pour l'exploitation. On peut juger de ce que vaudroit alors la culture du sucre, par ce qu'elle rend aujourd'hui malgré son imperfection.

Dans une habitation établie sur un bon sol, et suffisamment pourvue de noirs, de bestiaux, de toutes les choses nécessaires, deux hommes exploitent un quarré de cannes, c'est-à-dire, cent pas géométriques en tout sens. Ce quarré doit donner communément soixante quintaux de sucre brut. Le prix moyen du quintal, rendu en Europe, sera de vingt livres, déduction faite de tous frais. Voilà donc un revenu de six cents francs pour le travail de chaque homme. Cent cinquante livres, auxquelles on joindra le prix des sirops et des taffias, suffi-

ront

tont aux dépenses d'exploitation, c'est-à-dire, à la nourriture des esclaves, à leur dépérissement, à leurs maladies, à leurs vêtemens, à la réparation des ustensiles, aux accidens même. Le produit net d'un arpent et demi de terre sera donc de quatre cent cinquante livres. On trouveroit difficilement une culture plus avantageuse.

On peut même objecter que c'est en mettre le produit au-dessous de sa valeur réelle, parce qu'un quarré de cannes n'occupe pas deux hommes. Mais ceux qui feroient cette objection, doivent observer que la fabrique du sucre exige d'autres travaux que ceux de sa culture, et par conséquent des ouvriers employés ailleurs que dans les champs. L'estime et la compensation de ces différens genres de service, obligent à défalquer du produit d'un quarré de plantation, les frais de l'entretien de deux hommes.

C'est principalement avec leur sucre, que les isles se procurent tout ce qui convient ou qui plaît à leurs colons. Elles tirent de l'Europe des farines, des boissons, des viandes salées, des soieries, des toiles, des quincailleries; tout ce qui forme leur vêtement, leur nourriture, leur ameublement, leur parure,

leurs commodités, leurs fantaisies même. Leurs consommations en tout genre sont prodigieuses, et doivent influer nécessairement dans les mœurs des habitans, la plupart assez riches pour se les permettre.

XXXI. *Caractère des Européens établis dans l'archipel américain.*

Il semble que les Européens transplantés dans les isles de l'Amérique, ne devroient pas avoir moins dégénéré que les animaux qu'ils y ont fait passer. Le climat agit sur tous les êtres vivans. Mais les hommes sont moins immédiatement soumis à la nature, et résistent à son influence, parce qu'ils sont, de tous les êtres, ceux qui ont le plus de moral. Les premiers colons établis dans les Antilles, corrigèrent l'activité d'un nouveau ciel et d'un nouveau sol, par les commodités qu'ils pouvoient tirer d'un commerce toujours ouvert avec leur ancienne patrie. Ils apprirent à se loger et à se nourrir de la manière la plus convenable à leur changement de situation. Ils retinrent des habitudes de leur éducation, tout ce qui pouvoit s'accorder avec les loix physiques de l'air qu'ils respiroient. Avec eux, ils transportèrent en Amérique les alimens, les

usages d'Europe, et familiarisèrent ensemble des êtres et des productions que la nature avoit séparés par un intervalle équivalent à la largeur d'une zone. Mais de toutes leurs coutumes primitives, la plus salutaire peut-être, fut celle de mêler et de diviser les races par le mariage.

Toutes les nations, même les moins policées, ont proscrit l'union des sexes entre les enfans de même famille; soit que l'expérience ou le préjugé leur ait dicté cette loi, soit que le hazard y conduise naturellement. Des êtres élevés ensemble dès l'enfance, accoutumés à se voir sans cesse, contractent plutôt dans cette familiarité l'indifférence qui naît de l'habitude, que ce sentiment vif et impétueux de sympathie qui rapproche tout-à-coup deux êtres qui ne se sont jamais vus. Si dans la vie sauvage la faim divise les familles, l'amour les aura sans doute réunies. L'histoire fabuleuse ou vraie de l'enlèvement des Sabines, montre que le mariage a été la première alliance des nations. Ainsi le sang se sera mêlé de proche en proche, ou par les rencontres fortuites d'une vie errante, ou par les conventions et les convenances des peuplades fixes. L'avantage physique de croiser

les races entre les hommes comme entre les animaux, pour empêcher l'espèce de s'abâtardir, est le fruit d'une expérience tardive, postérieure à l'utilité reconnue d'unir les familles, pour cimenter la paix des sociétés. Les tyrans ont su de bonne heure jusqu'à quel point il leur convenoit de séparer et de rapprocher leurs sujets entre eux, afin de les tenir dans la dépendance. Ils ont séparé les conditions par des préjugés ; parce que cette ligne de division entre elles, étoit un lien de soumission envers le souverain, qui les balançoit et les contenoit par leur haine et leur opposition mutuelles. Ils ont rapproché les familles dans chaque condition ; parce que cette union étouffoit un germe éternel de dissension, contraire à tout esprit de société nationale. Ainsi le mélange des races et des familles par le mariage, s'est combiné sur les institutions politiques, beaucoup plus encore que d'après les vues de la nature.

Mais quels que soient le principe physique et le but moral de cet usage, il fut observé par les Européens qui voulurent se perpétuer dans les îles. La plupart se marièrent, ou dans leur patrie, avant de passer dans le Nouveau-Monde, ou avec des personnes qui y

débarquoient. L'Européen alla épouser une Créole, ou le Créole alla épouser l'Européenne, que le sort ou sa famille amenoient en Amérique. De cette heureuse association s'est formé un caractère particulier, qui distingue dans les deux mondes l'homme né sous le ciel du nouveau, mais de parens issus de l'un et de l'autre. On tracera les traits de ce caractère avec d'autant plus de confiance, qu'ils seront puisés dans les écrits d'un observateur profond, qui nous a déjà fourni quelques particularités d'histoire naturelle.

Les Créoles sont en général bien faits. A peine en voit-on un seul affligé des difformités si communes dans les autres climats. Ils ont tous dans les membres une souplesse extrême ; soit qu'on doive l'attribuer à une constitution organique, propre aux pays chauds, à l'usage de les élever sans les entraves du maillot ou de nos corsets, ou aux exercices qui leur sont familiers dès l'enfance. Cependant leur teint n'a jamais cet air de vie et de fraîcheur, qui tient de plus près à la beauté que des traits réguliers. Leur santé ressemble pour la couleur à la convalescence : mais cette teinte livide, plus

ou moins foncée, est à-peu-près celle de nos peuples méridionaux.

Leur intrépidité s'est signalée à la guerre par une continuité d'actions brillantes. Il n'y auroit pas de meilleurs soldats, s'ils étoient plus capables de discipline.

L'histoire ne leur reproche aucune de ces lâchetés, de ces trahisons, de ses bassesses, qui souillent les annales de tous les peuples. A peine citeroit-on un crime honteux, qu'ait commis un Creole.

Tous les étrangers, sans exception, trouvent dans les îles une hospitalité prévenante et généreuse. Cette utile vertu se pratique avec une ostentation, qui prouve au moins l'honneur qu'on y attache. Ce penchant naturel à la bienfaisance, exclut l'avarice; les Créoles sont faciles en affaires.

La dissimulation, les ruses, les soupçons, n'entrent jamais dans leur ame. Glorieux de leur franchise, l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, et leur extrême vivacité, écartent de leur commerce ces mystères et ces réserves qui étouffent la bonté du caractère, éteignent l'esprit social, et retrécissent la sensibilité.

Une imagination ardente qui ne peut

souffrir aucune contrainte, les rend indépendans et inconstans dans leurs goûts. Elle les entraîne au plaisir avec une impétuosité toujours nouvelle, à laquelle ils sacrifient et leur fortune et tout leur être.

Une pénétration singulière ; une prompte facilité à saisir toutes les idées et à les rendre avec feu ; la force de combiner, jointe au talent d'observer ; un mélange heureux de toutes les qualités de l'esprit et du caractère, qui rendent l'homme capable des plus grandes choses, leur fera tout oser, quand l'oppression les y aura forcés.

L'air dévorant et salin des Antilles prive les femmes de ce coloris animé, qui fait l'éclat de leur sexe. Mais elles ont une blancheur tendre, qui laisse aux yeux tout leur pouvoir d'agir, de porter dans les ames ces traits profonds dont rien ne peut défendre. Extrêmement sobres, tandis que les hommes consomment à proportion des chaleurs qui les épuisent, elles n'aiment que l'usage du chocolat, du café, de ces liqueurs spiritueuses qui redonnent aux organes le ton et la vigueur que le climat énerve.

Elles sont très-fécondes, souvent mères de dix ou douze enfans. Cette propagation vient

de l'amour qui les attache fortement à l'homme qu'elles possèdent, mais qui les rejette promptement vers un autre, dès que la mort a rompu les nœuds d'un premier ou d'un second hymen.

Jalouses jusqu'à la fureur, elles sont rarement infidelles. L'indolence qui leur fait négliger les moyens de plaire, le goût des hommes pour les négresses, une manière de vivre, isolée ou publique, qui éloigne les occasions et les dangers de la galanterie ; voilà les meilleurs soutiens de la vertu des femmes.

L'espèce de solitude où elles sont dans leurs habitations, leur donne une grande timidité, qui les embarrasse dans le commerce du monde. Elles contractent de bonne heure, un défaut d'émulation et de volonté, qui les empêche de cultiver les talens agréables de l'éducation. Elles semblent n'avoir de force ni de goût que pour la danse, qui les porte et les anime, sans doute, à des plaisirs encore plus vifs. Cet instinct de volupté les suit dans tous les âges ; soit qu'elles y retrouvent le souvenir, ou quelque sensation de leur jeunesse ; soit pour d'autres raisons qui ne nous sont pas connues.

De ce tempérament naît un caractère ex-

trêmement sensible et compatissant pour les maux, jusqu'à ne pouvoir en supporter la vue : mais en même temps exigeant et sévère pour le service des domestiques qui sont attachés à leur personne. Plus despotiques, plus inexorables envers leurs esclaves, que les hommes même, il ne leur coûte rien d'ordonner des châtimens, dont la vue seroit pour elles une punition et une leçon, si jamais elles en étoient les témoins.

C'est de cet esclavage des nègres, que les Créoles tirent peut-être en partie un certain caractère, qui les fait paroître bizarres, fantasques, et d'une société peu goûtée en Europe. A peine peuvent-ils marcher dans l'enfance, qu'ils voient autour d'eux des hommes grands et robustes, destinés à deviner, à prévenir leur volonté. Ce premier coup-d'œil doit leur donner d'eux-mêmes l'opinion la plus extravagante. Rarement exposés à trouver de la résistance dans leurs fantaisies, même injustes, ils prennent un esprit de présomption, de tyrannie et de mépris, pour une grande portion du genre humain. Rien n'est plus insolent que l'homme qui vit presque toujours avec ses inférieurs : mais quand ceux-ci sont des esclaves, accoutumés à servir

des enfans, à craindre jusqu'à des cris qui doivent leur attirer des châtimens, que peuvent devenir des maîtres qui n'ont jamais obéi, des méchans qui n'ont jamais été punis, des fous qui mettent des hommes à la chaîne ?

Une idolâtrie si cruellement indulgente, donne aux Américains cet orgueil qu'on doit haïr en Europe, où plus d'égalité entre les hommes, leur apprend à se respecter davantage. Elevés sans connoître la peine ni le travail, ils ne savent, ni surmonter un obstacle, ni supporter une contradiction. La nature leur a tout donné, et la fortune ne leur a rien refusé. A cet égard, semblables à la plupart des rois, ce sont des êtres malheureux, de n'avoir jamais éprouvé l'adversité. Sans le climat qui les porte violemment à l'amour, ils ne goûteroient aucun vrai plaisir de l'ame : encore n'ont-ils guère le bonheur de concevoir de ces passions qui, traversées par les obstacles et les refus, se nourrissent de larmes, et vivent de vertus. Sans les loix de l'Europe qui les gouvernent par leurs besoins, et répriment ou gênent leur excessive indépendance, ils tomberoient dans une mollesse qui les rendroit tôt ou tard les victimes de leur propre tyrannie, ou dans

une anarchie qui bouleverseroit tous les fondemens de leur société.

Mais s'ils cessoient un jour d'avoir des nègres pour esclaves, et des rois éloignés pour maîtres, ce seroit peut-être le peuple le plus étonnant qu'on eût vu briller sur la terre. L'esprit de liberté qu'ils puiseroient au berceau, les lumières et les talens qu'ils hériteroient de l'Europe, l'activité que leur donneroient de nombreux ennemis à repousser, de grandes populations à former, un riche commerce à fonder sur une immense culture, des états, des sociétés à créer, des maximes, des loix et des mœurs à établir sur la base éternelle de la raison : tous ces ressorts feroient peut-être d'une race équivoque et mêlangée, la nation la plus florissante que la philosophie et l'humanité puissent desirer pour le bonheur de la terre.

S'il arrive quelque heureuse révolution dans le monde, ce sera par l'Amérique. Après avoir été dévasté, ce monde nouveau doit fleurir à son tour, et peut-être commander à l'ancien. Il sera l'asyle de nos peuples foulés par la politique, ou chassés par la guerre. Les habitans sauvages s'y policeront, et les étrangers opprimés y deviendront libres. Mais il

faut que ce changement soit préparé par des fermentations, des secousses, des malheurs même; et qu'une éducation laborieuse et pénible dispose les esprits à souffrir et à agir.

Jeunes Créoles, venez vous exercer en Europe, y pratiquer ce que nous enseignons, y recueillir dans les restes précieux de nos antiques mœurs, cette vigueur que nous avons perdue, y étudier notre foiblesse, et puiser dans nos folies même, ces leçons de sagesse qui font éclorre les grands événemens. Laissez en Amérique vos nègres, dont la condition afflige nos regards, et dont le sang peut-être se mêle à tous les levains qui altèrent, corrompent et détruisent notre population. Fuyez une éducation de tyrannie, de mollesse et de vice que vous donne l'habitude de vivre avec des esclaves, dont l'abrutissement ne vous inspire aucun des sentimens de grandeur et de vertu qui font naître les peuples célèbres. L'Amérique a versé toutes les sources de la corruption sur l'Europe. Pour achever sa vengeance, il faut qu'elle en tire tous les instrumens de sa prospérité. Détruite par nos crimes, elle doit renaître par nos vices.

La nature semble avoir destiné les Amé-

ricains à plus de bonheur que les Européens. Si l'on excepte les fluxions de poitrine et les pleurésies, qui ne sont guère moins communes aux îles que dans les autres régions où les alternatives du chaud et du froid sont fréquentes et subites, on n'y connoît que peu de maladies. La goute, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, cent autres fléaux de l'espèce humaine, ailleurs si meurtriers, n'y font jamais le moindre ravage. Il suffit d'avoir triomphé de l'air du pays, et d'être parvenu au-dessus de l'âge moyen, pour être comme assuré d'une longue et paisible carrière. La vieillesse n'y est pas caduque, languissante, assiégée des infirmités qui l'affligent dans nos climats.

XXXII. *Maladies auxquelles les Européens sont exposés dans les îles de l'Amérique.*

Cependant celui des Antiles attaque les enfans nouveaux-nés, d'un mal qui semble renfermé dans la Zone Torride. On l'appelle *Tetanos*. Si l'enfant reçoit les impressions de l'air ou du vent, si la chambre où il vient de naître est exposée à la fumée, à trop de chaleur ou de fraîcheur, le mal se déclare aussi-tôt. Il commence par la mâchoire, qui

se roidit et se resserre au point de ne pouvoir plus s'ouvrir. Cette convulsion passe bientôt aux autres parties du corps. L'enfant meurt, faute de pouvoir prendre de nourriture. S'il échappe à ce péril qui menace les neuf premiers jours de sa vie, il n'a plus à craindre aucun autre accident. Les douceurs qu'on lui permet, même avant le sevrage qui arrive au bout d'un an, l'usage du café au lait, du chocolat, du vin, mais sur tout du sucre et des confitures : ces douceurs, si pernicieuses à nos enfans, sont offertes à ceux de l'Amérique par la nature, qui les accoutume de bonne heure aux productions de leur climat.

Le sexe, foible et délicat, a ses maux comme ses charmes. Dans les îles, c'est un affoiblissement, un anéantissement presque total de ses forces; une aversion insurmontable pour tout ce qui est sain ; une passion désordonnée pour tout ce qui nuit à sa santé. Les alimens salés ou épicés sont les seuls que l'on goûte et que l'on recherche. Cette maladie est une vraie cachexie, qui dégénère communément en hydropisie. On l'attribue à la diminution des menstrues dans les femmes qui arrivent d'Europe, et à la foiblesse ou à la privation totale de cet écoulement pério-

dique dans les femmes Créoles. Il faudroit l'attribuer encore davantage à la chaleur excessive et à la grande humidité du climat, qui, à la longue, anéantit toute espèce de ressort dans l'économie animale.

Les hommes plus robustes ont des maux plus cruels. Ils sont exposés sous ce voisinage de l'équateur, à une fièvre chaude et maligne, connue sous des noms différens, et manifestée par des hémorrhagies. Le sang qui bouillonne sous les rayons ardens du soleil, s'y déborde par le nez, par les yeux, par les autres parties du corps. La nature dans les climats tempérés ne va pas si vîte, qu'elle ne donne dans les maladies les plus aigües, le tems d'observer et de suivre le cours qu'elle prend. Elle est si prompte aux îles, que si l'on tarde à saisir la maladie dès l'instant qu'elle se déclare, elle est infailiblement mortelle. Un homme n'est pas plutôt tombé malade, qu'il voit à ses côtés le médecin, le notaire et le prêtre.

Les symptômes de cette terrible maladie semblent indiquer la nécessité des saignées. Aussi les a-t-on multipliées long-tems sans mesure. Des expériences répétées ont enfin démontré que c'étoit un moyen meurtrier. On

préfère aujourd'hui les remèdes qui peuvent tempérer cette grande raréfaction du sang, qui en entraîne la dissolution : les bains, les lavemens, l'oxycrat, les vessicatoires même, lorsqu'il y a du délire. Nous avons vu un homme de l'art et d'un sens profond qui pensoit que la cause prochaine de cette maladie étoit un coup de soleil, et qui assuroit que ceux qui ne s'y exposoient pas, échappoient généralement à cette calamité.

La plupart de ceux qui résistent à la maladie, traînent une convalescence lente et difficile. Plusieurs tombent même dans une langueur habituelle, produite par l'affaissement de toute la machine, que l'air toujours dévorant, et les alimens du pays, trop foibles sans doute, ne peuvent remettre en vigueur. De-là résultent des obstructions, des jaunisses, des gonflemens de rate, qui quelquefois se terminent par l'hydropisie.

Ce danger assaillit presque tous les Européens qui débarquent en Amérique, et souvent même les Créoles qui reviennent des pays tempérés. Mais il épargne les femmes dont le sang a des évacuations naturelles; et les nègres qui, nés sous un climat plus chaud, sont aguerris par la nature, et pré-

parés par une transpiration facile à toutes les fermentations que peut causer le soleil.

C'est cet astre, sans doute, qui par la chaleur de ses rayons moins obliques et plus constans que dans nos climats, occasionne ces fièvres violentes. Sa chaleur doit procurer l'épaississement inévitable du sang, par l'excès des transpirations et des sueurs, le défaut de ressort dans les parties solides, le gonflement des vaisseaux par la dilatation des liqueurs, soit à raison de la raréfaction de l'air, soit à raison de la moindre compression qu'éprouve la surface des corps dans une atmosphère raréfiée.

Loin de s'occuper des moyens connus pour prévenir ces inconvéniens, on tombe dans des excès les plus propres à accélérer, à provoquer le mal. Les étrangers qui arrivent aux Antilles, entraînés par les fêtes qu'on leur y donne, par les agrémens qu'on y aime, par l'accueil qu'ils y reçoivent, se livrent sans modération à tous les plaisirs que l'habitude rend moins nuisibles aux habitans nés sous ce climat. La table, la danse, le jeu, les veilles, le vin, les liqueurs, souvent le chagrin d'être désabusé des espérances chimériques qu'on avoit conçues : tout seconde l'effervescence que

la chaleur excite dans le sang. Il est bientôt enflammé.

Comment ne succomberoit-on pas à cette épreuve du climat, quand les précautions même les plus exactes, ne suffisent pas pour garantir de l'atteinte de ces fièvres dangereuses; quand les hommes les plus sobres, les plus modérés, les plus éloignés de tout excès, et les plus attentifs sur leurs actions, sont les victimes du nouvel air qu'ils respirent? Dans l'état actuel des colonies, sur dix hommes qui passent aux îles, il meurt quatre Anglais, trois Français, trois Hollandais, trois Danois, et un Espagnol.

En voyant la consommation d'hommes qui se faisoit dans ces régions, lorsqu'on commença à les occuper, on pensa assez généralement qu'elles finiroient par dépeupler les états qui avoient l'ambition de s'y établir.

XXXIII. *Avantages des nations qui possèdent les îles de l'Amérique.*

L'expérience a changé sur ce point l'opinion publique. A mesure que ces colonies ont poussé leurs cultures, elles ont eu plus de moyens de dépenser. Ces facultés nouvelles ont ouvert à la patrie principale, des débou-

chés qui lui étoient inconnus. La masse des exportations n'a pas pu augmenter sans une augmentation de travail. Avec les travaux se sont multipliés les hommes, comme ils se multiplieront par-tout où ils trouveront plus de moyens de subsister. Les étrangers même se sont portés en foule dans des empires qui ouvroient un vaste champ à leur ambition, à leur industrie.

Non-seulement la population s'est accrue dans les états propriétaires des îles, mais elle y est devenue plus heureuse. Le bonheur est en général le résultat des commodités; et il doit être plus grand, à mesure qu'on peut les varier et les étendre. Les îles ont procuré cet avantage à leurs possesseurs. Ils ont tiré de ces régions fertiles des productions agréables, dont la consommation a ajouté à leurs jouissances. Ils en ont tiré qui, échangées contre les denrées de leurs voisins, les ont fait entrer en partage des douceurs des autres climats. De cette manière, les empires que le hasard, le bonheur des circonstances, ou des vues bien combinées, avoient mis en possession des îles, sont devenus le séjour des arts et de tous les agrémens, qui sont une suite

naturelle et nécessaire d'une grande abondance.

Ce n'est pas tout. Ces colonies ont élevé les nations qui les ont fondées, à une supériorité d'influence dans le monde politique ; et voici comment. L'or et l'argent qui forment la circulation générale de l'Europe, viennent du Mexique, du Pérou et du Brésil. Ils n'appartiennent pas aux Espagnols et aux Portugais, mais aux peuples qui donnent leurs marchandises en échange de ces métaux. Ces peuples ont entre eux des comptes, qui, en dernier résultat, vont se solder à Lisbone et à Cadix, qu'on peut regarder comme une caisse commune et universelle. C'est-là qu'on doit juger de l'accroissement ou de la décadence du commerce de chaque nation. Celle qui est en équilibre de vente ou d'achat avec les autres, retire son intérêt entier. Celle qui a acheté plus qu'elle n'a vendu, retire moins que son intérêt ; parce qu'elle en a cédé une partie, pour s'acquitter avec la nation dont elle étoit débitrice. Celle qui a le plus vendu aux autres nations qu'elle n'a acheté d'elles, ne retire pas seulement ce qui lui est dû par l'Espagne et le Portugal, mais encore ce que lui doivent les autres

nations avec lesquelles elle a fait des échanges. Ce dernier avantage est spécialement réservé aux peuples qui possèdent les îles. Ils voient grossir annuellement leur numéraire, par la vente des riches productions de ces contrées; et cette augmentation de numéraire assure leur prépondérance, les rend arbitres de la paix et de la guerre. Mais dans quelles proportions chaque nation a-t-elle augmenté sa puissance par la possession des îles? C'est ce qu'on développera dans les livres suivans.

Fin du onzième Livre.

LIVRE DOUZIÈME.

Établissemens des Espagnols, des Hollandais et des Danois dans les îles de l'Amérique.

I.

Définition de la vraie gloire.

J'ALLOIS dire que l'Espagne a la gloire d'avoir découvert le grand archipel de l'Amérique, et d'y avoir formé les premiers établissemens, lorsque j'ai été arrêté par la pensée que la découverte n'en pouvoit être glorieuse aux Espagnols, si elle n'avoit pas été avantageuse aux Antilles.

La gloire est un sentiment qui nous élève à nos propres yeux, et qui accroît notre considération aux yeux des hommes éclairés. Son idée est indivisiblement liée avec celles d'une grande difficulté vaincue, d'une grande utilité subséquente au succès, et d'une égale augmentation de bonheur pour l'univers ou pour la patrie. Quelque génie que je reconnoisse dans l'inven-

tion d'une arme meurtrière, j'exciterois une juste indignation si je disois que tel homme ou telle nation eût la gloire de l'avoir inventée. La gloire, du moins selon les idées que je m'en suis formées, n'est pas la récompense du plus grand succès dans les sciences. Inventez un nouveau calcul; composez un poëme sublime; ayez surpassé Cicéron ou Démosthène en éloquence, Thucidide ou Tacite dans l'histoire; je vous accorderai la célébrité, mais non la gloire. On ne l'obtient pas davantage de l'excellence du talent dans les arts. Je suppose que vous avez tiré d'un bloc de marbre, ou le Gladiateur, ou l'Apollon de Belvedère; que la Transfiguration soit sortie de votre pinceau, ou que vos chants simples, expressifs et mélodieux, vous aient placé sur la ligne de Pergolèse; vous jouirez d'une grande réputation, mais non de la gloire. Je dis plus. Egalez Vauban dans l'art de fortifier les places; Turenne ou Condé dans l'art de commander les armées. Gagnez des batailles, conquérez des provinces. Toutes ces actions seront belles sans doute, et votre nom passera à la postérité la plus reculée; mais c'est à d'autres qualités que la gloire est réservée. On n'a

pas la gloire pour avoir ajouté à celles de sa nation. On est l'honneur de son corps, sans être la gloire de son pays. Un particulier peut souvent aspirer à la réputation, à la renommée, à l'immortalité. Il n'y a que des circonstances rares, une heureuse étoile qui puissent le conduire à la gloire.

La gloire appartient à Dieu dans le ciel. Sur la terre, c'est le lot de la vertu et non du génie, de la vertu utile, grande, bienfaisante, éclatante, héroïque ; c'est le lot d'un monarque qui s'est occupé pendant un règne orageux du bonheur de ses sujets, et qui s'en est occupé avec succès. C'est le lot d'un sujet qui auroit sacrifié sa vie au salut de ses concitoyens. C'est le lot d'un peuple qui aura mieux aimé mourir libre que de vivre esclave. C'est le lot, non d'un César ou d'un Pompée, mais celui d'un Régulus ou d'un Caton. C'est le lot d'un Henri IV.

Graces à l'esprit d'humanité que la philosophie a inspiré à tous les peuples sensés, les conquérans, tant anciens que modernes, sont tombés dans la classe des hommes les plus abhorrés ; et je ne doute pas que l'avenir qui jugera avec impartialité des découvertes que nous avons faites dans le Nouveau-Monde,

Monde, ne rabaisse nos barbares navigateurs encore au-dessous d'eux. En effet, est-ce l'amour du genre humain ou la cupidité qui les a conduits ? Et une entreprise, fût-elle bonne en elle-même, pourroit-elle être louable, lorsque le motif en est vicieux ?

II. *Idée qu'il faut se former de l'île de la Trinité.*

L'île que les Espagnols trouvent d'abord, en arrivant en Amérique, se nomme la Trinité. Colomb y aborda, lorsqu'en 1498, il reconnut l'Orenoque : mais d'autres intérêts firent perdre de vue, et l'île, et les bords du continent voisin.

Ce ne fut qu'en 1535 que la cour de Madrid fit occuper la Trinité, placée vis-à-vis l'embouchure de l'Orenoque, comme pour rallentir la rapidité du fleuve. On lui donne trois cent dix-huit lieues quarrées ; elle n'a jamais essuyé d'ouragan, et son climat est sain. Les pluies y sont abondantes depuis le milieu de mai jusqu'à la fin d'octobre ; et la sécheresse du reste de l'année est sans inconvénient, parce que le pays, quoique privé de rivières navigables, est très-bien arrosé. Les tremblemens de terre sont plus fréquens que dans

gereux. Dans l'intérieur de l'île sont quatre grouppes de montagnes qui, avec quelques autres formées par la nature sur les rives de l'océan, occupent le tiers du sol. Le reste est presque généralement susceptible des plus riches cultures.

La forme de l'île est quarrée. Au Nord, est une côte de vingt-deux lieues, trop élevée et trop hachée, pour pouvoir jamais être bien utile. Celle de l'Est n'a que dix-neuf lieues, mais toutes telles qu'on pourroit les désirer. La côte de Sud offre vingt-cinq lieues un peu exhaussées où le café et le cacao devroient prospérer. La bande de l'Ouest est séparée du reste de la colonie, au Sud par le canal du Soldat, au Nord par la bouche du Dragon, et forme au moyen d'un enfoncement une rade de vingt lieues de large, de trente de profondeur. C'est dans toutes les saisons, un abri sûr pour les navigateurs qui, durant une grande partie de l'année, mouilleroient difficilement ailleurs, excepté à la Galliote.

Dans cette partie sont les établissemens Espagnols. Ils se réduisent au port d'Espagne qui a soixante dix-huit cabanes couvertes de chaume, et à Saint-Joseph, placé trois

lieues plus loin dans les terres, où l'on compte quatre-vingt-huit familles encore plus misérables.

Le cacao fut autrefois cultivé près des deux bourgades. Sa perfection le faisoit préférer à celui de Caraque même. Pour s'en a surer, les négocians le payoient d'avance. Les arbres qui le portoient périrent tous en 1727, et n'ont pas été renouvellés depuis. Les moines attribuèrent ce désastre au refus que faisoient les colons de payer la dîme. Ceux que la superstition ou l'intérêt n'aveugloient pas, en accusèrent les vents du Nord, qui trop souvent ont porté ailleurs le même genre de calamité. Depuis, la Trinité ne fut guère plus fréquentée que Cubagua.

III. *De Cubagua et de ses perles.*

Cette petite isle, éloignée de quatre lieues seulement du continent, fut découverte et méprisée, en 1498, par Colomb. Avertis, dans la suite, que ses rivages renfermoient de grands trésors, les Espagnols s'y portèrent en foule en 1509, et lui donnèrent le nom d'isle aux perles.

La perle est un corps dur, luisant, plus ou moins blanc, d'une forme communément

arrondie, et que l'on trouve dans quelques coquillages, mais plus ordinairement dans celui qui est connu sous le nom de nacre de perles. Cette riche production de la nature est le plus souvent attachée aux parois internes de la coquille, mais elle est plus parfaite dans l'animal même qui l'habite.

Les anciens s'égarèrent sur l'origine de la perle, ainsi que sur beaucoup d'autres phénomènes, que nous avons mieux observés, mieux connus et plus heureusement expliqués. Ne les en méprisons pas davantage et n'en soyons pas plus vains. Leurs erreurs montrent quelquefois de la sagacité, et ne nous ont pas été tout-à-fait inutiles. Elles ont été les premiers pas de la science, qu'il étoit réservé au tems, aux efforts des hommes de génie, et à des hasards heureux de perfectionner. On a tenté de déchirer le voile de la nature avant que de le lever.

Les Grecs et les Romains disoient que le coquillage s'élevoit tous les matins sur la surface des eaux, et recevoit la rosée qui s'y changeoit en perle. Cette idée agréable a eu le sort de tant d'autres fables, lorsque l'esprit d'observation a fait connoître que le coquillage restoit toujours au fond de la mer ou attaché

aux rochers où il s'étoit formé ; et que la saine physique a démontré qu'il étoit impossible que ce fut autrement.

On a imaginé depuis que les perles devoient être les œufs ou le frai des animaux renfermés dans la coquille. Cette opinion est tombée, lorsqu'on a été pleinement instruit que les perles se trouvoient dans toutes les parties de l'animal ; lorsqu'après les recherches les plus suivies, l'anatomie n'a pu découvrir des organes propres à la reproduction dans cet animal, qui semble augmenter d'un individu la classe des hermaphrodites.

Enfin, après bien des systêmes légérement conçus et successivement abandonnés, on a soupçonné que les perles étoient la suite d'un désordre dans l'animal ; qu'elles étoient formées par une liqueur extravasée de quelques vaisseaux, et retenue entre les membranes ou écoulées le long de l'écaille. Cette conjecture a acquis plus de force aux yeux des bons observateurs, à mesure qu'on s'est assuré que toutes les perles ne renfermoient pas cette richesse, que celles qui la possédoient avoient un plus mauvais goût que les autres, et que les côtes où se faisoit cette riche pêche étoient généralement mal-saines.

On méprise par-tout les perles noires, celles qui tirent sur le noir, ou qui ont la couleur de plomb. En Arabie et dans quelques autres contrées de l'Orient, on fait cas des jaunes. Mais les blanches sont préférées par l'Europe et par la plus grande partie du globe. On regrette seulement qu'elles commencent à jaunir après un demi-siècle.

Quoiqu'on eût découvert des perles dans les mers des Indes Orientales et dans celles de l'Amérique, leur prix se soutint assez, pour qu'on cherchât à les contrefaire. L'imitation fut d'abord grossière C'étoit du verre, couvert de mercure. Les essais se sont multipliés, et avec le tems on est parvenu à copier assez bien la nature, pour qu'il fût facile de s'y méprendre. Les perles artificielles, faites aujourd'hui avec de la cire et de la colle de poisson, ont sur les autres quelques avantages. Elles sont à bon marché ; et on leur donne le volume, la forme qui conviennent le mieux aux femmes qui veulent les faire servir à leur parure.

Cette invention étoit ignorée, lorsque les Espagnols s'établirent à Cubagua. Ils arrivèrent avec quelques sauvages des Lucayes qui ne s'étoient pas trouvés propres au travail

des mines ; mais qui avoient une grande facilité à demeurer long-tems sous l'eau. Ce talent valut à leurs oppresseurs une grande quantité de perles. On ne les gâta pas, comme avoient fait jusqu'alors les Américains, qui ne connoissoient que le moyen du feu, pour ouvrir la coquille qui les renfermoit. Elles furent conservées dans toute leur beauté, et trouvèrent un débit avantageux. Mais ce fut le succès d'un moment. Le banc de perles fut bientôt épuisé ; et la colonie fut transférée, en 1524, à la Marguerite, où se trouvoient les richesses qu'on regrettoit, et d'où elles disparurent presque aussi vîte.

IV. *Notions sur la Marguerite.*

Cependant on n'abandonna pas ce dernier établissement. Il a quinze lieues de long sur cinq de large. Des brouillards épais le couvrent presque continuellement, quoique la nature lui ait refusé les eaux courantes. On n'y voit de bourgade que Mon-Padre, défendue par un petit fort. Son sol seroit fertile s'il étoit cultivé.

On croyoit assez généralement qu'en conservant la Marguerite et la Trinité, la cour de Madrid se proposoit moins d'en tirer quelque

avantage, que d'éloigner les nations rivales de son continent. Il faut penser aujourd'hui d'une autre manière. Convaincu que l'archipel américain étoit rempli d'habitans accablés de dettes ou qui n'avoient que peu et de mauvais terrein, le conseil de Charles III a fait offrir de grandes concessions dans ces deux isles, à ceux d'entr'eux qui seroient de sa communion. On leur assuroit la liberté du commerce avec tous les navigateurs Espagnols. Seulement ils devoient être obligés de livrer le cacao à la compagnie de Caraque, mais à vingt-sept sols la livre, mais avec l'obligation à ce corps de leur faire des avances. Ces ouvertures n'ont été accueillies qu'à la Grenade, d'où quelques Français se sont échappés avec un petit nombre d'esclaves, ou pour se soustraire aux poursuites de leurs créanciers, ou en haine de la domination anglaise. Par-tout ailleurs elles n'ont rien produit, soit par l'éloignement pour un gouvernement oppresseur, soit que toutes les espérances soient actuellement tournées vers le nord du nouveau-Monde.

La Trinité et la Marguerite ne sont encore habitées que par un petit nombre d'Espagnols qui y ont formé avec des femmes originaires du pays une génération d'hommes qui, réu-

nissant l'inertie des peuples sauvages aux vices des peuples policés, sont paresseux, fripons et superstitieux. Ils vivent d'un peu de maïs, de leur pêche, et de bananes que la nature, comme pour favoriser leur indolence, y fait croître plus grosses et meilleures que dans le reste de l'archipel. Ils élèvent des bestiaux maigres et de peu de goût qu'ils vont échanger en fraude dans les colonies Françaises contre des camelots, des voiles noirs, des toiles, des bas de soie, des chapeaux blancs et des quincailleries. Cette navigation se fait avec une trentaine de chaloupes non pontées.

Les troupeaux domestiques ont peuplé les bois des deux isles, de bêtes à corne qui sont devenues sauvages. On les tue à coup de fusil. Leur chair est coupée en aiguillettes de trois pouces de large, d'un pouce d'épaisseur, qu'on fait sécher, après avoir fondu la graisse, de manière à les conserver trois ou quatre mois. Le cent pesant de cette viande qu'on nomme tassajo, se vend environ 20 livres dans les établissemens Français.

Les commandans, les officiers civils et militaires, les moines attirent à eux tout l'argent que le gouvernement envoie dans les deux isles. Le reste, qui ne passe pas le nombre de

seize cens personnes, vit dans une pauvreté affreuse. Elles fournissent en tems de guerre environ deux cents hommes, que l'esprit de rapine attire indistinctement dans les colonies où l'on arme des vaisseaux corsaires. Les habitans de Porto-Rico n'ont pas les mêmes inclinations.

VI. *Conquête de Porto-Rico par les Espagnols.*

Quoique cette isle eut été découverte et reconnue en 1493 par Colomb, elle n'attira l'attention des Espagnols qu'en 1509; et ce fut l'appât de l'or qui les y fit passer de Saint Domingue, sous les ordres de Ponce de Leon. Cette nouvelle conquête devoit leur coûter.

Personne n'ignore que l'usage des armes empoisonnées remonte aux siècles les plus reculés. Il précéda dans la plupart des contrées, l'invention du fer. Lorsque les dards armés de pierres, d'os, d'arrêtes, se trouvèrent des armes trop foibles pour repousser les bêtes féroces, on eut recours à un suc mortel. Ce poison imaginé d'abord pour la chasse, servit depuis aux guerres des peuples, ou conquérans, ou sauvages. L'ambition et la vengeance ne connoissent des bornes dans leurs excès, qu'après avoir noyé, durant des siècles, des na-

tions entières dans des fleuves de sang. Quand on a reconnu que ce sang ne produit rien, ou qu'à mesure qu'il grossit dans son cours, il dépeuple les terres et ne laisse que des déserts sans vie et sans culture, alors on convient de modérer un peu la soif de le répandre. On établit ce qu'on appelle le droit de la guerre, c'est-à-dire, l'injustice dans l'injustice, ou l'intérêt des rois dans le massacre des peuples. On ne les égorge pas tous à la fois. On se réserve quelques têtes de ce bétail pour repeupler le troupeau de victimes nouvelles. Ce droit de la guerre ou des gens, fait qu'on proscrit certains abus dans l'usage de tuer. Quand on a des armes à feu, l'on défend des armes empoisonnées; et quand les boulets de canons suffisent, on interdit les balles mâchées. Race indigne du ciel et de la terre, être destructeur et tyrannique, homme ou démon, ne cesseras-tu point de tourmenter ce globe où tu vis un moment? Ne finiras-tu la guerre qu'avec l'anéantissement de ton espèce! Eh bien! si tu veux le hâter, va donc chercher les poisons du Nouveau-Monde.

De toutes les régions fertiles en plantes venimeuses, aucune ne le fut autant que l'Amérique méridionale. Elle devoit cette fécondité

malheureuse à son territoire généralement fétide, comme s'il s'épuroit du limon d'un déluge.

C'étoient des lianes, fort multipliées dans les lieux humides et marécageux, qui fournissoient au continent le poison qui étoit d'un usage universel. On les coupoit en morceaux qu'on faisoit bouillir dans l'eau jusqu'à ce que la décoction eût acquis la consistance d'un syrop. Alors on y plongeoit des flèches qui s'imprégnoient d'un suc mortel. Pendant plusieurs siècles ce fut avec ces armes que les sauvages se firent généralement la guerre. Dans la suite plusieurs de ces foibles nations sentirent la nécessité de renoncer à un moyen si destructeur, et le réservèrent contre les bêtes, grandes et petites, qu'on ne pouvoit atteindre ou vaincre. Tout animal dont la peau a été effleurée d'une de ces flèches empoisonnées, meurt une minute après, sans aucun signe de convulsion ni de douleur. Ce n'est pas parce que son sang est figé, comme on l'a cru long temps. Des expériences récentes ont fait connoître que ce poison mêlé dans du sang nouvellement tiré et tout chaud, l'empêchoit de se coaguler, et même retardoit sa putréfaction. Il est vraisemblable

semblable que c'est sur le système nerveux que ces sucs agissent. Quelques voyageurs ont attribué l'origine du mal vénérien à l'usage où l'on étoit dans le Nouveau-Monde de se nourrir du gibier tué avec ces armes empoisonnées. Tout le monde sait aujourd'hui qu'on peut faire un usage habituel de ces viandes sans inconvénient.

Dans les îles de l'Amérique, on tire moins le poison des lianes que des arbres : mais de tous les arbres qui produisent la mort, le plus dangereux est le mancenillier.

Cet arbre est assez élevé et croît communément sur le bord des eaux. Il a le port et les feuilles du poirier. Son tronc d'un bois serré, pesant, veiné, propre aux ouvrages de menuiserie, est recouvert d'une écorce lisse et tendre. Il porte deux espèces de fleurs. Les unes sont mâles, disposées en chatons aux extrémités des rameaux. Elles n'ont dans chaque calice, qu'un filet surmonté de deux anthères. Les femelles sont solitaires. Leur pistil devient un fruit charnu, droit, en forme de figue ou de poire, qui contient un noyau très-dur, renfermant cinq ou six semences dans autant de loges. On trouve, dans toutes les parties de l'arbre et

principalement entre le tronc et l'écorce, un suc laiteux, regardé comme un poison très-subtil, qui rend l'exploitation et même l'approche de cet arbre très-dangereuses. On ne repose point impunément sous son ombrage, et l'eau qui dégoute de ses feuilles, après la pluie, occasionne sur la peau des ampoules, et y excite une vive démangeaison. Le suc du mancenillier est reçu dans des coquilles rangées autour des incisions qu'on a faites à son tronc. Lorsque cette liqueur est un peu épaissie, on y trempe la pointe des flèches qui acquièrent la propriété de porter une mort prompte à tout être sensible, n'en fût-il que très-légerement atteint. L'expérience prouve que ce venin conserve son activité, même au-delà d'un siècle. De tous les lieux où se trouve cet arbre funeste, Porto-Rico est celui où il se plaît le plus, où il est le plus multiplié. Pourquoi les premiers conquérans de l'Amérique n'ont-ils pas tous fait naufrage à cette île ? Mais le malheur des deux mondes a voulu qu'ils l'aient trop tard connue, et qu'ils n'y aient pas trouvé la mort due à leur avarice.

Le mancenillier semble n'avoir été funeste qu'aux Américains. Les habitans de l'île qui

le produit s'en servoient pour repousser le Caraïbe accoutumé à faire des incursions sur leurs côtes. Ils pouvoient employer les mêmes armes contre les Européens. L'Espagnol qui ignoroit alors que le sel appliqué sur la blessure, au moment du coup, en est le remède infaillible, auroit succombé peut-être aux premières atteintes de ce poison. Mais il n'éprouva pas la moindre résistance de la part de ces sauvages insulaires. Instruits de ce qui s'étoit passé dans la conquête des îles voisines, ils regardoient ces étrangers comme des êtres supérieurs à l'humanité. Ils se jettèrent d'eux-mêmes dans les fers. Cependant ils ne tardèrent pas à souhaiter de briser le joug insupportable qu'on leur avoit imposé. Seulement avant de le tenter, ils voulurent savoir si leurs tyrans étoient ou n'étoient pas immortels. La commission en fut donnée à un cacique nommé Broyoan.

Un hasard favorable à ses desseins ayant conduit chez lui Salzedo, jeune Espagnol qui voyageoit, il le reçut avec de grandes marques de considération, et lui donna à son départ quelques Indiens pour le soulager dans sa marche, et pour lui servir de guides. Un de ses sauvages le mit sur ses épaules pour

traverser une rivière, le jetta dans l'eau, et l'y retint avec le secours de ses compagnons, jusqu'à ce qu'il ne remuât plus. On tira ensuite le corps sur le rivage. Dans le doute s'il étoit mort ou s'il vivoit encore, on lui demanda mille fois pardon du malheur qui étoit arrivé. Cette comédie dura trois jours. Enfin la puanteur du cadavre ayant convaincu les Indiens que les Espagnols pouvoient mourir, on tomba de tous côtés sur les oppresseurs. Cent furent massacrés.

Ponce de Leon rassemble aussitôt tous les Castillans qui ont échappé à la conspiration. Sans perdre de tems, il fond sur les sauvages déconcertés par cette brusque attaque. Leur terreur augmente à mesure que leurs ennemis se multiplient. Ce peuple a la simplicité de croire que les nouveaux Espagnols qui arrivent de Saint-Domingue, sont ceux-là mêmes qui ont été tués et qui ressuscitent pour combattre. Dans cette folle persuasion, découragé de continuer la guerre contre des hommes qui renaissent de leurs cendres, il se remet sous le joug. On le condamne aux mines, où il périt en peu de tems dans les travaux de l'esclavage.

VI. *Etat actuel de Porto-Rico.*

Porto-Rico a trente-six lieues de long, dix-huit de largeur et cent de circonférence. Nous pouvons assurer que c'est une des meilleures îles, et peut-être, dans la proportion de son étendue, la meilleure île du Nouveau-Monde. L'air y est sain et assez tempéré. Un grand nombre de petites rivières l'arrosent de leurs eaux pures. Ses montagnes sont couvertes de bois utiles ou précieux, et ses vallées d'une fertilité qu'on retrouve rarement ailleurs. Toutes les productions propres à l'Amérique prospèrent sur ce sol profond. Un port sûr, des rades commodes, des côtes faciles se joignent à tant d'avantages.

Sur cette terre privée de ses sauvages habitans par des férocités que trois siècles n'ont pas fait oublier, se forma successivement une population de quarante-quatre mille huit cent quatre-vingt-trois hommes, ou blancs, ou de races mêlées. La plupart étoient nus. Leurs maisons étoient des cabanes. La nature seule ou presque seule fournissoit à leur subsistance. C'étoit avec du tabac, avec des bestiaux, avec ce que le gouvernement en-

voyoit d'argent pour l'entretien d'un état civil, religieux et militaire, que la colonie payoit les toiles et quelques autres objets de peu de valeur que les îles voisines et étrangères lui fournissoient clandestinement. Elle ne voyoit annuellement arriver de sa métropole qu'un petit bâtiment dont la cargaison ne passoit pas dix mille écus, et qui reprenoit la route de l'Europe chargé de cuirs.

Tel étoit Porto-Rico, lorsqu'en 1765, la cour de Madrid porta son attention sur Saint-Jean, port excellent même pour les flottes royales, et auquel on ne desireroit que plus d'étendue. On entoura de fortifications la ville qui le domine. Les ouvrages furent surtout multipliés vers une langue étroite et marécageuse, le seul endroit par où la place puisse être attaquée du côté de terre. Deux bataillons et une compagnie de canonniers passèrent la mer pour les aller défendre.

A cette époque, une possession qui n'avoit annuellement reçu du fisc que 378,000 l. lui en coûta 2,634,433 qui arrivèrent régulièrement du Mexique. Ce numéraire excita à quelques travaux. Dans le même tems, l'île, qui avoit été jusqu'alors dans les liens

du monopole, put recevoir tous les navigateurs Espagnols. Les deux moyens réunis donnèrent un commencement de vie à un établissement dont le néant étonnoit toutes les nations. Sa dixme, qui, avant 1765, ne rendoit que 81,000 livres, s'est élevée à 230,418 livres.

Au premier janvier 1778, Porto-Rico comptoit quatre-vingt mille six cent soixante habitans, dont six mille cinq cent trente seulement étoient esclaves. Il comptoit soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre bêtes à corne ; vingt-trois mille cent quatre-vingt-quinze chevaux ; quinze cens quinze mulets ; quarante-neuf mille cinquante-huit têtes de menu bétail.

Sur les plantations qui étoient au nombre de cinq mille six cent quatre-vingt-un, on récoltoit deux mille sept cent trente-sept quintaux de sucre ; onze cent quatorze quintaux de coton ; onze mille cent soixante-trois quintaux de café ; dix-neuf mille cinq cent cinquante-six quintaux de riz ; quinze mille deux cent seize quintaux de maïs ; sept mille quatre cent cinquante-huit quintaux de tabac ; neuf mille huit cent soixante quintaux de melasse.

Dans les pâturages, dont on comptoit deux cent trente-quatre, la reproduction annuelle étoit de onze mille trois cent soixante-quatre bœufs; de quatre mille trois cent trente-quatre chevaux; de neuf cent cinquante-deux mulets; de trente-un mille deux cent cinquante-quatre têtes de menu bétail.

VII. *Moyens qui rendroient Porto-Rico florissant.*

Tout cela est bien peu de chose: mais on espère beaucoup d'un arrangement qui vient d'être fait. Aucun citoyen de Porto-Rico n'étoit véritablement le maître du sol qu'il occupoit. Les commandans, qui s'étoient succédés, n'en avoient jamais accordé que l'usufruit. Ce désordre inconcevable a cessé enfin. Une loi du 14 janvier 1778, assure aux possesseurs la propriété de ce qui se trouvera dans leurs mains, sous la condition d'une redevance annuelle d'un réal et un quart ou seize sols six deniers et demi pour chaque portion de terre de vingt-cinq mille sept cent huit toises qu'on mettra en culture, et de trois quarts de réal ou dix sols un denier et demi pour celle qui restera en pâture. Ce léger tribut doit servir à l'ha-

billement des milices, composées de dix-neuf cens hommes d'infanterie et de deux cent cinquante chevaux. Sous les mêmes clauses, le reste de l'île sera distribué à ceux qui ont peu ou qui même n'ont rien. Ces derniers, désignés par le nom d'*agrégés*, sont au nombre de sept mille huit cent trente-cinq.

Ce plan n'opérera pas la révolution que le conseil d'Espagne en attend, quoique contre la disposition formelle des loix, tout colon qui voudra établir des sucreries soit autorisé à appeller les étrangers qui pourront le former à cette culture. Il faudroit autoriser ces colons à vendre librement aux Français, aux Hollandais, aux Anglais, aux Danois les bestiaux qui ne leur ont été livrés jusqu'ici qu'en fraude.

L'homme ne souffre que parce qu'il ignore les moyens de faire cesser sa peine. S'il languit dans le mal-aise, c'est par imbecillité. L'imaginer dans cet état brut, comme on le voit dans l'état policé, s'agitant, observant sans cesse, et se portant à toutes sortes d'essais, ce seroit une erreur grossière. L'expérience prouve qu'il lui faut des siècles pour sortir de sa torpeur naturelle ; et que son industrie une fois captive, sous une routine étroite et

circonscrite par le petit nombre de ses besoins, ne s'éveillera jamais d'elle-même. Quel est donc le moyen d'abréger la durée de son oisiveté, de sa stupidité, de sa misère? C'est de lui montrer des êtres actifs; c'est de le mettre en communication suivie avec des peuples laborieux. Bientôt, il ouvrira des yeux étonnés. Il sentira qu'il a des bras aussi. Il aura peine à concevoir comment il ne s'est pas avisé plutôt d'en faire usage. Le spectacle des jouissances qu'on obtient du travail, lui inspirera le desir de les partager, et il travaillera. L'invention est le propre du génie. L'imitation est le propre de l'homme. C'est par l'imitation que toutes les choses rares sont devenues et deviendront communes. C'est ce penchant que la cour de Madrid devroit employer, sinon par humanité, du moins par l'espoir des avantages politiques qu'elle pourroit s'en promettre.

On pourroit, on devroit peut-être aller plus loin. Que l'Espagne déclare Porto-Rico une isle neutre, et que cette neutralité soit reconnue par toutes les puissances qui ont des possessions en Amérique : que les terreins qui ne sont pas encore en valeur y soient accordés aux hommes entreprenans de

toutes les nations qui auront des fonds suffisans pour établir des cultures : que pendant cinquante ans ou plus, les personnes, les terres, les productions soient exemptes de toute imposition : que les rades soient indifféremment ouvertes à tous les navigateurs, sans douanes, sans gênes, sans formalités : qu'il n'y ait que les troupes nécessaires pour la police, et que ces troupes soient étrangères : qu'on trace un code de loix très-simples, convenables à un état agricole ou commerçant : que ce soient les citoyens eux-mêmes qui soient magistrats ou qui les choisissent : que la propriété, cette première et grande base de toute société politique, soit établie sur des fondemens inébranlables. Avant un demi-siècle, Porto-Rico sera très-certainement une des plus florissantes colonies du Nouveau-Monde. Alors, elle pourra redevenir, sans inconvénient, une possession vraiment nationale. Ses abondantes productions, qui n'auront coûté, ni soins, ni dépense, ni inquiétude, ni guerre à l'Espagne, grossiront la masse de ses richesses nationales et le revenu public.

Mais ce plan d'administration seroit une inspiration de la sagesse même ; l'intérêt le

mieux entendu l'auroit dicté ; le succès en seroit géométriquement démontré qu'il ne s'exécuteroit pas : et pourquoi cela ? C'est qu'il n'est pas venu dans la tête d'un indigène, et qu'il suppose le concours des étrangers. Par une vanité détestable, par une ridicule puérilité, on ne peut rien, et l'on voudroit tout faire par soi-même ; on est aveugle, et l'on repousse la lumière exotique. Dans les états monarchiques, un moyen d'exclure un habile homme d'une place importante, moyen que la haine ou la jalousie ne manque guère d'employer, c'est d'anticiper sur la nomination de la cour par le choix populaire. Le même moyen réussiroit aussi sûrement entre les cours. Pour détourner un ministre d'une bonne opération, un autre ministre n'auroit qu'à s'emparer de la gloire de s'en être avisé le premier, en la divulgant, pour empêcher qu'elle ne se fît. Rien de plus rare entre les ministres d'une même cour que d'en avoir un assez grand, assez honnête, assez bon citoyen pour suivre un projet commencé par son prédécesseur. C'est ainsi que les abus s'éternisent chez la même nation. C'est ainsi que tout s'entame et que rien ne s'achève par un sot orgueil, dont l'influence fatale se répand

sur toutes les branches de l'administration, qui suspend les progrès de la civilisation, et qui auroit fixé les peuples dans l'état barbare, si leurs chefs en avoient été constamment et dans tous les tems également entêtés.

Cependant, si la combinaison qu'on ose proposer à la cour de Madrid lui paroissoit susceptible d'inconvéniens qui nous auroient échappé, elle pourroit tirer de son propre sein une partie des avantages qu'il nous seroit doux de lui voir obtenir. La navigation aux Indes Espagnoles est interdite aux Biscayens. Comme leurs rades sont débarrassées, à l'entrée et à la sortie, des droits dont toutes les autres douanes sont surchargées, le gouvernement a craint qu'ils n'eusssent une trop grande supériorité sur les sujets de la monarchie qui ne jouissent pas des mêmes prérogatives. Qu'on ouvre à ces hommes actifs Porto-Rico, où leur concurence ne sauroit nuire à des rivaux qui ne s'en sont jamais occupés; et bientôt cette isle deviendra de quelque importance. Le même ordre de choses pourroit s'étendre à Saint-Domingue.

VIII. *Quels furent les événemens qui firent décheoir S. Domingue de la splendeur où cette isle s'étoit élevée.*

Cette isle, célèbre dans l'histoire pour avoir été le berceau des Espagnols dans le Nouveau-Monde, jetta d'abord un grand éclat par l'or qu'elle fournissoit. Ces richesses diminuèrent avec les habitans du pays qu'on forçoit de les arracher aux entrailles de la terre; et elles tarirent enfin entièrement, lorsque les isles voisines ne fournirent plus de quoi remplacer les déplorables victimes de l'avidité des conquérans. La passion de r'ouvrir cette source d'opulence inspira la pensée d'aller chercher des esclaves en Afrique : mais outre qu'ils ne se trouvèrent pas propres aux travaux auxquels on les destinoit, l'abondance des mines du continent qu'on commençoit à exploiter, réduisit à rien les grands avantages qu'on avoit tirés jusqu'alors de celles de Saint-Domingue. La santé, la force, la patience des nègres firent imaginer qu'il étoit possible de les employer utilement à la culture; et on se détermina par nécessité à un parti sage, qu'avec plus de lumières on auroit embrassé par choix.

Le produit de leur industrie fut d'abord extrêmement borné, parce qu'ils étoient en petit nombre. Charles-Quint, qui, comme la plupart des souverains, préféroit ses favoris à ses peuples, avoit exclusivement accordé la traite des noirs à un seigneur Flamand, qui abandonna son privilège aux Génois. Ces avares républicains firent de ce honteux commerce l'usage qu'on fait toujours du monopole : ils voulurent vendre cher, et ils vendirent peu. Lorsque le tems et la concurrence eurent amené le prix naturel et nécessaire des esclaves, ils se multiplièrent. On doit bien penser que l'Espagnol, accoutumé à traiter les Indiens, presque aussi blancs que lui, comme des animaux, n'eut pas une meilleure opinion de ces noirs Africains qu'il leur substituoit. Ravalés encore à ses yeux par le prix même qu'ils lui coûtoient, sa religion ne l'empêcha pas d'aggraver le poids de leur servitude. Elle devint intolérable. Ces malheureux esclaves tentèrent de recouvrer des droits que l'homme ne peut jamais aliéner. Ils furent battus : mais ils tirèrent ce fruit de leur désespoir, qu'on les traita depuis avec moins d'inhumanité.

Cette modération, s'il faut appeller ainsi

la tyrannie qui craint la révolte, eut des suites favorables. La culture fut poussée avec une espèce de succès. Un peu après le milieu du seizième siècle, la métropole tiroit annuellement de sa colonie, dix millions pesant de sucre, beaucoup de bois de teinture, de tabac, de cacao, de casse, de gimgembre, de coton, une grande quantité de cuirs. On pouvoit penser que ce commencement de prospérité inspireroit le goût et donneroit les moyens d'en étendre les progrès. Un enchaînement de causes plus funestes les unes que les autres, ruina ces espérances.

Le premier malheur vint du dépeuplement de Saint-Domingue. Les conquêtes des Espagnols dans le continent devoient contribuer naturellement à rendre florissante, une isle que la nature paroissoit avoir placée pour devenir le centre de la vaste domination qui se formoit autour d'elle, pour être l'entrepôt de ses différentes colonies. Il en arriva tout autrement. A la vue des fortunes prodigieuses qui s'élevoient au Mexique ou ailleurs, les plus riches habitans de Saint-Domingue méprisèrent leurs établissemens, et quittèrent la véritable source des richesses, qui est, pour ainsi dire, à la surface de la

terre, pour aller fouiller dans ses entrailles des veines d'or qui tarissent bientôt. Le gouvernement entreprit en vain d'arrêter cette émigration. Les loix furent toujours éludées avec adresse, ou violées avec audace.

La foiblesse, qui étoit une suite nécessaire de cette conduite, enhardit les ennemis de l'Espagne à ravager des côtes sans défense. On vit même le célèbre navigateur Anglais, François Drake, prendre et piller la capitale. Ceux des corsaires qui n'avoient pas de si grandes forces, ne manquoient guère d'intercepter les bâtimens qui étoient expédiés de ces parages, alors les mieux connus du Nouveau-Monde. Pour comble de calamité, les Castillans eux-mêmes se firent pirates. Ils n'atttaquoient que les navires de leur nation, plus riches, plus mal équipés, plus mal défendus que tous les autres. L'habitude qu'ils avoient contractée d'armer clandestinement pour aller chercher par-tout des esclaves, empêchoit qu'on ne pût les reconnoître ; et l'appui qu'ils achetoient des vaisseaux de guerre chargés de protéger la navigation, les assuroit de l'impunité.

Le commerce que la colonie faisoit avec les étrangers, pouvoit seul la relever ou empêcher

du moins sa ruine entiére : il fut défendu. Comme il continuoit, malgré la vigilance des commandans, ou peut-être par leur connivence, une cour aigrie et peu éclairée prit le parti de raser la plupart des places maritimes, et d'en concentrer les malheureux habitans dans l'intérieur des terres. Cet acte de violence jetta dans les esprits un découragement, que les incursions et l'établissement des Français dans l'isle portèrent depuis au dernier période.

L'Espagne, uniquement occupée du vaste empire qu'elle avoit formé dans le continent, ne fit jamais rien pour dissiper cette léthargie. Elle se refusa même aux sollicitations de ses sujets Flamands, qui desiroient vivement d'être autorisés à défricher des contrées si fertiles. Plutôt que de courir le risque de leur voir faire sur les côtes un commerce frauduleux, elle consentit à laisser dans l'oubli une possession qui avoit été importante, et qui pouvoit le redevenir.

IX. *Etat actuel de la partie espagnole de Saint-Domingue.*

Cette colonie, à qui sa métropole n'étoit plus connue que par un vaisseau médiocre qu'elle

en recevoit tous les trois ans, avoit, en 1717, dix-huit mille quatre cent dix habitans Espagnols, métis, nègres ou mulâtres. Leur couleur et leur caractère tenoient plus ou moins de l'Américain, de l'Européen et de l'Africain, en raison du mélange qui s'étoit fait du sang de ces trois peuples, dans l'union naturelle et passagère qui rapproche les races et les conditions : car l'amour, comme la mort, se plaît à les confondre. Ces demi-sauvages, plongés dans une fainéantise profonde, vivoient de fruits et de racines, habitoient des cabanes, étoient sans meubles, et la plupart sans vêtemens. Le petit nombre de ceux en qui l'indolence n'avoit pas étouffé le préjugé des bienséances, le goût des commodités, recevoient des habits de la main des Français leurs voisins, auxquels ils livroient leurs nombreux troupeaux, et l'argent qu'on leur envoyoit pour deux cens soldats, pour les prêtres et pour le gouvernement. La compagnie exclusive formée en 1756 à Barcelone pour ranimer les cendres de Saint Domingue, n'a rien opéré. Depuis que cette isle a été ouverte en 1766 à tous les navigateurs Espagnols, son état est encore resté le même. Ce qu'on peut y avoir planté de cannes, de cafiers et de pieds de tabac ne suffit pas à sa

consommation, loin de pouvoir contribuer à celle de la métropole. La colonie ne fournit annuellement au commerce national que cinq ou six mille cuirs, et quelques denrées de si peu de valeur, qu'elles méritent à peine d'être comptées.

Tout dans l'isle se ressent de ce défaut de cultures. San-Yago, la Vega, Seibo, d'autres lieux de l'intérieur des terres, autrefois si renommés pour leurs richesses, ne sont plus que de vils hameaux où rien ne rappelle leur splendeur première.

Les côtes n'offrent pas un tableau plus animé. Au sud de la colonie, est la baie étroite et profonde d'Ocoa, qu'on pourroit appeler un port. C'est dans cet endroit, où les Espagnols n'ont point d'établissement, quoiqu'une saline qui suffit à leurs besoins en soit fort proche, qu'est déchargé l'argent envoyé du Mexique pour les dépenses du gouvernement, et d'où il est porté sur des chevaux à San-Domingo, qui n'en est éloigné que de quinze lieues.

Cette célèbre capitale de l'isle reçut longtems directement ces secours étrangers, mais alors la Lozaına, qui baigne ses murs, admettoit des bâtimens de six cens tonneaux. Depuis que l'embouchure de cette rivière a été presque

comblée par les sables et par les pierres que cette rivière entraîne des montagnes, la ville n'est pas dans un meilleur état que le port, et de magnifiques ruines sont tout ce qui en reste. Les campagnes qui l'environnent n'offrent que des ronces et quelques troupeaux.

Quatorze lieues au-dessus de cette place, coule la rivière de Macoussis, où abordent le petit nombre de navires Américains qui viennent trafiquer dans l'isle. Ils débarquent leurs foibles cargaisons à la faveur de quelques islots qui forment un assez bon abri.

Plus loin, toujours sur la même côte, la Rumana parcourt les plus superbes plaines qu'il soit possible d'imaginer. Cependant on ne voit sur un sol si vaste et si fécond qu'une bourgade qui paroîtroit misérable dans les contrées même que la nature auroit le plus maltraitées.

Le nord de la colonie est digne du sud. Porto-de-Plata, dont il seroit difficile d'exagérer la beauté, la bonté, ne voit dans ses nombreuses anses, ne voit sur son riche territoire que quelques cabanes.

L'Isabellique, qui a une belle rivière, des plaines immenses, des forêts remplies de bois

précieux, ne présente pas un aspect plus florissant.

Avec autant ou plus de moyens de prospérité, Monte-Christo n'est qu'un entrepôt où des interlopes anglais viennent habituellement charger les denrées de quelques plantations françaises établies à son voisinage. Les hostilités entre les cours de Londres et de Versailles rendent les liaisons frauduleuses infiniment plus considérables, et ce marché acquiert alors une grande importance. Mais ce mouvement de vie cesse aussitôt que le ministère de Madrid croit convenable à ses intérêts de se mêler dans les querelles des deux nations rivales.

Les Espagnols n'ont aucune possession à l'ouest de l'isle, entièrement occupé par les Français; et ce n'est qu'après la dernière paix qu'ils ont jugé convenable de former des établissemens à l'est qu'on avoit depuis long-tems perdu de vue.

Le projet d'établir des cultures pouvoit s'exécuter dans la plaine de Vega-Réal, située dans l'intérieur des terres, et qui a quatre-vingts lieues de long sur dix dans sa plus grande largeur. On trouveroit difficilement dans le Nouveau-Monde un terrein plus uni,

plus fécond, plus arrosé. Toutes les productions de l'Amérique y réussiroient admirablement, mais l'extraction en seroit impossible, à moins qu'on ne pratiquât des chemins, dont l'entreprise effraieroit même des peuples plus entreprenans que la nation Espagnole. Ces difficultés devoient naturellement faire jetter les yeux sur des côtes excellentes, déjà un peu habitées, et l'on auroit trouvé quelques subsistances. On craignit sans doute que les nouveaux colons ne prissent les mœurs des anciens, et l'on se détermina pour Samana.

C'est une péninsule large de cinq lieues, longue de seize, et dont le sol, quoiqu'un peu inégal, est très-propre aux plus riches productions du Nouveau-Monde. Elle a de plus l'avantage d'offrir aux bâtimens qui arrivent d'Europe un atterrage facile, et un mouillage sûr.

Ces considérations déterminèrent les premiers aventuriers Français qui ravagèrent Saint-Domingue, à se fixer à Samana. Ils s'y soutinrent assez long-tems, quoique leurs ennemis fussent en force dans le voisinage. On sentit à la fin qu'ils étoient trop exposés, trop éloignés des autres établissemens que leur nation avoit dans l'isle, et qui prenoient

tous les jours de la consistance. On les rappela. Les Espagnols se réjouirent de ce départ, mais ils n'occupèrent pas la place qui devenoit vacante.

Ce n'est que de nos jours que la cour de Madrid y a fait passer quelques Canariens. L'état s'est chargé de la dépense de leur voyage, des frais de leur établissement, de leur subsistance pendant plusieurs années. Ces mesures, quoique sages, n'ont produit aucun bien. Le vice du climat, des défrichemens commencés sans précaution, l'infidélité surtout des administrateurs qui se sont approprié les fonds qui leur étoient confiés : toutes ces causes et peut-être quelques autres, ont précipité dans le tombeau la plupart des nouveaux colons; et ce qui a échappé à tant de calamités, languit dans l'attente d'une mort prochaine. Voyons si les efforts pour rendre Cuba florissante auront été plus heureux.

X. *Conquête de l'isle de Cuba par les Espagnols.*

L'isle de Cuba, séparée de celle de Saint Domingue par un canal étroit, pourroit seule valoir un royaume. Elle a deux cent trente lieues de long, et depuis quatorze jusqu'à vingt-quatre de large. Aucune de ses rivières

n'est navigable. Dans trois ou quatre seulement, des bateaux remontent deux, quatre et six lieues durant la plus grande partie de l'année. Au nord, la Havane, Bahiahonda, Maciel, Matanza, peuvent recevoir des vaisseaux de guerre; mais les rades du sud, Caba, Xagua, Port au-Prince, Bayamo, Bacacoa, Nipe, Batabano, Trinité, n'admettent que des bâtimens marchands.

Quoique Cuba eût été découverte en 1492 par Colomb, ce ne fut qu'en 1511 que les Espagnols entreprirent de la conquérir. Diégo de Velasquez vint avec quatre vaisseaux y aborder par sa pointe orientale.

Un cacique, nommé Hatuey, régnoit dans ce canton. Cet Indien, né dans S. Domingue, ou l'isle Espagnole, en étoit sorti pour éviter l'esclavage où sa nation étoit condamnée. Suivi des malheureux qui étoient échappés à la tyrannie des Castillans, il avoit établi dans le lieu de son refuge, un petit état qu'il gouvernoit en paix. C'est de-là qu'il observoit au loin les voiles Espagnoles dont il craignoit l'approche. A la première nouvelle qu'il eut de leur arrivée, il assembla les plus braves des Indiens, ses sujets ou ses alliés, pour les animer à défendre leur liberté : mais en

les assurant que tous leurs efforts seroient inutiles, s'ils ne commençoient par se rendre propice le dieu de leurs ennemis : *la voila, leur dit-il devant un vase rempli d'or, la voilà cette divinité si puissante, invoquons-la.*

Ce peuple bon et simple crut aisément que l'or pour lequel se versoit tant de sang, étoit le dieu des Espagnols. On dansa, on chanta devant ce métal brut et sans forme, et l'on se reposa sur sa protection.

Mais Hatuey plus éclairé, plus soupçonneux que les autres caciques, les assembla de nouveau. *Ne comptons, leur dit-il, sur aucun bonheur, tant que le dieu des Espagnols sera parmi nous. Il est notre ennemi comme eux. Ils le cherchent par-tout, et s'établissent où ils le trouvent. Dans les profondeurs de la terre, ils sauroient le découvrir. Si vous l'avaliez même, ils plongeroient leurs bras dans vos entrailles pour l'en arracher. Ce n'est qu'au fond de la mer qu'on peut le dérober à leurs recherches. Quand il ne sera plus parmi nous, ils nous oublieront sans doute.* Aussitôt tout l'or qu'on possédoit fut jeté dans les flots.

Cependant les Indiens virent avancer les Espagnols. Les fusils, les canons, ces dieux épouvantables, de leur bruit foudroyant dis-

persèrent les sauvages qui voulaient résister. Mais Hatuey pouvoit les rassembler. On fouille dans les bois, on le prend, on le condamne au feu. Attaché au poteau du bûcher, lorsqu'il n'attendoit que la flamme, un prêtre barbare vint lui proposer le baptême et lui parler du paradis. *Dans ce lieu de délices*, dit le cacique, *y a-t-il des Espagnols? Oui*, répondit le missionnaire, *mais il n'y en a que de bons. Le meilleur ne vaut rien*, reprit Hatuey, *et je ne veux point aller dans un lieu où je craindrois d'en trouver un seul. Ne me parlez plus de votre religion, laissez-moi mourir.*

Le cacique fut brûlé, le Dieu des chrétiens déshonoré, sa croix baignée dans le sang humain : mais Velasquez ne trouva plus d'ennemis. Tout plia sans résistance ; et la nation ne survécut cependant que peu à la perte de sa liberté. Dans ces tems de férocité, où conquérir n'étoit que détruire, plusieurs habitans de Cuba furent massacrés. Un plus grand nombre terminèrent leur carrière dans les mines d'or, quoiqu'elles ne se trouvassent pas assez abondantes pour être longtems exploitées. Enfin la petite-vérole, ce poison que l'ancien monde a donné au nouveau, en échange d'un plus cruel encore, acheva ce

que les autres fléaux avoient si fort avancé. L'isle entière ne fut bientôt qu'un désert.

XI. *Importance, gouvernement, population, cultures et autres travaux de Cuba.*

Elle dut sa renaissance au pilote Alaminos, qui le premier passa, en 1519, le canal de Bahama, en allant porter à Charles-Quint les premières nouvelles des succès de Cortès. On ne tarda pas à comprendre que ce seroit la seule route convenable pour les vaisseaux qui voudroient se rendre du Mexique en Europe; et la Havane fut bâtie pour les recevoir. L'utilité de ce port fameux s'étendit depuis aux bâtimens expédiés de Porto-Belo et de Carthagène. Tous y relâchoient et s'y attendoient réciproquement pour arriver ensemble avec plus d'appareil ou de sûreté dans la métropole. Les dépenses prodigieuses que faisoient, durant leur séjour, des navigateurs chargés des plus riches trésors de l'univers, jettèrent un argent immense dans cette ville, qui elle-même étoit forcée d'en verser une partie dans les campagnes plus ou moins éloignées qui la nourrissoient. De cette manière, Cuba eut quelques principes de vie, tandis que les autres isles soumises à la même

domination, restoient dans le néant où la conquête les avoit plongées.

Pour accélérer les progrès trop lents de cet établissement, on forma, en 1735, une association particulière. Les fonds de la nouvelle société étoient d'un million de piastres fortes, ou de 5,400,000 liv. Il fut partagé en deux mille actions, dont cent appartenoient à la couronne. Son privilège étoit exclusif. Elle eut des facteurs à Cadix : mais c'étoit Cuba même qui étoit le siège du monopole.

Les directeurs, éloignés de la métropole, ne s'occupèrent que de leur fortune particulière. Ils commirent des malversations sans nombre; et le corps dont ils conduisoient les intérêts, se trouva si complettement ruiné, après vingt-cinq ans, qu'il ne lui fut plus possible de continuer ses opérations. Alors le gouvernement autorisa quelques négocians à faire ce commerce, et en 1765, on ouvrit à tous les Espagnols une possession qui n'auroit jamais dû leur être fermée.

Un gouverneur qui a le titre de capitaine général, préside maintenant à la colonie. Il décide de tout ce qui appartient au civil et au militaire : mais un intendant régit les finances. Des magistrats dont les sentences

pèce humaine, sont peut-être celles qui ont été le moins résolues.

Les pays prétendus policés du globe sont couverts d'hommes paresseux, qui trouvent plus doux de tendre la main dans les rues, que de se servir de leurs bras dans les ateliers. Certes, notre dessein n'est pas d'endurcir les cœurs : mais nous prononcerons, sans balancer, que ces misérables sont autant de voleurs du véritable pauvre, et que celui qui leur donne des secours se rend leur complice. La connoissance de leur hypocrisie, de leurs vices, de leurs débauches, de leurs nocturnes saturnales, affoiblit la commisération qui est due à l'indigence réelle. On souffre, sans doute, à priver un citoyen de sa liberté, la seule chose qu'il possède, et d'ajouter la prison à la misère. Cependant, celui qui préfère la condition abjecte de mendiant à un asyle où il trouveroit le vêtement et la nourriture à côté du travail, est un vicieux qu'il faut y conduire par la force. Il y a beaucoup de pays où, par un sentiment de compassion mal raisonné, on n'enferme pas les mendians de profession. L'administration de ces pays montre en cela plus d'humanité que de lumières.

duits innocemment et peut-être par l'injustice de nos loix constitutives à une indigence inévitable! Des hommes utiles qui ont cultivé les terres, taillé la pierre, construit nos édifices, nourri nos enfans, fouillé nos mines et nos carrières, défendu la patrie, secondé le génie, servi l'industrie dans toutes ses branches.

Pour secourir ces êtres intéressans, on a imaginé les hôpitaux. Mais ces établissemens remplissent-ils le but de leur institution? Presque par-tout, ils ont une foule de vices moraux et physiques, qui, dans leur état actuel, font mettre en doute leur utilité.

Des secours particuliers et momentanés, sagement dispensés par le gouvernement dans le tems de grandes calamités populaires, vaudroient peut-être mieux que des hôpitaux entretenus à perpétuité. Ils préviendroient la mendicité, et les hôpitaux ne font que la fomenter. Ces asyles du malheur sont presque par-tout dotés en biens fonds. Cette nature de propriété est sujette à trop d'embarras et d'infidélité dans sa gestion, à trop de vicissitudes dans ses produits. Les administrateurs en sont permanens. De-là le zèle se rallentit; l'esprit de fraude et de rapine,

Les vices physiques de nos hôpitaux sont encore plus déplorables que leurs vices moraux. L'air y est corrompu par mille causes dont le détail révolteroit nos sens. Qu'on en juge par une seule expérience incontestable. Trois mille hommes, renfermés dans l'étendue d'un arpent, forment par leur transpiration seule, une atmosphère de soixante pouces de hauteur, qui devient contagieuse si l'agitation ne la renouvelle. Toutes les personnes, habituellement occupées du service des malades, sont pâles et presque généralement attaquées, même dans l'état de santé, d'une fièvre lente, qui a son caractère particulier. Quelle ne doit pas être l'influence de la même cause sur celui qui se porte mal ? L'on sort de l'hôpital guéri d'une infirmité ; mais on en remporte une autre. Les convalescences y sont longues. Combien de fatales négligences ! combien de funestes méprises ! Leur fréquence en étouffe le remords.

A l'Hôtel-Dieu de Paris et à Bicêtre, le cinquième et le sixième des malades périssent ; à l'hôpital de Lyon, le huitième et le neuvième.

O toi qui, descendant du premier trône de l'Europe, as parcouru ses principales contrées

avec la soif de connoître, et sans doute le desir de travailler au bien de ton pays, dis-nous quelle fut ton horreur, lorsque tu vis dans un de nos hôpitaux sept ou huit malades entassés dans le même lit; toutes les maladies mêlées, tous les principes et les degrés de vie et de mort confondus; un malheureux poussant le cri aigu de la douleur à côté de celui qui exhaloit le dernier soupir; le mourant à côté du mort; tous s'infectant, tous se maudissant réciproquement. Dis-nous pourquoi tu n'allas pas offrir ce tableau à l'imagination de ta jeune et tendre sœur notre souveraine? Elle en eût été touchée sans doute. Elle eût porté son émotion auprès de son époux; et ses larmes eussent intercédé pour les malheureux. Quel auguste usage faire de la beauté!

Ainsi, conserver les hommes, veiller sur leurs jours, écarter d'eux les horreurs de la misère, est une science si peu approfondie par les gouvernemens, que même les établissemens qu'ils semblent avoir fait pour remplir cet objet, produisent l'effet opposé. Etonnante mal-adresse que ne devra pas oublier celui de nos philosophes qui écrira l'immense traité de la barbarie des peuples civilisés.

De

Des hommes de bronze ont dit que pour empêcher la multiplication, déjà trop grande, des paresseux, des insoucians et des vicieux, il falloit que les pauvres et les malades ne fussent pas bien traités dans les hôpitaux. Certes, on ne peut nier que ce cruel moyen n'ait été mis en usage dans toute sa violence. Cependant, quel effet a-t-il produit ? On a tué beaucoup d'hommes sans en corriger aucun.

Il se peut que les hôpitaux encouragent la paresse et la débauche. Mais si ce vice est essentiellement inhérent à ces établissemens, il faut le supporter. S'il peut être réformé, il faut y travailler. Laissons subsister les hôpitaux : mais occupons-nous à diminuer par l'aisance générale, la multitude des malheureux qui sont forcés de s'y réfugier. Qu'ils soient employés dans les maisons de charité à des travaux sédentaires ; que la paresse y soit punie, que l'activité y soit récompensée.

A l'égard des malades, qu'ils soient soignés comme des hommes doivent l'être par des hommes. La patrie leur doit ce secours par justice ou par interêt. S'ils sont vieux, ils ont servi l'humanité, ils ont mis d'autres citoyens au monde ; s'ils sont jeunes, ils

peuvent la servir encore, ils peuvent être la souche d'une génération nouvelle. Enfin, une fois admis dans ces asyles de charité, que la sainte hospitalité y soit exercée dans toute son étendue. Plus de vile lézine, plus de calculs homicides. Il faut qu'ils y trouvent les secours qu'ils trouveroient dans leurs familles, si leurs familles étoient en état de les recevoir.

Ce plan n'est pas impraticable ; il ne sera pas même dispendieux, quand de meilleures loix, quand une administration plus vigilante, plus éclairée et sur-tout plus humaine, présidera à ces établissemens. L'essai s'en fait aujourd'hui avec succès sous nos yeux par les soins de madame Necker. Tandis que son mari travaille plus en grand à diminuer le nombre des malheureux, elle s'occupe des détails qui peuvent soulager ceux qui existent. Elle vient de former dans le fauxbourg Saint-Germain, un hospice où les malades, couchés un à un, soignés comme ils le seroient chez une mère tendre, coûtent un tiers de moins que dans les hôpitaux de Paris. Etrangers, devenus membres de la nation par la plus méritoire de toutes les naturalisations, par le bien que vous lui faites, couple géné-

reux, j'ose vous nommer, quoique vivans, quoique environnés du crédit d'une grande place; et je ne crains pas qu'on m'accuse d'adulation. Je crois avoir assez prouvé que je ne savois ni craindre ni flatter le vice puissant; et j'ai acquis par-là le droit de rendre hautement hommage à la vertu.

Veuille le ciel que l'heureuse épreuve dont nous venons de parler, amène la réformation générale des hôpitaux, fondés par la générosité de nos pères! veuille le ciel qu'un si bel établissement serve de modèle à ceux qu'une pitié tendre, que le desir d'expier une grande opulence, qu'une philosophie bienfaisante pourroient un jour inspirer aux générations qui nous succéderont! Ce souhait de mon cœur embrasse tout le globe : car ma pensée n'a jamais de limites que celles du monde, quand elle est occupée du bonheur de mes semblables. Citoyens de l'univers, unissez-vous tous à moi. Il s'agit de vous. Qui est-ce qui vous a dit que quelqu'un de vos ancêtres n'est pas mort dans des hôpitaux? qui est-ce qui vous a promis qu'un de vos descendans n'ira pas mourir dans la retraite de la misère? un malheur inattendu qui vous y conduiroit vous-mêmes, est

il sans exemple? A mes vœux, unissez donc les vôtres.

Pour rentrer dans notre sujet, selon le dénombrement de 1774, l'isle de Cuba compte cent soixante et onze mille six cent vingt-huit personnes, dont vingt-huit mille sept cent soixante-six seulement sont esclaves. La population doit être même un peu plus considérable, parce que la crainte bien fondée de quelque nouvel impôt, a dû empêcher l'exactitude dans les déclarations.

On ne trouve guère d'autres arts dans l'isle que ceux de nécessité première. Ils sont entre les mains des mulâtres ou des noirs libres et très-imparfaits. La seule menuiserie y a été portée à un degré de perfection remarquable.

D'autres mulâtres, d'autres noirs font naître des subsistances. Ce sont quelques fruits du Nouveau-Monde et quelques légumes de l'ancien : du maïs et du manioc, dont la consommation a diminué à mesure que la liberté de la navigation a fait baisser le prix des farines apportées d'Espagne ou du Mexique, et quelquefois aussi de l'Amérique Septentrionale : du cacao assez bon, mais en si petite quantité, qu'il en faut tirer tous les ans plus de deux mille quintaux de Caraque

ou de Guayaquil : de nombreux troupeaux de bœufs et sur-tout de cochons, dont la chair a été jusqu'ici préférée généralement et le sera toujours, à moins que les moutons qu'on vient d'introduire dans l'isle ne la fassent un jour négliger. Tous ces animaux errent dans les pâturages, dont chacun a quatre ou du moins deux lieues d'étendue. On y voit aussi paître des mulets et des chevaux qu'il faudroit multiplier encore, puisque leur nombre actuel ne dispense pas d'en demander une grande quantité au continent.

Les denrées destinées pour l'exportation occupent le plus grand nombre des esclaves. Depuis 1748 jusqu'en 1753, les travaux de ces malheureux ne produisirent chaque année pour la métropole que dix-huit mille sept cent cinquante quintaux de tabac qui valurent en Europe 1,193,570 liv. Cent soixante-treize mille huit cens quintaux de sucre qui valurent 7,994,786 l. Quinze cent soixante-neuf cuirs qui valurent 138,817 liv.; et 1,064,505 l. en or et en argent. Sur cette somme de 10,491,678 livres, le tabac seul appartenoit au gouvernement, tout le reste étoit pour le commerce.

Depuis cette époque, les travaux ont beau-

coup augmenté. Cependant ils ne se sont pas encore tournés vers l'indigo et vers le coton, quoiqu'ils croissent naturellement dans l'isle.

La culture du café, adoptée depuis peu, n'a pas fait des progrès considérables. On ne les verra pas s'accroître. L'Espagne consomme peu de cette production ; et tous les marchés de l'Europe en sont, en seront long-temps surchargés. Il faut mieux augurer de la cire.

Lorsqu'en 1763, la Floride fut cédée par la cour de Madrid à celle de Londres, les cinq ou six cens misérables qui végétoient dans cette région, se réfugièrent à Cuba, et y portèrent quelques abeilles. Cet insecte utile se jetta dans les forêts, s'y établit dans le creux des vieux arbres, et se multiplia avec une célérité qui ne paroît pas croyable. Bientôt la colonie, qui achetoit beaucoup de cire pour ses solemnités religieuses, en recueillit assez pour ce pieux usage et pour d'autres consommations. Elle eut un peu de superflu en 1770 ; et sept ans après on en exporta sept mille cent cinquante quintaux et demi pour l'Europe ou pour l'Amérique. Cette production augmentera nécessairement sous un ciel, sur un sol qui lui sont également favorables ; dans une isle où les ruches

donnent quatre récoltes chaque année et où les essaims se succèdent sans interruption.

Le tabac est une des plus importantes productions de Cuba. Chaque récolte en donne environ cinquante-cinq mille quintaux. Une partie est consommée dans le pays, ou sort en fraude. Le gouvernement en fait acheter tous les ans, pour ses domaines de l'ancien ou du Nouveau - Monde où il en fait également le monopole, quarante six mille sept cent cinquante quintaux, dont le prix varie avec la qualité ; mais qui, l'un dans l'autre, lui revient à quarante-huit livres douze sols le cent. De sorte que le roi verse annuellement dans l'isle, pour ce seul objet, 2,272,050 livres.

Les progrès que faisoit la culture du tabac, ont été naguère arrêtés à Cuba. On a fait même arracher cette plante dans quelques quartiers où elle croissoit moins heureusement. Le ministère n'a pas voulu que les récoltes fussent portées au-delà des besoins de la monarchie. Il a craint sans doute que les étrangers qui auroient acheté la production en feuilles, ne l'introduisissent clandestinement dans ses provinces, après l'avoir manufacturée. On a pensé que l'industrie des

colons seroit plus utilement tournée vers le sucre.

Cette denrée étoit peu connue, avant la découverte du Nouveau-Monde. Elle est devenue graduellement l'objet d'un commerce immense. Les Espagnols étoient réduits à l'acheter de leurs voisins, lorsqu'enfin ils s'avisèrent de la demander à Cuba. La métropole en reçoit annuellement depuis deux cens jusqu'à deux cent cinquante mille quintaux, moitié blanc et moitié brut. Ce n'est pas tout ce que ses habitans en peuvent consommer : mais ils seront dispensés de recourir aux machés étrangers, lorsque cette culture sera aussi solidement établie dans le reste de l'isle qu'elle l'est déjà sur le territoire de la Havane.

Avant 1765, Cuba ne recevoit annuellement que trois ou quatre grands navires partis de Cadix, et les bâtimens qui, après avoir fait leur vente sur les côtes du continent, venoient chercher un chargement qu'ils n'avoient pas trouvé à Vera Crux, à Honduras et à Carthagène. L'isle manquoit alors souvent des choses les plus nécessaires; et il falloit bien qu'elle les demandât à ceux de ses voisins avec qui elle avoit formé des liai-

sons interlopes. Lorsque les gênes ont été diminuées, le nombre des expéditions a multiplié les productions qui réciproquement ont étendu la navigation.

En 1774, il arriva d'Espagne dans la colonie cent et un navires qui y portèrent des farines, des vins, des eaux-de-vie, tout ce qui est nécessaire à un grand établissement, et qui en emportèrent toutes les denrées qu'un meilleur ordre de choses avoit fait naître.

La même année, Cuba reçut, sur cent dix-huit petits bâtimens, de la Louysiane, du riz et des bois pour ses caisses à sucre; du Mexique, des farines, des légumes, du marroquin et du cuivre; des autres parties de ce grand continent; des bœufs, des mulets, du cacao; de Porto-Rico, deux mille esclaves qu'on y avoit entreposés.

Ces navires de l'ancien et du Nouveau-Monde n'eurent pas le choix des ports où il leur auroit convenu d'aborder. Ils furent obligés de déposer leurs cargaisons à la Havane, au Port-au-Prince, à Cuba, à la Trinité, les seuls endroits où l'on ait établi des douanes. Il n'y a que les bateaux pêcheurs et les caboteurs auxquels il soit permis de fréquenter indifféremment toutes les rades.

Un homme qui fait maintenant honneur à l'Espagne, et qui en feroit à quelque nation que ce pût être, M. Campo Manès dit que le produit des douanes, qui avant 1765 n'avoit jamais passé 565,963 liv., s'élève maintenant à 1,620,000 liv.; que la métropole retire de la colonie en métaux 8,160,000 liv., au lieu de 1,620,000 livres qui lui arrivoient autrefois. C'est, en faveur de la liberté, un argument dont il est à desirer qu'on sente toute la force.

Les impôts levés à Cuba, ou du moins ceux qui entrent dans les caisses de l'état, ne passent pas 2,430,000 livres, et le gouvernement verse dans l'isle 2,272,050 livres pour le tabac; 1,350,000 l. pour l'entretien des fortifications; 2,160,000 liv. pour les garnisons ordinaires, et 3,780,000 liv. pour les besoins de la marine.

Des bois d'un cèdre propre à la construction couvroient la colonie, sans qu'on eut jamais songé à les employer. Enfin on y forma, en 1724, des atteliers, dont jusqu'à ce jour il est sorti cinquante-huit vaisseaux ou frégates. Cet établissement se soutient, malgré la nécessité où l'on est réduit de porter pour ces bâtimens du fer et des cordages que l'isle ne fournit pas; malgré l'habitude, contractée depuis 1750, de leur porter du nord de l'Europe des mâtures

qu'on tiroit autrefois, mais d'une qualité inférieure, du golphe du Mexique.

La flotille destinée à purger les côtes Espagnoles de fraudeurs ou de pirates, et qui, hors de la saison des croisières, se tenoit à la Véra-Crux, fut supprimée en 1748. Son action étoit devenue inutile, depuis que le gouvernement avoit pris le parti de laisser habituellement à Cuba des forces maritimes plus ou moins considérables. En tems de paix, ces vaisseaux portent aux isles, à Cumana, à la Louysiane les fonds consacrés aux besoins annuels de ces divers établissemens; ils en écartent le plus qu'ils peuvent la contrebande; ils font respecter le nom de leur maître. Durant la guerre, ils protègent les navigateurs et le territoire de leur nation.

La Havane, où on les construit, vient de recevoir par les soins de M. le marquis de la Torre des commodités et des embellissemens qu'on y desiroit inutilement depuis long-tems. Ce gouverneur actif lui a donné une salle de spectacle sagement décorée, deux promenades délicieuses, des casernes commodes, et à son territoire cinq ponts très-bien entendus. Ces établissemens utiles ou agréables n'ont coûté à la ville que 482,066 liv.

XII. *En quoi consistent les fortifications de Cuba. Quelles sont les autres défenses de cette isle.*

Le gouvernement a consacré aux fortifications dont la place a été entourée, depuis 1763 jusqu'en 1777, 22,413,989 liv. 18 s. 6 den. Ces ouvrages ont été élevés par quatre mille cent quatre-vingt-dix-huit noirs, par quinze cens malfaiteurs dont l'Espagne et le Mexique se sont purgés; par les hommes libres qui n'ont pas dédaigné ce travail.

Le port est un des plus surs de l'univers. Les flottes du monde entier y pourroient mouiller en même tems. A son entrée sont des rochers où se briseroient infailliblement les bâtimens qui oseroient s'éloigner du milieu de la passe. Le fort Morro et le fort de la Pointe le défendent. La première de ces deux citadelles est tellement élevée au-dessus du niveau de la mer, qu'il seroit impossible, même aux navires du premier rang, de la battre. L'autre ne jouit pas du même avantage, mais on ne pourroit la canonner que par un canal si étroit, que les plus fiers assaillans ne soutiendroient jamais la nombreuse et redoutable artillerie du Morro.

La Havane ne peut donc être attaquée que du côté de terre. Quinze ou seize mille

hommes, qui sont la plus grande force qu'il soit possible d'employer à cette expédition, ne pourront jamais investir tous les ouvrages qui ont acquis une étendue immense. Il faudra tourner leurs efforts vers la droite ou vers la gauche du port, contre la ville ou contre le fort Morro. Si on se détermine pour le dernier parti, la descente se fera aisément à une lieue du fort, et l'on arrivera sans peine à sa vue par des chemins faciles, par des bois qui couvriront et assureront la marche.

La première difficulté sera d'avoir de l'eau. Elle est mortelle aux environs du camp qu'il faudra choisir. On sera réduit à en aller chercher de potable avec des chaloupes, à une distance de trois lieues. On ne pourra s'en procurer qu'en arrivant en force sur la rivière qui doit seule en fournir, ou qu'en y laissant un corps retranché, qui, loin du camp, isolé, sans soutien, sera continuellement dans le risque d'être enlevé.

Avant d'attaquer le Morro, il faudra prendre le Cavana, qui vient d'être construit. C'est un ouvrage à couronne, composé d'un bastion, de deux courtines, et deux demi-bastions sur son front. Sa droite et sa gauche appuient sur l'escarpement du port. Il a des

casemates, des citernes et des magasins à poudre à l'abri de la bombe, un bon chemin couvert, et un large fossé taillé dans le roc. Le sol qui y conduit est tout de pierres ou de rocailles, et n'a point de terre. Le Cavana est placé sur une hauteur qui domine le Marro; mais il étoit exposé lui-même aux insultes d'un tertre, qui, élevé à son niveau, n'étoit éloigné que de trois cens pas. Comme il eût été aisé d'ouvrir la tranchée derrière cette élévation, on l'a rasée; et la place voit actuellement et domine au loin. Si la garnison se trouvoit si pressée qu'elle désespérât de se soutenir, elle feroit sauter les ouvrages qui sont tous minés, et se replieroit sur le Morro, avec lequel il n'est pas possible de lui couper la communication.

Le fameux fort Morro avoit du côté de la mer, où il est inattaquable, deux bastions; et deux bations du côté de la terre, avec un large et profond fossé creusé dans le roc. Rebâti à neuf depuis qu'il a été pris, ses parapets ont acquis plus d'élévation et plus d'épaisseur. On lui a donné un bon chemin couvert, et tout ce qui lui manquoit pour mettre les troupes et les munitions en sûreté. La tranchée n'est pas plus aisée à ou-

vrir que devant le Cavana. L'un et l'autre ont été construits avec une pierre molle, qui fera courir moins de risque à leurs défenseurs qu'une pierre de taille ordinaire.

Indépendamment de ces moyens, les deux forteresses ont pour elles le secours du climat si dangereux pour les assiégeans, et la facilité de recevoir de la ville des ressources de tous les genres, sans qu'on puisse l'empêcher. Ces avantages doivent rendre ces deux places imprenables, très-difficiles du moins à prendre, pourvu qu'elles soient suffisamment avitaillées et défendues avec valeur et capacité. Leur conservation est d'autant plus importante, que leur perte entraîneroit nécessairement la soumission du port et de la ville, dominés et foudroyés de ces hauteurs.

Après avoir exposé les obstacles qu'on trouveroit à se rendre maître de la Havane par le fort Morro; il faut parler de ceux qu'on auroit à surmonter par le côté de la ville même.

Elle est située dans le port, et un peu dans son enfoncement. Elle étoit couverte, tant du côté du port que de celui de la campagne, d'une muraille sèche qui ne valoit

rien, et de vingt et un bastions qui ne valoient pas mieux. Son fossé étoit sec et peu profond. En avant de ce fossé, étoit une espèce de chemin couvert, presque totalement détruit. La place, dans cet état, n'eût pas été à l'abri d'un coup de main, qui, fait pendant la nuit avec plusieurs attaques, vraies ou fausses, l'auroit emportée. On a creusé les fossés, on les a faits larges et profonds, et on y a joint un très-bon chemin couvert.

Ces défenses sont soutenues par le fort de la Pointe. C'est un quarré bâti en pierre, et qui, quoique petit, a des casemates. On l'a rebâti à neuf, parce qu'il avoit été extrêmement endommagé pendant le siège. Il est entouré d'un bon fossé sec, creusé dans le roc. Indépendamment de sa destination principale, qui est de défendre avec le Morro l'entrée du port, objet qu'il remplit très-bien, il a plusieurs batteries dégorgées sur la campagne, et qui flanquent quelques parties de l'enceinte de la ville.

Son feu va se croiser avec celui d'un fort de quatre bastions, avec fossé, chemin couvert, poudrière, casemates et citernes. Ce nouveau fort qu'on construit à un quart de

lieue de la place ; sur une hauteur appellé Arostegny, demandera un siège en forme, si l'on veut attaquer la ville de ce côté là, d'autant plus qu'il a l'avantage de voir la mer, de battre au loin sur la campagne, et de gêner extrêmement l'ennemi, qui est obligé de venir prendre de l'eau tout auprès.

En continuant de faire le tour de la ville, on trouve le fort d'Atarès, construit depuis le siège. Il est de pierre et à quatre bastions, avec un chemin couvert, une demi-lune en avant de la porte, un large fossé, un bon rempart, des citernes, des casemates, un magasin à poudre. Il est à un petit quart de lieue de la ville, et au-delà d'une rivière et d'un marais impraticable, qui la couvrent de ce côté-là. On l'a placé sur une hauteur qu'il embrasse en entier, et qu'on a isolée en creusant un large fossé où la mer entre du fond du port. Outre qu'il domine la communication de la ville avec l'intérieur de l'île, il défend, en croisant ses feux avec ceux d'Arosteguy, l'enceinte de la place, qui se trouve protégée encore dans l'intervalle de ces deux forts, par une grosse redoute. Il croise aussi son feu avec le Morro

qui est fort élevé, et placé sur la pointe du fort la plus avancée.

S'il étoit permis d'avoir une opinion sur une matière qu'on ne connoît point par profession, on se hasarderoit à dire que ceux qui feront le siège de la Havane, doivent le commencer par le Cavana et le Morro ; parce que ces deux forts pris, il faudra bien que la ville se rende, sous peine d'être écrasée par l'artillerie du Morro. Si l'on se déterminoit au contraire par le côté de la ville, l'assaillant ne se trouveroit guère avancé, même après l'avoir prise. A la vérité, il seroit le maître de détruire les chantiers, les vaisseaux qui seroient dans le port : mais il n'en résulteroit pour lui aucun avantage permanent. Pour former un établissement, il lui faudroit prendre encore le Cavana et le Morro, ce qui lui seroit vraisemblablement impossible, après la perte d'hommes qu'il auroit essuyée à l'attaque de la ville et de ses forts.

Mais quelque plan que l'on suive dans le siège de cette place, la nation qui l'attaquera, n'aura pas seulement à combattre la nombreuse garnison qui sera enterrée dans les ouvrages ; on lui opposera aussi douze

mille quatre cent soixante et douze hommes de milice que, depuis la paix, on a accoutumés à manœuvrer d'une manière surprenante, qui tiendront la campagne et qui troubleront ses opérations. Ces corps armés, habillés, équipés aux dépens du gouvernement, et payés en tems de guerre sur le pied des troupes réglées, ont pour guide et pour modèle des bas-officiers envoyés d'Europe, et tirés des régimens les plus distingués. La formation de ces milices coûte un argent immense. La cour d'Espagne attend les événemens pour juger de l'utilité de ces dépenses. Mais on peut assurer dès-à-présent, que quel que soit l'esprit militaire de ces troupes, cette opération politique est inexcusable. Voici pourquoi.

Le projet de rendre à Cuba les colons soldats, ce projet inique et ruineux pour toutes les colonies, a été poussé très-vivement. La violence qu'il a fallu faire aux habitans pour les assujettir à des exercices qui leur déplaisoient, n'a fait que redoubler en eux leur goût naturel pour le repos. Ils ont détesté des mouvemens méchaniques et forcés qui, ne leur procurant aucune jouissance, devoient leur paroître doublement insupportables;

quand bien même ils ne seroient pas effrayans ou ridicules pour des peuples qui ne croient peut-être avoir aucun intérêt à défendre un gouvernement qui les opprime. La manie d'avoir des troupes ; cette fureur qui, sous prétexte de prévenir les guerres, les allume ; qui, en amenant le despotisme des gouvernemens, prépare de loin la révolte des peuples ; qui, arrachant perpétuellement l'habitant de son foyer, et le cultivateur de son champ, éteint l'amour de la patrie, en éloignant l'homme de son berceau ; qui bouleverse les nations et les transplante au-delà des terres et des mers : cet esprit mercenaire de milice, qui n'est pas l'esprit militaire, perdra tôt ou tard l'Europe : mais bien plutôt les colonies, et peut-être celles d'Espagne avant les autres.

XIII. *L'Espagne a-t-elle pris les moyens convenables, les prend-elle encore pour rendre ses isles utiles ?*

Cette puissance possède la partie la plus étendue, la plus fertile de l'archipel Américain. En des mains actives, ces isles seroient devenues la source d'une prospérité sans bornes. Dans l état actuel, ce sont de vastes forêts où

règne une solitude affreuse. Bien loin de contribuer à la force, à la richesse de la monarchie qui en a la propriété ; elles ne font que l'affoiblir, que la ruiner par les dépenses qu'absorbe leur conservation. Si l'Espagne eût étudié convenablement la marche politique des autres peuples, elle auroit vu que plusieurs d'entre eux devoient uniquement leur prépondérance à quelques isles inférieures en tout, à celles qui n'ont servi jusqu'ici qu'à grossir ignominieusement la liste de ses innombrables et inutiles possessions. Elle auroit appris que la fondation des colonies, de celles sur-tout qui n'ont point de mines, ne pouvoit avoir d'autre but raisonnable, que celui d'y établir des cultures.

C'est calomnier les Espagnols, que de les croire incapables par caractère, de soins laborieux et pénibles. Si l'on jette un regard sur les fatigues excessives que supportent si patiemment ceux de cette nation qui se livrent au commerce interlope, on s'appercevra que leurs travaux sont infiniment plus durs que ceux de l'économie rurale d'une habitation. S'ils négligent de s'enrichir par la culture c'est la faute du gouvernement. Ah ! s'il étoit permis à l'écrivain désintéressé, qui ne

cherche et ne souhaite que le bonheur de l'humanité, de prêter à ces colons des sentimens et des discours que l'habitude de l'oisiveté, les entraves de l'administration, les préjugés de toute espèce, semblent leur avoir interdits, ne pourroit-il pas dire en leur nom à la cour de Madrid, à la nation entière ?

» Considérez les sacrifices que nous attendons de vous; et voyez si vous n'en serez » pas dédommagés au centuple, par les riches » productions que nous offrirons à votre » commerce expirant. Votre marine accrue » par nos travaux, formera le seul boulevard qui puisse défendre des possessions » prêtes à vous échapper. Devenus plus riches, » nous consommerons davantage; et alors la » terre que vous habitez, qui languit avec » vous quand la nature l'appelle à la fécondité; ces plaines qui n'offrent à vos yeux » que des déserts, et qui sont la honte de » vos loix et de vos mœurs, se changeront » en des champs fertiles. Votre patrie fleurira » par l'industrie, et par l'agriculture qui » fuyoient loin de vous. Les sources de vie et » d'activité que vous aurez fait couler jusqu'à » nous par la mer, reflueront autour de vos

» demeures, en fleuves d'abondance. Mais
» si vous êtes insensibles à nos plaintes
» et à nos malheurs ; si vous ne régnez
» pas pour nous ; si nous ne sommes que
» les victimes de notre obéissance : rap-
» pellez-vous cette époque à jamais célèbre,
» où des sujets malheureux et mécontens
» secouèrent le joug de votre domination,
» et par leurs travaux, leurs succès et leur
» opulence, justifièrent leur révolte aux yeux
» du monde entier. Quand ils sont libres
» depuis deux siècles, nous faudra-t-il encore
» gémir de vous avoir pour maîtres ? Lorsque
» la Hollande brisa le sceptre de fer qui
» l'écrasoit ; lorsqu'elle sortit du fond des
» eaux pour règner sur les mers, le ciel
» élevoit sans doute ce monument de la liberté
» pour montrer aux nations la route du bon-
» heur, et pour effrayer les rois infidèles
» qui les en écartent «.

On pourroit soupçonner que la cour de Madrid a vu qu'il étoit possible de lui faire ces reproches. En 1735, ses ministres imaginèrent une compagnie pour Cuba. Vingt ans après, ils eurent l'idée d'un nouveau monopole pour Saint-Domingue et pour Porto-Rico. La société qui devoit défricher ces

déserts, fut établie à Barcelone avec un fonds de 1,785,000 livres, divisé en actions de cent pistoles chacune. Ce corps ne paya jamais d'intérêt à ses membres ; il ne fit aucune répartition ; il obtint l'importante permission d'expédier plusieurs bâtimens pour Honduras. Cependant, le 30 avril 1771, ses dettes, en y comprenant son capital, s'élevoient à 3,121,692 livres, et il n'avoit que 3,775,540 l. De sorte qu'en quinze ans de tems, avec un privilège exclusif et des faveurs très-signalées, il n'avoit gagné que 653,848 livres. Le désordre s'est mis depuis dans ses affaires. Actuellement, il est sans activité. On travaille a une liquidation ; et ses actions ne trouvent pas des acheteurs à cinquante pour cent de perte.

Le ministère n'avoit pas attendu ces revers pour juger qu'il s'étoit égaré dans les voies qu'il avoit choisies pour faire fructifier les îles. Dès 1765, les administrateurs de ce grand empire furent forcés de voir que ces possessions n'avoient pas fait le moindre pas vers le bien, sous le joug du monopole. Ils comprirent qu'elles n'en feroient jamais aucun dans ces entraves destructives. Cette persuasion les détermina à recourir à l'unique prin-

cipe

cipe des prospérités, la liberté : mais sans avoir le courage ou la sagesse de lever les obstacles qui devoient en empêcher les heureux effets.

L'an 1778 vit enfin cesser une partie des prohibitions, des gênes, des impositions qui arrêtoient les travaux : mais il reste toujours trop de ces fléaux oppresseurs, pour pouvoir espérer une grande activité. Eussent-ils tous cessé, ce ne seroit encore qu'un préliminaire.

Toutes les cultures du Nouveau-Monde exigent quelques avances : mais il faut des fonds considérables pour se livrer, avec succès, à celle du sucre. Si l'on en excepte Cuba, il n'y a pas peut-être dans les autres îles cinq ou six habitans assez riches pour demander au sol cette production. Si le ministère Espagnol ne prodigue par les trésors du Mexique et du Pérou à ces insulaires, jamais ils ne sortiront du long et profond sommeil où ils sont ensevelis. Cette générosité est facile dans un empire où le revenu public s'élève à 140,400,000 livres ; où les dépenses ne passent pas 129,600,000 livres ; et où il reste 10,800,000 livres qu'on peut employer en amélioration. Sans d'aussi puis-

sans secours de leur gouvernement, d'autres peuples ont, il est vrai, fondé des colonies florissantes : mais outre qu'ils n'étoient pas abrutis par trois siècles d'orgueil, de végétation et de pauvreté, ils se trouvoient dans des circonstances différentes et plus favorables.

Heureux l'homme qui naît après l'extinction de cette longue suite d'erreurs, qui ont infecté sa nation ! heureuse la nation qui s'éleveroit au centre des nations éclairées, si elle étoit assez sage pour profiter et des fautes qu'elles auroient commises et des lumières qu'elles auroient acquises ! elle n'auroit qu'à jetter les yeux autour d'elle, pour y voir les matériaux épars de son bonheur, et qu'à s'incliner pour les recueillir. Un des principaux avantages qu'elle devroit, soit à la nouveauté de son origine, soit à sa lenteur à travailler ou à sa longue enfance, ce seroit à n'avoir point à se délivrer de ces vieux préjugés, que l'inexpérience des premiers instituteurs enfanta ; qui furent consacrés par le tems, et qui se maintinrent contre la raison et les faits ; soit par la pusillanimité qui craint toute innovation ; soit par l'orgueil qui craint de revenir sur ses pas,

soit par un respect imbécille pour tout ce qui date de loin.

Que la cour de Madrid se hâte d'ouvrir ses trésors; et les îles soumises à son empire se couvriront de productions. Placés sur un sol vaste et vierge, ses sujets ne seront pas seulement dispensés d'acheter à grand frais ce qui sert à leur consommation; dans peu, ils supplanteront dans tous les marchés leurs maîtres dans cette carrière. Les nations les plus actives, les plus industrieuses, les plus éclairées, n'auront travaillé, pendant des siècles, à perfectionner leurs cultures, leurs méthodes et leurs atteliers, que pour un rival plus favorisé qu'elles de la nature. Mais souffriront-elles patiemment cette infortune? Il est difficile de l'espérer.

XIV. *Les nations qui ont des colonies en Amérique, souffriroient-elles que les îles Espagnoles devinssent florissantes?*

Depuis l'origine des sociétés, il règne entre elles une funeste jalousie, qui semble devoir être éternelle, à moins que, par quelque révolution inconcevable, de grands intervalles déserts ne les séparent. Jusqu'à ce jour, elles se sont montrées telles qu'un citoyen

de nos villes, qui, persuadé que plus ses concitoyens seroient indigens et foibles, plus il seroit riche et puissant; mieux il arrêteroit leurs entreprises, s'opposeroit à leur industrie, mettroit des bornes à leur culture, et les réduiroit au nécessaire absolu pour leur subsistance.

Mais, dira-t-on, un citoyen jouit de son opulence à l'abri des loix. La prospérité de ses voisins peut s'accroître sans inconvénient pour la sienne. Il n'en est pas ainsi des nations..... Et pourquoi n'en est-il pas ainsi des nations?.. C'est qu'il n'existe aucun tribunal devant lequel on puisse les citer..... Pourquoi ont-elles besoin de ce tribunal?..... C'est qu'elles sont injustes et pusillanimes... Et que leur revient-il de leur injustice, de leur pusillanimité?... Des guerres interminables, une misère qui ne cesse de se renouveller.... Et vous croyez que l'expérience ne les corrigera pas?.... J'en suis très-persuadé..... Et pour quelle raison?..... Parce qu'il ne faut qu'une tête folle pour déconcerter la sagesse de toutes les autres, et qu'il en restera toujours sur les trônes plus d'une à la fois.....

Cependant on entendra de tous côtés les nations, et sur-tout les nations commerçantes,

crier LA PAIX, LA PAIX ; et elles continueront à se conduire les unes envers les autres, de manière à n'en jouir jamais. Toutes voudront être heureuses, et chacune d'elles voudra l'être seule. Toutes détesteront également la tyrannie, et toutes l'exerceront sur leurs voisins. Toutes traiteront d'extravagance la monarchie universelle, et la plupart agiront comme si elles y étoient parvenues, ou comme si elles en étoient menacées.

Si je pouvois me promettre quelque fruit de mes discours, je m'adresserois à la plus inquiète, à la plus ambitieuse d'entr'elles, et je lui dirois :

« Je suppose que vous avez enfin acquis » assez de supériorité sur toutes les nations » réunies, pour les réduire au degré d'avilis- » sement et de pauvreté qui vous convient. » Qu'espérez-vous de ce despotisme ? combien » de tems et à quel prix le conserverez-vous ? » que vous produira-t-il ?...... La sécurité » avec laquelle on est toujours assez riche ; » la sécurité sans laquelle on ne l'est jamais » assez.... et c'est sincérement que vous ne » vous croyez pas en sûreté. Le tems des in- » vasions est passé, et vous le savez mieux » que moi. Vous couvrez d'un phantôme ridi-

» cule une extravagante ambition. Vous pré-
» férez le vain éclat de sa splendeur à la
» jouissance d'une félicité réelle, que vous
» perdez pour en dépouiller les autres. De
» quel droit prescrivez-vous des bornes à leur
» bonheur, vous qui prétendez étendre le
» vôtre sans limites? Vous êtes un peuple
» injuste, lorsque vous vous attribuez le droit
» exclusif de prospérer. Vous êtes un peuple
» mauvais calculateur, lorsque vous espérez
» vous enrichir en réduisant les autres à l'indi-
» gence. Vous êtes encore un peuple aveugle,
» si vous ne concevez pas que la puissance
» d'une nation qui s'élève sur les ruines de
» toutes celles qui l'environnent, est un co-
» losse d'argile qui étonne un moment et qui
» tombe en poussière.

Je dirois ensuite au ministère Espagnol :
» Tous les états de l'Europe sont intéressés
» à la prospérité de votre continent dans le
» Nouveau-Monde, parce que plus ces vastes
» états seront florissans, plus leurs marchan-
» dises, leurs manufactures auront des dé-
» bouchés avantageux : mais il n'en est pas
» ainsi des îles. Les puissances, qui se sont
» approprié la fertilité de quelques-unes, suf-
» fisent aux besoins actuels; et un nouveau

» concurrent exciteroit puissamment leur ja-
» lousie. Elles l'attaqueroient ensemble ou
» séparément, et ne déposeroient pas les
» armes sans l'avoir forcé de renoncer à ses
» défrichemens, peut-être même sans lui
» avoir fait éprouver de plus grands malheurs.
» C'est à vous à juger si ces vues sont fausses,
» ou si vos forces et votre courage vous per-
» mettent de braver une pareille conspira-
» tion. ». Jamais les colonies Hollandaises n'auront rien de semblable à craindre.

XV. *Marche politique de la république des provinces-Unies à sa naissance.*

Jusqu'à la découverte des côtes occidentales de l'Afrique, d'une route aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, et sur-tout jusqu'à la découverte de l'Amérique, les peuples de l'Europe ne se connoissoient, ne se visitoient guère que par quelques incursions barbares, dont le pillage étoit le but, et la dévastation tout le fruit. A l'exception d'un petit nombre de tyrans armés, qui trouvoient dans l'oppression des foibles, les moyens de soutenir un luxe extraordinairement cher, tous les habitans des différens états étoient réduits à se contenter de ce que leur four-

nissoient un territoire mal cultivé, une industrie arrêtée aux barrières de chaque province. Les grands événemens qui fixent, à la fin du quinzième siècle, une des plus brillantes époques de l'histoire du monde, n'opérèrent pas dans les mœurs une révolution aussi rapide, qu'on est prompt à l'imaginer. Quelques villes anséatiques, quelques républiques d'Italie alloient, il est vrai, chercher à Cadix et à Lisbonne, devenus de grands entrepôts, ce que les deux Indes envoyoient de rare et de précieux : mais la consommation en étoit tout-à-fait bornée, par l'impuissance où étoient les nations de le payer. Elles languissoient la plupart dans une léthargie entière ; la plupart ignoroient les avantages et les ressources de leur territoire.

Il falloit pour mettre fin à cet engourdissement, un peuple qui, sorti du neant, répandît la vie et la lumière dans tous les esprits, l'abondance dans tous les marchés ; qui pût offrir toutes les productions à plus bas prix, échanger le superflu de chaque nation avec ce qu'elle n'avoit pas ; qui donnât une grande activité à la circulation des denrées, des marchandises, de l'argent ;

qui en facilitant, en étendant la consommation, encourageât la population, l'agriculture, tous les genres d'industrie. L'Europe dut aux Hollandais tous ces avantages. On pardonne à l'aveugle multitude de se borner à jouir, sans connoître les sources de la prospérité qu'elle goûte : mais la philosophie et la politique doivent perpétuer la gloire des bienfaiteurs de l'humanité ; suivre, s'il est possible, la marche de leur bienfaisance.

Lorsque les généreux habitans des Provinces-Unies levèrent la tête au-dessus de la mer et de la tyrannie, ils virent qu'ils ne pouvoient asseoir les fondemens de leur liberté, sur un sol qui ne leur offroit pas même les soutiens de la vie. Ils sentirent que le commerce, qui, pour la plupart des nations, n'est qu'un intérêt accessoire, qu'un moyen d'accroître la masse et le revenu des productions territoriales, étoit la seule base de leur existence. Sans terre et sans productions, ils résolurent de faire valoir celles des autres peuples ; assurés que, de la prospérité universelle, sortiroit leur prospérité particulière. L'événement justifia leur politique.

Leur premier pas établit, entre les peu-

ples de l'Europe, l'échange des productions du Nord avec celles du Midi. Bientôt toutes les mers se couvrirent des vaisseaux de la Hollande. C'étoit dans ses ports que tous les effets commerçables venoient se réunir, c'étoit de ses ports qu'ils étoient expédiés pour leurs destinations respectives. On régloit la valeur de tout; et c'étoit avec une modération qui écartoit toute concurrence. L'ambition de donner plus de stabilité, plus d'étendue à ses entreprises, rendit avec le tems la république conquérante. Sa domination s'étendit sur une partie du continent des Indes, et sur toutes les îles importantes de l'océan qui l'environne. Elle tenoit asservies, par ses forteresses ou par ses escadres, les côtes d'Afrique, où elle avoit porté le coup-d'œil attentif et prévoyant de son utile ambition. Les seules contrées de l'Amérique où la culture eût jetté les germes des vraies richesses, reconnoissoient ses loix. L'immensité de ses combinaisons embrassoit l'univers, dont elle étoit l'ame par le travail et l'industrie. Elle étoit parvenue à la monarchie universelle du commerce.

Tel étoit l'état des Provinces-Unies, lorsque les Portugais, se relevant de la lon-

gueur et de l'inaction où la tyrannie Espagnole les avoit plongés, réussirent à leur arracher en 1661 la partie du Brésil qu'elles avoient conquise sur eux. Dès ce premier ébranlement de leur puissance, les Hollandais auroient été chassés entiérement du Nouveau-Monde, s'il ne leur fût resté quelques petites îles; en particulier celle de Curaçao, qu'en 1634 ils avoient enlevée aux Castillans qui la possédoient depuis 1527.

XVI. *Description de l'île Hollandaise de Curaçao.*

Ce rocher, qui n'est qu'à trois lieues de la côte de Venezuela, peut avoir dix lieues de long sur cinq de large. Il a un port excellent, mais dont l'approche est fort difficile. Lorsqu'une fois on y est entré, son vaste bassin offre toutes sortes de commodités. Une forteresse, construite avec intelligence, et constamment bien entretenue fait sa défense.

Les Français qui avoient corrompu d'avance le commandant de la place, y abordèrent en 1673 au nombre de cinq ou six cens hommes. Comme la trahison avoit été dé-

couverte, et le traître puni, ils furent reçus par son successeur tout autrement qu'ils ne s'y attendoient. Ils se rembarquèrent avec la honte de n'avoir montré que leur foiblesse et l'iniquité de leurs mesures.

Louis XIV, dont l'orgueil fut blessé par cet imprudent échec, donna cinq ans après dix-huit vaisseaux de guerre et douze bâtimens flibustiers à d'Estrées, pour effacer l'affront qui ternissoit à ses yeux l'éclat d'un règne rempli de merveilles. Cet amiral approchoit du terme de son expédition, lorsque son audace et son opiniâtreté firent échouer sa flotte à l'île d'Aves. Il recueillit ce qu'il put des débris de son naufrage, et regagna, sans avoir rien entrepris, le port de Brest dans un assez grand désordre.

Depuis cette époque, ni Curaçao, ni les petites îles d'Aruba et de Bonaire qui sont sous ses loix, n'ont été inquiétées. Aucune nation n'a songé à conquérir un sol stérile, qui n'offre que quelques bestiaux, quelque manioc, quelques légumes propres à la nourriture des esclaves, et qui ne fournit d'autre production qu'un peu de coton qui puisse entrer dans le commerce. Saint-Eustache vaut encore moins.

XVII.

XVII. *Description de l'île Hollandaise de S. Eustache.*

Cette île, qui n'a que deux lieues de long et une de large, est formée par deux montagnes qui laissent entre elles un vallon assez resserré. Celle qui est à l'Est porte les traces évidentes d'un ancien volcan, et est creusé presque jusqu'au niveau de la mer. Les bords de ce gouffre, qui a la forme d'un cône renversé, sont formés de roches calcinées par le feu qu'ils ont dû éprouver. Quelqu'abondantes que soient les pluies, il ne se fait jamais aucun dépôt d'eau dans cet entonnoir. Elle filtre, sans doute, par les issues encore ouvertes du volcan, et pourra peut-être un jour contribuer à le rallumer, si son foyer n'est pas éteint ou trop éloigné.

Quelques Français, chassés de Saint-Christophe, se réfugièrent, en 1629, dans un lieu si peu habitable, et l'abandonnèrent quelque tems après, peut-être parce qu'il n'y avoit d'eau potable que celle qu'on ramassoit dans les citernes. On ignore l'époque précise de leur émigration : mais il est prouvé que les Hollandais étoient établis dans l'île en 1639. Ils en furent chassés par les Anglais

sur lesquels Louis XIV la reprit. Ce prince fit valoir son droit de conquête dans les négociations de Breda, et résista aux instances de la république, alors son alliée, qui prétendoit que cette possession lui fût restituée, comme lui ayant appartenu avant la guerre. Lorsque la signature du traité de paix eut anéanti cette prétention, le monarque Français, dont l'orgueil écoutoit plutôt la générosité que la justice, crut qu'il n'étoit pas de sa dignité de profiter du malheur de ses amis. Il remit de son propre mouvement aux Hollandais leur île; quoiqu'il n'ignorât pas que c'étoit une forteresse naturelle qui pourroit l'aider à la conservation de la partie de Saint-Chistophe qui lui appartenoit.

Avant leur désastre, ces républicains ne demandoient que du tabac à leur territoire. Après leur établissement, ils plantèrent dans les lieux suceptibles de culture quelques cannes qui ne leur ont annuellement donné que huit ou neuf cens milliers de sucre brut.

XVIII. *Description de l'isle Hollandaise de Saba.*

La colonie envoya bientôt quelques-uns de ses habitans dans une isle voisine, connue

sous le nom de Saba. Il faut gravir presque au sommet de ce roc escarpé, pour y trouver un peu de terre. Elle est très-propre au jardinage. Des pluies fréquentes, mais dont l'eau ne séjourne pas, y font croître des plantes d'un goût exquis, et des choux d'une grosseur singulière. Une cinquantaine de familles Européennes, avec environ cent cinquante esclaves, y cultivent le coton, le filent, en font des bas, qu'on vend aux autres colonies jusqu'à dix écus la paire. Il n'y a pas en Amérique d'aussi beau sang que celui de Saba. Les femmes y conservent une fraîcheur qu'on ne retrouve dans aucune autre des Antilles. Heureuse peuplade! élevée sur un rocher entre le ciel et la mer, elle jouit de ces deux élémens, sans en craindre les orages. Elle respire un air pur, vit de légumes, cultive une production simple qui lui donne l'aisance sans la tentation des richesses, s'occupe d'un travail moins pénible qu'utile, possède en paix tous les biens de la modération, la santé, la beauté, la liberté. C'est-là le temple de la paix, d'où le sang peut contempler à loisir les erreurs et les passions des hommes, qui vont, comme les flots de la mer, se pousser et se heurter

L 2

sur les riches côtes de l'Amérique, dont ils se disputent et s'arrachent tour-à-tour les dépouilles et la possession. C'est de-là qu'on voit au loin les nations de l'Europe venir porter la foudre au milieu des gouffres de l'océan, et sous les ardeurs des tropiques, toujours brûlantes des feux de l'ambition et de la cupidité, se remplir d'or sans jamais s'en rassasier; amasser dans des flots de sang ces métaux, ces perles, ces diamans, dont se couvrent ceux qui dépouillent les peuples; surcharger d'innombrables navires de ces tonneaux précieux, d'où le luxe tire la pourpre, et où l'on puise les délices, la mollesse, la cruauté, les vices. Le tranquille colon du rocher de Saba voit cet amas de folie, et file paisiblement son coton.

XIX. *Description de l'isle, partie Hollandaise et partie Française de S. Martin.*

Sous le même ciel est Saint-Martin, qui a dix-sept ou dix-huit lieues de circonférence, mais moins de terrein que cette dimension ne paroîtroit l'indiquer, parce que ses baies sont multipliées et profondes. En poussant des sables d'un cap à l'autre, l'océan a formé sur les côtes beaucoup d'étangs plus ou moins

grands, la plupart très-poissonneux. L'intérieur du pays est rempli de hautes montagnes qui se prolongent presque par-tout jusqu'à la mer. Elles étoient couvertes de bois précieux, avant qu'on les eût dépouillées de cet ornement pour y établir des cultures auxquelles elles se trouvèrent plus propres que les plaines et les vallées. Le sol est généralement léger, pierreux, trop exposé à des fréquentes sécheresses et peu fertile : mais le ciel est pur et le climat d'une salubrité remarquable. Dans ces parages, on navigue sûrement, facilement ; et la multiplicité, l'excellence des mouillages qu'on y trouve, empêchent de sentir bien vivement la privation de ports.

Les Français et les Hollandais abordèrent, en 1633, à cette isle déserte, les premiers au Nord et les seconds au Sud Ils y vivoient en paix et séparément, lorsque les Espagnols, qui étoient en guerre ouverte avec l'une et l'autre nation, les attaquèrent, les battirent, les firent prisonniers et s'établirent à leur place. Le vainqueur ne tarda pas à se dégoûter d'un établissement dont la conservation lui coûtoit beaucoup, sans lui rapporter le moindre avantage ; et il l'abandonna, en

1648, après avoir détruit tout ce qu'il ne lui étoit pas possible d'emporter.

Ces dévastations n'empêchèrent pas les deux puissances qui avoient déja fait occuper Saint-Martin, d'y renvoyer quelques vagabonds, aussi-tôt qu'on le sut évacué. Ces colons se jurèrent une foi mutuelle; et leurs descendans ont été fidèles à cet engagement, malgré les animosités qui ont si souvent divisé les deux métropoles. Seulement le partage, originairement trop inégal du territoire, s'est peu-à-peu rapproché. De dix mille cent quatre-vingts quarrés de terre, chacun de deux mille cinq cens toises quarrées que contient l'isle, les Français n'en possèdent plus que cinq mille neuf cens quatre, et les Hollandais sont parvenus à s'en approprier quatre mille cent soixante-seize.

La culture du tabac fut la première qu'entreprirent, à Saint-Martin, les sujets de la cour de Versailles. Ils l'abandonnèrent pour l'indigo, qui fut remplacé par le coton auquel on a ajouté le sucre, depuis qu'en 1769 il a été permis aux étrangers de s'établir dans cette partie de l'isle. On y compte actuellement dix-neuf plantations qui donnent tous les ans un million pesant de sucre brut,

d'un beau blanc, mais de peu de consistance, et un plus grand nombre d'habitations qui produisent deux cens milliers de coton. Les travaux sont dirigés par quatre-vingts familles, trente-deux Françaises, les autres Anglaises, et dont la réunion forme une population blanche de trois cent cinquante-une personnes de tout âge et de tout sexe. Elles n'ont que douze cens esclaves. C'est trop peu pour l'étendue des cultures : mais les colons de la partie Hollandaise, propriétaires des meilleurs terreins de la Française, sont dans l'usage d'envoyer leurs noirs au Nord, lorsque les travaux sont finis au Sud. Avant 1763, il n'y avoit point eu d'autorité régulière dans ce foible et misérable établissement. A cette époque, on lui donna un chef qui n'a encore attiré aucun navigateur de la métropole. C'est toujours chez leur voisin que les Français vont chercher ce qui leur est nécessaire, c'est à lui qu'ils livrent toujours leurs productions.

La colonie Hollandaise est habitée par six cent trente-neuf blancs et trois mille cinq cent dix-huit noirs, occupés à y exploiter trente-deux sucreries qui produisent ordinairement seize cens milliers de sucre, et à faire croître cent trente milliers de coton. Ce revenu trop

modique est grossi par celui que donne un étang salé, dans les années qui ne sont pas excessivement pluvieuses. Dès l'aurore, des esclaves s'embarquent sur des bateaux plats ; ils ramassent pendant la journée le sel qui est sur la superficie de l'eau, et regagnent vers la nuit le rivage, pour y reprendre le lendemain une occupation qui ne peut être continuée que durant les mois de juin, de juillet et d'août. Les isles voisines achètent quelques foibles parties de cette production, dont la valeur totale peut s'élever à cent mille écus ; mais elle est principalement livrée aux provinces de l'Amérique septentrionale, qui enlèvent aussi le rum et le sucre de la colonie, tandis que le coton est livré aux navigateurs de la Grande-Bretagne. Il ne reste rien ou presque rien pour les négocians si actifs de la République ; et il faut en dire la raison.

L'établissement de Saint-Martin, quoique Hollandais, n'est pas habité par des Hollandais. A peine y voit-on cinq ou six familles de cette nation, qui ont même une espèce de honte d'en être. Tout le reste est Anglais ; les hommes, la langue, les usages. Le préjugé a été poussé si loin, que les femmes vont souvent faire leurs couches à Anguille, isle

Britannique qui n'est éloignée que de deux lieues, afin que leurs enfans ne soient pas privés d'une origine regardée, dans le pays, comme la seule illustre.

XX. *Avantages que la Hollande retire de ses isles pour son commerce.*

Le domaine des Provinces-Unies, dans le grand Archipel de l'Amérique, ne présente rien de curieux ni d'intéressant au premier coup-d'œil. Des possessions qui fournissent à peine la cargaison de six à sept petits bâtimens, ne paroissent dignes d'aucune attention. Aussi l'oubli le plus profond seroit-il leur partage, si quelques-unes de ces isles, qui ne sont rien comme agricoles, n'étoient beaucoup comme commerçantes. Nous voulons parler de Saint Eustache et de Curaçao.

Le desir de former des liaisons interlopes avec les provinces Espagnoles du Nouveau-Monde, décida la conquête de Curaçao. Bientôt on y vit arriver un grand nombre de navires Hollandais. Forts et bien armés, ils étoient montés par des hommes choisis, dont la bravoure étoit soutenue d'un vif intérêt. Chacun d'eux avoit dans la cargaison une part plus ou moins considérable, qu'il étoit déterminé à

défendre au prix de son sang contre les attaques des gardes-côtes.

Les Espagnols n'attendoient pas toujours les fraudeurs. Souvent ils venoient eux-mêmes échanger dans un entrepôt constamment bien approvisionné, leur or, leur argent, leur quinquina, leur cacao, leur tabac, leurs cuirs, leurs bestiaux, contre des nègres, des toiles, des soieries, des étoffes des Indes, des épiceries, du vif-argent, des ouvrages de fer ou d'acier. C'étoit une réciprocité de besoins, de secours, de travaux et de courses entre deux nations rivales et avides de richesses.

L'établissement de la compagnie de Caraque et la substitution des vaisseaux de registre aux galions, ont beaucoup rallenti cette communication ; mais les liaisons qu'on a formées avec le sud de la colonie Française de Saint Domingue, ont un peu diminué le vuide. Tout se ranime, lorsque les deux couronnes sont précipitées par leur ambition ou par l'ambition de leurs rivaux dans les horreurs des guerres. En pleine paix même, la république reçoit tous les ans de Curaçao une douzaine de navires chargés d'un sucre, d'un café, d'un coton, d'un indigo, d'un tabac et de cuirs qu'un sol étranger a vu croître.

Tout ce qui entre à Curaçao paie indifféremment un pour cent pour le droit du port. Les marchandises expédiées de Hollande ne sont jamais taxées davantage. Celles qui viennent des autres ports de l'Europe, paient de plus neuf pour cent. Le café étranger est assujetti au même droit en faveur de celui de Surinam. Les autres denrées d'Amérique ne doivent que trois pour cent, mais avec l'obligation d'être portées directement dans quelqu'une des rades de la république.

Saint-Eustache étoit assujetti autrefois aux mêmes impositions que Curaçao, et cependant il fit la plus grande partie du commerce de la Guadeloupe et de la Martinique, tout le tems que ces établissemens Français furent asservis au joug odieux du monopole. Cette action diminua à mesure que le peuple, propriétaire de ces isles, se formoit aux bons principes, qu'il étendoit sa navigation. Le port franc de Saint-Thomas enlevoit même aux Hollandais le peu qui leur étoit resté d'affaires, lorsqu'on prit enfin en 1756, le parti d'anéantir la plupart des droits établis. Depuis ce changement nécessaire, Saint-Eustache est, durant les divisions des ministères de Londres et de Versailles, l'entrepôt de presque toutes les

denrées des colonies Françaises du Vent, le magasin général de leur approvisionnement. Mais les sujets des Provinces-unies n'entretiennent pas seuls ce grand mouvement. L'Anglais et le Français se réunissent dans la rade de cette isle pour y conclure, à l'abri de sa neutralité, des marchés très-importans. Un passe-port qui coûte moins de trois cens liv., couvre ces liaisons. Il est accordé, sans qu'on s'informe quel pays a vu naître celui qui le demande. De cette grande liberté naissent des opérations sans nombre et d'une combinaison singulière. C'est ainsi que le commerce a trouvé l'art d'endormir et de tromper la discorde.

La fin des hostilités ne fait pas rentrer dans le néant Saint-Eustache. Il envoie encore tous les ans aux Provinces-Unies vingt-cinq ou trente bâtimens chargés des productions des îles Espagnoles, Danoises et surtout Françaises, qu'il paie avec les marchandises des deux hémisphères ou en lettres-de-change sur l'Europe.

Tant d'opérations ont réuni à Saint-Eustache six mille blancs de diverses nations, cinq cens nègres ou mulâtres libres et huit mille esclaves. Un gouverneur, aidé d'un

conseil sans lequel rien d'important ne peut être décidé, régit sous l'autorité de la compagnie des Indes Occidentales, ce singulier établissement ainsi que ceux de Saba et de Saint-Martin. Il fait sa résidence auprès d'un mouillage très-dangereux, et le seul cependant de l'île où les navires puissent débarquer, puissent recevoir leurs cargaisons. Cette mauvaise rade est protégée par un petit fort et par une garnison de cinquante hommes. Si elle étoit défendue avec vigueur et intelligence, l'ennemi le plus audacieux y tenteroit vraisemblablement sans succès une descente. Fût-elle opérée, l'assaillant auroit encore des difficultés presque insurmontables à vaincre pour gravir de la ville basse où sont les magasins, à la ville haute où se réunit, durant la nuit, la population entière.

Cependant le Hollandais, également inventif dans les moyens de faire tourner à son avantage le bien et le mal d'autrui, n'est pas uniquement réduit, dans le Nouveau-Monde, aux profits passagers d'un commerce précaire.

La république possède et cultive, dans le continent, un grand terrein dans le pays connu sous le nom de Guyane.

XXI. *Considérations physiques sur la Guyane.*

C'est une vaste contrée, baignée à l'est par la mer, au sud par l'Amazone, au nord par l'Orenoque, et à l'ouest par Rio-Negro qui joint ces deux fleuves, les plus grands de l'Amérique Méridionale.

Cette île singulière offre trois particularités remarquables. Les différentes espèces de terre n'y sont pas rangées, comme ailleurs, par couches, mais mêlées au hasard, sans aucun ordre. Dans les collines correspondantes, les angles saillans des unes ne répondent pas aux angles rentrans des autres; les corps qu'on a pris généralement pour des cailloux, ne sont que des morceaux de lave qui commencent à se décomposer.

Il suit de ces observations, qu'il est arrivé des révolutions dans cette partie du globe et qu'elles ont été l'ouvrage des feux souterreins, aujourd'hui éteints : que l'embrâsement a été général; car on voit par-tout des masses remplies de scories de fer, et l'on ne trouve nulle part des pierres calcaires, qui vraisemblablement auront été toutes calcinées : que l'explosion a dû être très-considérable et a produit un grand affaissement,

puisqu'on ne rencontre ailleurs des volcans que sur les plus hautes montagnes, et que le seul dont on ait apperçu l'entonnoir dans ces régions, n'a guère que cent pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer.

A l'époque de ces grands accidens de la nature, tout aura été bouleversé. Les campagnes seront restées entiérement découvertes, alternativement exposées à l'action des torrens de pluie, à l'action d'une chaleur excessive. Dans cet état d'altération, il se sera écoulé bien des siècles, avant que le sol soit redevenu propre à nourrir des plantes et successivement des arbres. On risqueroit cependant de s'égarer, en éloignant excessivement la révolution. Le peu de terre végétale qu'on trouve dans la Guyane, quoique la décomposition des arbres y en forme continuellement, déposeroit d'une manière victorieuse contre une antiquité fort reculée.

Dans l'intétieur du pays, le sol est donc et sera long-tems ingrat. Les terres hautes, c'est-à-dire celles qui ne sont pas submergées ou marécageuses, ne sont le plus souvent qu'un mélange confus de glaise et de craie, où ne peuvent croître que le manioc, les ignames, les patates, quelques autres

plantes qui ne pivotent pas : encore pourrissent-elles trop communément, dans la saison des grandes pluies, parce que les eaux ne peuvent pas filtrer. Dans les terres même qu'on est réduit à regarder comme bonnes, les cafiers, les cacaotiers, les cotonniers, tous les arbres utiles n'ont qu'une durée fort courte et insuffisante pour récompenser les travaux du cultivateur. Tel est presque, sans exception, l'intérieur de la Guyane.

Ses rives présentent un autre spectacle. Les nombreuses rivières qui, de ce vaste espace se précipitent dans l'océan, déposent sans cesse sur leurs bords et sur la côte entière une multitude prodigieuse de graines qui germent dans la vase et produisent en moins de dix ans des arbres de haute-futaie, connus sous le nom de paletuviers. Ces grands végétaux, que de profondes racines attachent à leur base, occupent tout l'espace où le flux se fait sentir. Ils y forment de vastes forêts couvertes de quatre ou cinq pieds d'eau durant le flot, et après qu'il s'est retiré, d'une vase molle et inaccessible.

Sur la côte, ce spectacle unique, peut-être dans le globe, varie toutes les années. Dans les endroits où les courans jettent et

accumulent des sables, le paletuvier périt très rapidement, et les forêts emportées par les ondes disparoissent. Ces révolutions sont moins fréquentes au bords des rivières, où les sables entraînés des montagnes durant les orages, sont poussés au large par la rapidité des eaux.

Les révolutions sont les mêmes sur la côte de quatre cens lieues qui s'étend depuis l'Amazone jusqu'à l'Orenoque. Par-tout se présente sur le rivage, un rideau de paletuviers, alternativement détruit et renouvellé par la vase et par le sable. Derrière ce rideau, à quatre ou cinq cens pas, sont des savanes noyées par les eaux pluviales qui n'ont point d'écoulement; et ces savanes se prolongent toujours latéralement au rivage, dans une profondeur plus ou moins considérable, selon l'éloignement ou le rapprochement des montagnes.

Depuis l'origine des choses, ces immenses marais n'étoient peuplés que de reptiles. Le génie de l'homme, vainqueur d'une nature ingrate et rebelle, a changé leur destination primitive. C'est au milieu de ces eaux croupissantes, infectes et bourbeuses que la li-

berté a formé trois établissemans utiles, dont Surinam est le principal.

XXII. *Etablissement formé par les Hollandais, dans la Guyane, sur le Surinam. Faits remarquables arrivés dans la colonie.*

Les bords incultes de ce grand fleuve reçurent, en 1634, une soixantaine d'Anglais qui, autant qu'on peut le conjecturer, n'y restèrent que le tems nécessaire pour recueillir le tabac qu'ils avoient semé à leur arrivée. Six ans après se montrèrent dans ce lieu abandonné, quelques-uns de ces Français que leur inquiétude poussoit alors dans tous les climats, et que leur légéreté empêchoit de se fixer dans la plupart. Ils massacrèrent les naturels du pays, commencèrent la construction d'un fort et disparurent.

Leur retraite ramena en 1650 la nation qui la première avoit porté ses regards sur cette partie si long-tems négligée du nouvel hémisphère. La colonie avoit formé quarante ou cinquante sucreries, lorsqu'en 1667 elle fut attaquée et prise par les Hollandais, qui furent maintenus dans leur conquête par le traité de Breda.

La Zélande prétendit exclusivement au do-

maine utile de cette acquisition, parce que c'étoient ses vaisseaux et ses troupes qui l'avoient faite. Les autres provinces qui avoient partagé les frais de l'expédition, vouloient que ce fût un bien commun. Cette discussion aigrissoit depuis trop long-tems les esprits, lorsqu'on arrêta enfin en 1682, que Surinam seroit abandonné à la compagnie des Indes Occidentales, mais à condition qu'elle paieroit aux Zélandais 572,000 livres; que son commerce se borneroit à la vente des esclaves, et que le pays seroit ouvert à tous les sujets, à tous les navigateurs de la république.

Quoique ce grand corps eût encore l'imagination remplie de ses anciennes prospérités, il ne tarda pas à comprendre que les dépenses nécessaires pour mettre une contrée immense en valeur, étoient au-dessus de ses forces énervées. Il céda l'année suivante un tiers de son droit à la ville d'Amsterdam, et un tiers à un riche citoyen nommé Van-Aarssen, à un prix proportionné à celui que lui-même il avoit payé. Cet arrangement bizarre dura jusqu'en 1772, époque à laquelle les descendans de ce particulier vendirent pour 1,540,000 liv. leur propriété aux deux autres membres de l'association.

La société trouva Surinam plongé dans tous les désordres que produit nécessairement une longue anarchie. Son représentant voulut établir quelque police, quelque justice. Il fut accusé de tyrannie auprès des états-généraux, et massacré en 1688 par les troupes.

L'année suivante, la colonie fut attaquée par les Français que commandoit du Casse. L'habileté du chef et les efforts des braves aventuriers qui le suivoient, se trouvèrent impuissans contre un établissement où les troubles civils et militaires avoient mis en fermentation des esprits qu'un péril imminent venoit de réunir. Le Malouin Cassard fut plus heureux en 1712. Il mit Surinam à contribution, et emporta 1,370,160 livres en sucre ou en lettres-de-change. Ce désastre d'autant plus inattendu qu'il arrivoit dans un tems où les armes de la république étoient par-tout ailleurs triomphantes, accabla les planteurs réduits à donner le dixième de leurs capitaux.

On accusa la société d'avoir négligé le soin des fortifications, de n'avoir employé pour leur défense que peu de troupes et des troupes mal disciplinées. Les plaintes s'étendirent bientôt à des objets plus graves. Chaque jour

voyoit se multiplier les raisons ou les prétextes de mécontentement. Les états généraux fatigués de toutes ces contestations, chargèrent le stadhouder de les terminer de la manière qui lui paroîtroit la plus convenable. Ce premier magistrat n'avoit pas encore réussi à rapprocher les cœurs, lorsqu'il fallut s'occuper du salut de la colonie.

Les Anglais s'étoient à peine fixés sur les rives du Surinam, que plusieurs de leurs esclaves se réfugièrent dans l'intérieur des terres. La désertion augmenta encore sous la domination Hollandaise, parce qu'on exigea des travaux plus suivis, que la quantité des subsistances diminua, et que des peines plus atroces furent infligées. Ces fugitifs se virent avec le tems en assez grand nombre pour former des peuplades. Ils sortoient par bandes de leurs asyles, pour se procurer des vivres, des armes, des instrumens d'agriculture, et amenoient avec eux les nègres qui vouloient les suivre. On fit quelques tentatives pour arrêter ces incursions. Toutes furent inutiles et devoient l'être. Des soldats amollis, des officiers sans talent et sans honneur avoient une répugnance insurmontable pour une guerre où il falloit passer des marais profonds, d'é-

paisses forêts pour joindre un ennemi audacieux et implacable.

Le danger devint à la fin si pressant, que la république crut devoir envoyer en 1749, en 1772, et en 1774, quelques-uns de ses meilleurs bataillons au secours de la colonie. Tout ce que ces braves gens arrivés d'Europe ont pu effectuer, après des combats multipliés et sanglans, a été de procurer quelque tranquillité à des cultivateurs qui se voyoient tous les jours à la veille d'être ruinés ou égorgés. Il a fallu reconnoître successivement l'indépendance de plusieurs hordes nombreuses, mais sans communication entre elles, et séparées par des intervalles considérables. On leur doit des présens annuels, et l'on s'est engagé à les faire jouir de tous les avantages d'un commerce libre. Ces nouvelles nations ne se sont obligées de leur côté qu'à secourir leur allié, s'il en est besoin, et à lui remettre tout esclave qui viendroit se réfugier sur leur territoire. Pour donner la sanction à ces différens traités, les plénipotentiaires des parties contractantes se sont fait faire une incision au bras. Le sang qui en a coulé a été reçu dans des vases remplis d'eau et de terre. Cette mixtion révoltante a été bue,

des deux côtés, en signe de fidélité. S'ils se fussent refusés à cet excès d'humiliation, jamais des maîtres oppresseurs n'auroient obtenu la paix de leurs anciens esclaves.

XXIII. *Quels ont été les principes des prospérités de la colonie de Surinam.*

Après tant d'événemens fâcheux, la colonie s'est trouvée plus florissante qu'on n'auroit pu l'espérer. Les causes de cette surprenante prospérité doivent être curieuses et intéressantes.

Les premiers Européens qui se fixèrent sur cette région barbare, établirent d'abord leurs cultures sur des hauteurs qui se trouvèrent généralement stériles. On ne tarda pas à soupçonner que les sels en avoient été détachés par les torrens, et que c'étoit de ces couches successives d'un excellent limon qu'avoient été composées les terres basses. Quelques expériences heureuses confirmèrent cette conjecture judicieuse, et l'on résolut de mettre à profit une si grande découverte. La chose n'étoit pas aisée; mais la passion du succès surmonta tous les obstacles.

Ces vastes plaines sont inondées par les

fleuves qui les arrosent, mais ne le sont pas toute l'année. Dans la saison même des débordemens, les eaux ne s'y répandent que peu avant, que peu après la pleine mer. Pendant le reflux, les rivières se retirent insensiblement, et se trouvent souvent au moment de la basse mer plusieurs pieds au-dessous du sol qu'elles couvroient six heures auparavant.

C'est lorsque les pluies ne sont pas abondantes, et que les rivières sont basses, qu'il faut s'occuper des desséchemens. Cette saison commence en août et finit avec le mois de décembre. Durant ce période, l'espace qui doit être mis à l'abri des inondations, est enveloppé d'une digue suffisante pour repousser les eaux. Il est rare qu'on lui donne plus de trois pieds d'élévation, parce qu'il n'est pas ordinaire qu'on choisisse un terrein submergé de plus de deux pieds pour établir une plantation.

A un des coins de la digue, formée avec la terre du fossé qu'on creuse, est une machine hydraulique entièrement ouverte d'un côté, taillée de l'autre en bec de flûte, et garnie d'une porte que l'impulsion des eaux ouvre de bas en haut, et qui retombe par son propre

propre poids. Lorsque le mouvement de l'océan fait enfler les ondes, les rivières pèsent sur cette porte, et la ferment de manière que les eaux extérieures n'y sauroient entrer. Lorsqu'au contraire les rivières sont basses, les eaux intérieures et pluviales, s'il y en a, la soulèvent et s'écoulent facilement.

Dans l'intérieur de la digue, sont pratiquées de distance en distance, quelques foibles rigoles. Elles aboutissent toutes à un fossé, qui entoure la plantation. Cette précaution sert à exhausser le sol, et à lui ôter la surabondance d'humidité qui pourroit lui rester.

Les travaux d'un an doivent suffire pour envelopper le terrein qu'on a choisi. Il est défriché dans la seconde année, et pourroit être cultivé au commencement de la troisième, s'il n'étoit absolument nécessaire de le laisser assez long-tems exposé à l'influence de l'eau douce pour atténuer l'action des sels marins. Cette obligation éloigne plus qu'on ne voudroit les récoltes : mais l'abondance dédommage du retard.

Le cafier généralement placé sur des coteaux dans les autres colonies, laisse plutôt ou plus tard un vuide qui ne peut être rempli,

ni par un nouveau cafier, ni par aucune autre plante; parce que les orages ont successivement dépouillé ce sol de tout ce qui le rendoit fertile. Il n'en est pas ainsi à Surinam. Cet arbre précieux n'y conserve, il est vrai, sa vigueur qu'environ vingt ans : mais de jeunes plants mis dans l'intervalle des anciens, et destinés à les remplacer, empêchent le cultivateur de se ressentir de cette décadence prématurée. De-là vient qu'il n'y a jamais d'interruption dans les récoltes. Elles sont même plus abondantes que dans les autres établissemens.

La disposition d'une sucrerie dans ces singuliers marais, a cela de particulier, que le terrein est coupé par plusieurs petits canaux destinés au transport des cannes. Ils aboutissent tous au grand canal qui, par une de ses issues, reçoit les eaux lorsqu'elles montent, et par l'autre fait tourner un moulin lorsqu'elles baissent. Dans ces plantations, la première production n'est pas de bonne qualité : mais le tems lui donne, ou peu s'en faut, ce qui lui manquoit de perfection. On peut attendre moins impatiemment ce succès dans une région où les cannes à leur cinquième, à leur sixième rejetton donnent au-

tant de sucre qu'on en obtient ailleurs des cannes nouvellement plantées. Un des principes de cette fécondité doit être la facilité qu'ont les colons d'entourer d'eau leurs habitations, durant la saison sèche. L'humidité habituelle que cette méthode entretient dans les terres, paroît préférable aux arrosemens qu'on pratique avec de grands frais ailleurs, et que même on ne peut pas se procurer par-tout.

Depuis que les Hollandais ont réussi à dompter l'Océan dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien, leurs cultures ont prospéré. Ils les ont poussées à vingt lieues de la mer, et donné à leurs plantations un agrément et des commodités qu'on n'apperçoit pas dans les possessions Anglaises ou Françaises les plus florissantes. Ce sont par-tout des bâtimens spacieux et bien disposés, des terrasses parfaitement allignées, des potagers d'une propreté exquise, des vergers délicieux, des allées plantées avec symétrie. On ne voit pas sans émotion tant de merveilles opérées en moins d'un siècle dans des bourbiers originairement dégoûtans et mal-sains. Mais une raison sévère vient tempérer l'excès de l'enchantement. Les capitaux occupés par ces

superfluités, seroient plus sagement employés à la multiplication des productions vénales.

Un des moyens qui ont le plus encouragé les travaux et l'espèce de luxe qu'on s'est permis, a été la facilité extrême que les colons ont trouvée à se procurer des fonds. Ils ont obtenu à cinq ou six pour cent tout l'argent qu'ils pouvoient employer, mais sous la condition formelle que leurs plantations resteroient hypothéquées à leur créancier; et que jusqu'à ce qu'on l'eût entiérement payé, ils seroient obligés de lui livrer la totalité de leurs productions au prix courant de la colonie.

XXIV. *Etat actuel de la colonie de Surinam et l'étendue de ses dettes.*

Avec ces secours, il s'est formé sur les bords du Surinam, du Commawine, des rivières de Cottica et de Perica, quatre cent trente plantations. En 1775, elles donnèrent vingt-quatre millions trois cent vingt mille livres pesant de sucre brut, qui, en Hollande, furent vendues 8,333,400 livres; quinze millions trois cent quatre-vingt-sept mille livres pesant de café, qui furent vendues 8,580,934 livres; neuf cent soixante-dix mille livres pesant de coton, qui furent vendues 2,372,255 livres; sept cent

quatre-vingt-dix mille huit cent cinquante-quatre livres pesant de cacao, qui furent vendues 616,370 livres; cent cinquante-deux mille huit cent quarante-quatre livres pesant de bois de couleur, qui furent vendues 14,788 liv. Ces productions, qui réunies rendirent 19,917,747 livres, furent portées dans les rades de la république par soixante-dix navires. Le nombre de ces bâtimens se seroit accru, si les cinq cent soixante mille gallons de sirop, si les cent soixante-six mille gallons de rum livrés à l'Amérique septentrionale avoient pris la route de l'Europe. Il augmentera, si le tabac, dont on a commencé à s'occuper, a le succès qu'on a espéré.

Les travaux réunis de cet établissement occupoient, en 1775, soixante mille esclaves de tout âge et de tout sexe. Ils obéissoient à deux mille huit cent vingt-quatre maîtres, sans compter les femmes et les enfans. Les blancs étoient de divers pays, de sectes diverses. Tels sont les progrès de l'esprit de commerce, qu'il fait taire tous les préjugés de nation ou de religion devant l'intérêt général qui doit lier les hommes. Qu'est-ce que ces vaines dénominations de Juifs et de Chrétiens, de Français ou de Hollandais?

Malheureux habitans d'une terre si pénible à cultiver, n'êtes-vous pas frères? Pourquoi donc vous chasser d'un monde où vous n'avez qu'un jour à vivre? Et quelle vie encore que celle dont vous avez la folle cruauté de vous disputer la jouissance? Tous les élémens, le ciel et la terre n'ont-ils pas assez fait contre vous, sans ajouter à tous les fléaux dont la nature vous environne, l'abus du peu de force qu'elle vous laisse pour y résister.

Paramabiro, chef-lieu de la colonie, est une petite ville agréablement située. Les maisons y sont jolies et commodes, quoique construites seulement de bois sur des briques apportées d'Europe. Son port éloigné de cinq lieues de la mer, laisse peu de chose à desirer. Il reçoit tous les navires expédiés de la métropole pour l'extraction des denrées.

La société à laquelle appartient ce grand établissement, est chargée des dépenses publiques. Le souverain l'a mise en état de remplir cette obligation, en lui permettant de lever quelques taxes qu'on ne peut augmenter sans le consentement de l'état et des habitans. Une capitation de cent sols sur tout adulte libre ou esclave, et de soixante sur chaque enfant, étoit autrefois la plus forte de ces

contributions. En 1776, elle a été convertie en une autre moins avilissante de six pour cent sur les productions du pays, sur les bénéfices du commerce, sur les gages des différens emplois. Cependant on n'a pas discontinué de payer deux et demi pour cent sur les denrées qui sortoient de la colonie, et un et demi pour cent pour celles qui y entroient. Ces impôts réunis suffisent à peine pour le grand objet auquel ils sont destinés; et rarement reste-t-il quelque bénéfice pour la société.

Indépendamment des taxes levées pour la compagnie, il en est une assez considérable sur les productions de la colonie, que les citoyens sont convenus d'établir eux-mêmes pour leurs différens besoins, et spécialement pour la solde de trois cens nègres affranchis destinés à garantir les cultures des incursions des nègres fugitifs.

Malgré tant d'impositions, malgré l'obligation de payer l'intérêt de 77,000,000 livres, la colonie étoit florissante dans le temps où ses productions avoient un débit sûr et avantageux. Mais lorsque le café a perdu dans le commerce la moitié de son ancien prix, tout est tombé dans un désordre extrême. Le débiteur devenu insolvable, s'est vu chasser

de sa plantation. Le créancier, même le plus impitoyable, n'a pas retrouvé ses capitaux. L'un et l'autre ont été ruinés. Les cœurs sont encore aigris, les esprits sont abattus, et il est difficile de prévoir à quelle époque renaîtront la concorde et l'activité. Voyons quel a été, dans cette fatale crise, le sort de Berbiche.

XXV. *Fondation de la colonie de Berbiche. Ses malheurs passés. Sa misère actuelle.*

Cet établissement, borné à l'est par la rivière de Corentin, et à l'ouest par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues de côte. Dans l'intérieur du pays, rien ne l'arrêteroit jusqu'à la partie des Cordilières connue sous le nom de montagnes Bleues. Le grand fleuve qui lui a donné son nom, embarrassé à son embouchure par un banc de boue et de sable, n'a d'abord que quatorze ou quinze pieds de profondeur, mais il en acquiert bientôt quarante; et l'on en trouve la navigation facile jusqu'à trente-six lieues de la mer, terme des plantations les plus éloignées.

L'an 1626 vit jetter les premiers fondemens de la colonie. Comme on la formoit sur une région comprise dans l'octroi de la compagnie des Indes Occidentales, ce corps, alors

puissant et très-protégé, se réserva quelques droits et d'une manière plus particulière la vente exclusive des esclaves. La culture du sucre et du rocou, dont on s'occupoit uniquement, n'avoit pas fait de grands progrès, lorsqu'en 1689 quelques aventuriers Français ravagèrent le pays, et n'en sortirent qu'après s'être fait promettre 44,000 liv. qui ne furent jamais payées. Des Français firent encore, en 1712, une invasion dans la colonie. Afin d'échapper au pillage, pour être débarrassés de ces étrangers, les habitans s'engagèrent à donner 660,000 liv. Les noirs, le sucre, les provisions qu'on livra montèrent à 28,654 livres 4 sols. Le reste devoit être acquitté en Europe par les propriétaires des habitations, tous de la province de Zelande. Soit impuissance, soit raison, ils se refusèrent à un engagement pris sans leur aveu. Trois riches particuliers d'Amsterdam remplirent cette obligation et devinrent seuls maîtres de Berbiche.

Leur conduite fut sage et mesurée. Ils rétablirent les anciennes plantations; ils introduisirent un meilleur esprit parmi ceux qui les exploitoient; ils ajoutèrent la culture du cacao à celles qui étoient déja con-

nues : mais leurs capitaux ne suffisoient pas pour élever la colonie au degré de prospérité dont elle paroissoit susceptible. 7,040,000 l. furent jugées nécessaires pour ce grand objet, et il fut créé seize cens actions de 4400 l. chacune. On n'en put placer que neuf cent quarante et une, sur lesquelles même les acquéreurs ne fournirent que 42 pour cent. Ainsi le nouveau capital se trouva réduit à 1,573,352 livres, dont il fallut 1,320,000 liv. à l'ancienne société qui cédoit toutes ses propriétés ; de sorte qu'il ne resta en argent que 273,352 livres.

C'étoit bien peu pour la fin qu'on s'étoit proposée. Les intéressés en étoient eux-mêmes si convaincus, qu'en 1730 ils demandèrent que tout sujet de l'état fût autorisé à naviguer et à s'établir à Berbiche, à condition qu'il paieroit en Amérique 6 liv. de capitation pour chaque blanc et pour chaque noir qu'il placeroit sur son habitation ; 55 livres par plantation pour la contribution ecclésiastique ; deux et demi pour cent pour toutes les marchandises qui entreroient dans la colonie ou pour les denrées qui en sortiroient ; et en Europe 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il tireroit des ports de la république, et

3 liv. par tonneau de tout ce qu'il y enverroit. Moyennant ces redevances, la société s'engageoit à faire toutes les dépenses que le gouvernement, la défense, la police et la justice de cet établissement exigeroient. Les états-généraux jugèrent ce plan utile; et ils lui donnèrent la sanction des loix par un décret du 6 décembre 1732.

Une fermentation assez vive fut l'heureuse suite de ce nouvel ordre de choses. Tout prospéroit, lorsqu'en 1756, les blancs et les blancs seulement furent attaqués d'une épidémie qui dura sept ans et en fit périr le plus grand nombre. L'état de foiblesse où cette calamité avoit réduit Berbiche enhardit en 1763 les esclaves à se révolter. A la première nouvelle du soulèvement, vingt soldats et quelques colons, échappés à la contagion, se réfugient dans quatre navires qui étoient dans la rivière et bientôt après dans une redoute, bâtie près de l'Océan. Les secours qu'on leur envoie de tous côtés, les mettent enfin en état de retourner dans leurs plantations, et même de réduire les nègres : mais ils ne règnent plus que sur des décombres ou sur des cadavres.

La société ruinée, comme les habitans,

est réduite à demander huit pour cent à ses actionnaires, ce qui lui donne 330,000 liv. et à emprunter 1,100,000 liv. à la province de Hollande à un intérêt de deux et demi pour cent. Ces sommes ne lui suffisant pas encore pour remplir ses obligations, elle obtient en 1774 de la république, que les impôts perçus jusqu'à cette époque seront doublés dans la suite. Les nouvelles taxes jettent dans le désespoir le colon déja trop découragé par la perte totale de ses cacaoyers et par la baisse énorme de son café. Aussi cet établissement sur lequel on avoit fondé de si grandes espérances, ne fait-il que rétrograder.

La colonie ne compte que cent quatre plantations, la plupart peu considérable, semées de loin en loin sur les bords de la rivière de Berbiche ou sur celle de Canje, qui se jette dans la première à trois lieues de la mer. On y voit sept mille esclaves de tout âge et de tout sexe et deux cent cinquante blancs, sans compter les soldats qui devroient former le même nombre. Ce qui y est annuellement recueilli de café, de sure, de coton, est porté par quatre ou cinq navires dans la métropole, où il n'est pas vendu au-dessus d'un million ou douze cent mille liv. Sur ce produit,

duit, il faudroit prendre un intérêt de six pour cent que les colons se sont engagés à payer pour environ 1,760,000 liv. qu'ils ont empruntées : mais c'est une obligation qu'ils sont dans l'impuissance de remplir. Il faut que les prêteurs se contentent de quatre, de trois, de deux. Plusieurs même ne reçoivent rien.

Quoique, suivant les calculs remis, en 1772, aux états-généraux, les dépenses annuelles de souveraineté ne passent pas en Europe et en Amérique 190,564 livres, la société n'en est pas moins dans une situation désespérée. Depuis 1720 jusqu'en 1763, les dividendes réunis ne sont élevés qu'a 6½ pour cent, ce qui ne fait année commune que I $\frac{18}{41}$. Après cette époque, il n'y a plus eu de répartition. Aussi les actions, qui ont coûté 2200 liv. chacune, n'ont-elles plus de cours. On n'en trouveroit pas 110 livres. Il faut se former une autre idée de la colonie d'Essequebo.

XXVI. *Ancienneté de la colonie d'Essequebo. Comment elle a pu prospérer, après avoir langui très-long-tems.*

Cette rivière, éloignée de vingt lieues de celle de Berbiche, fixa la première les Hollandais, qui comme d'autres Européens, remplissoient, vers la fin du seizième siècle, la Guyane de leurs brigandages, dans l'espérance d'y trouver de l'or. On ignore précisément à quelle époque ils se fixèrent à Essequebo : mais il est prouvé que les Espagnols les en chassèrent en 1595.

Ces républicains étoient retournés à leur poste, puisqu'en 1666, ils en furent expulsés de nouveau par les Anglais qui eux-mêmes ne purent pas s'y soutenir un an entier. Cet établissement, qui avoit été toujours peu de chose, ne fut rien après la reprise de possession. En 1740, ses productions ne formoient pas la cargaison d'un seul navire.

Deux ou trois ans après, quelques colons d'Essequebo jettèrent les yeux sur la rivière très-voisine de Demerary. Les bords s'en trouvèrent très-fertiles; et cette découverte eut des suites favorables.

Depuis quelque tems, les défrichemens

étoient suspendus à Surinam par la guerre sanglante et ruineuse qu'il soutenoit contre les nègres attroupés dans les bois. Berbiche de son côté étoit agité par la révolte de ses esclaves. La compagnie des Indes Occidentales saisit ce moment propice, pour appeller à sa concession des hommes entreprenans de toutes les nations. Ceux qui y arrivoient avec un commencement de fortune, recevoient gratuitement un terrein avec quelques encouragemens. Ils étoient même assurés, après leurs premiers travaux, d'obtenir en prêt et à des conditions modérées, la valeur des trois cinquièmes des établissemens qu'ils auroient formés. Cet arrangement devint une source féconde d'industrie, d'activité et d'économie. En 1769, on comptoit déja sur les rives du Demerary cent trente habitations, où le sucre, le café, le coton étoient cultivés avec succès. Le nombre des plantations s'est accru depuis cette époque, et il doit beaucoup augmenter encore.

XXVII. *Désordres qui règnent dans les colonies Hollandaises.*

Tel est l'état des trois colonies, que les Hollandois ont successivement formées dans

la Guyane. Il est déplorable, et le sera long-temps, peut-être toujours, à moins que le gouvernement ne trouve dans sa sagesse, dans sa générosité ou dans son courage, un expédient pour décharger les cultivateurs du poids accablant des dettes qu'ils ont contractées.

Ce sont les gouvernemens qui, dans les tems modernes, ont donné l'exemple des emprunts. La facilité d'en obtenir, à un intérêt plus ou moins onéreux, les a presque tous engagés ou soutenus dans des guerres que leurs facultés naturelles ne comportoient pas. Cette manie a gagné les villes, les provinces, les différens corps. Les grandes compagnies de commerce ont encore beaucoup étendu cet usage, et il est devenu ensuite très-familier aux hommes audacieux que leur caractère poussoit aux entreprises extraordinaires.

Les Hollandais qui, dans la proportion de leur territoire ou de leur population, avoient plus accumulé de métaux qu'aucun autre peuple, et qui n'en trouvoient pas l'emploi dans leur industrie toute étendue qu'elle étoit, ont cherché à les placer utilement dans les fonds publics de toutes les nations,

et même dans les spéculations des particuliers. Leur argent a sur-tout servi à défricher en Amérique quelques colonies étrangères et les leurs principalement. Mais la précaution qu'ils avoient eue de se faire hypothéquer les plantations de leurs débiteurs, n'a pas produit l'effet qu'ils en attendoient. On ne leur a plus remboursé les capitaux, on ne leur a même plus payé les intérêts, lorsque les denrées de ces établissemens ont perdu de leur ancien prix. Les contrats passés avec des cultivateurs devenus indigens sont tombés cinquante, soixante, quatre-vingt pour cent au-dessous de leur valeur primitive.

C'est un désordre tout-à-fait ruineux. Inutilement on examineroit s'ils faut l'attribuer à l'avidité des négocians fixés à Amsterdam, ou à l'inertie, aux folles dépenses des colons transplantés au-delà des mers. Ces discussions ne diminueroient pas le mal. Il faut laisser aux oisifs les questions oiseuses. Qu'ils écrivent, qu'ils disputent. Si cela n'est pas fort utile, cela n'est pas fort nuisible. Mais ce ne sont pas des discours, c'est de l'action qu'il faut dans un incendie. Tandis qu'on perdroit son tems à examiner quelle a été la cause, quels ont été les ravages, et

quels sont les progrès du feu, l'édifice seroit réduit en cendres. Un soin pressant doit occuper les états-généraux. Qu'ils tirent la vaste contrée soumise à la Hollande, depuis la rivière de Poumaron jusqu'à celle de Marony, de l'inquiétude qui l'engourdit, de la misère qui l'accable, et qu'ils lèvent ensuite les autres obstacles qui s'opposent si opiniâtrement à ses progrès.

Celui qui vient du climat paroît le plus difficile à surmonter. Dans cette région, l'année est partagée entre des pluies continuelles et des chaleurs excessives. Il faut disputer sans interruption à des reptiles dégoûtans des récoltes achetées par les travaux les plus assidus. On est exposé à périr dans les langueurs de l'hydropisie ou dans les fièvres de toutes espèces. L'autorité n'a point de force contre ces fléaux de la nature. Le remède, s'il y en a un, sera l'ouvrage du tems, de la population, des défrichemens.

Ce que les loix peuvent, ce qu'elles doivent, c'est de réunir au corps de la république des possessions abandonnées comme au hasard à des associations particulières qui s'occupent peu ou mal de toutes les parties de l'administration dans les pays soumis à leur monopole.

Les empires se sont tous convaincus, un peu plutôt, un peu plus tard, de l'inconvénient de laisser les provinces qu'ils ont envahies dans l'autre hémisphère, à des compagnies privilégiées, dont les intérêts s'accordoient rarement avec l'intérêt public. Ils ont enfin compris que la distance ne changeoit point la nature du pacte exprès ou tacite entre le ministère et les sujets; que quand les sujets ont dit, nous obéirons, nous servirons, nous contribuerons à la formation et à l'entretien de la force publique, et que le ministère a répondu, nous vous protégerons au-dedans par la police et par les loix, au-dehors par les négociations et par les armes, ces conditions devoient également s'accomplir de part et d'autre, de la rive d'un fleuve à la rive opposée, du rivage d'une mer à l'autre rivage; que la protection stipulée venant à cesser, l'obéissance et les secours promis étoient suspendus de droit; que si les secours étoient exigés, lorsque la protection cessoit, l'administration dégénéroit en brigandage tyrannique; qu'on étoit dispensé du serment de fidélité envers elle, qu'on étoit libre de s'affranchir d'un mauvais maître et de s'en donner un autre; qu'on

rentroit dans l'état de liberté absolue, et qu'on recouvroit la prérogative d'instituer telle sorte de gouvernement qu'on jugeroit le plus convenable. D'où ils ont conclu que leurs sujets du Nouveau-Monde avoient autant de droit que ceux de l'ancien à ne dépendre que du gouvernement, et que leurs colonies seroient plus florissantes sous la protection immédiate de l'état que sous une protection intermédiaire. Le succès a généralement démontré la solidité de ces vues. On ne voit que les Provinces-Unies qui soient restées fidelles à leur premier plan. Cet aveuglement ne sauroit durer. Lorsqu'il sera dissipé, la révolution se fera sans secousse, parce qu'aucun des corps qu'il faut anéantir n'a intérêt à la traverser : elle se fera même sans embarras, parce qu'aucun de ces corps n'a un seul navire, ne fait le moindre commerce. Alors les possessions Hollandaises de la Guyane formeront un tout capable de quelque résistance.

Dans l'état actuel des choses, Berbiche et Essequebo repousseroient à peine un corsaire entreprenant, et seroient obligés de capituler à l'approche de la plus foible escadre. La

partie orientale que son importance expose davantage à l'invasion, est mieux défendue. L'entrée de la rivière de Surinam est assez difficile à cause de ses bancs de sable. Cependant les bâtimens qui ne tirent pas plus de vingt pieds d'eau, peuvent y entrer lorsque la mer est haute. A deux lieues de l'embouchure, le Commawine se jette dans le Surinam. C'est à cette jonction que les Hollandais ont établi leur défense. Ils y ont placé une batterie sur le Surinam, une autre batterie sur la rive droite du Commawine, et une citadelle appellée Amsterdam, à la rive gauche. Ces ouvrages forment un triangle, dont les feux qui se croisent ont le double objet d'empêcher que les vaisseaux n'aillent plus avant dans l'une des deux rivières et ne puissent entrer dans l'autre. La forteresse, située au milieu d'un petit marais, n'est abordable que par une chaussée étroite, où l'artillerie écarte toute approche. Elle n'a besoin que d'une garnison de huit ou neuf cens hommes. Flanquée de quatre bastions, entourée d'un rempart de terre, d'un large fossé plein d'eau, d'un bon chemin couvert, elle n'a d'ailleurs, ni poudrière, ni magasin voûté, ni aucune espèce de casemates. Trois

lieues plus haut, on trouve sur le Surinam une batterie fermée, destinée à couvrir le port et la ville de Parâmabiro. On la nomme Zelandia. Une pareille batterie, qu'on appelle Sommeswelt, couvre la Commawine, à une distance à-peu-près égale. La colonie a pour défenseurs ses milices, douze cens hommes de troupes réglées et deux compagnies d'artillerie.

Réunissez à cet établissement les deux autres ; faites un ensemble de ces territoires divisés, ils se prêteront mutuellement quelque appui. La république elle-même, accoutumée à porter un œil vigilant sur un domaine devenu plus spécialement le sien, le couvrira de toute sa puissance. Ses forces de terre et de mer seront employées à le garantir des dangers qui pourroient le menacer du côté de l'Europe, à le délivrer des inquiétudes qui, dans le continent même, l'agitent sans cesse.

Les Hollandais exercent dans la Guyane contre les noirs des cruautés inconnues dans les isles. La facilité de la désertion sur un pays immense a donné lieu vraisemblablement à cet excès de barbarie. Sur le plus léger soupçon, un maître fait mourir son es-

clave en présence de tous les autres, mais avec la précaution d'écarter les blancs, qui seuls pourroient déposer en justice contre cette usurpation de l'autorité publique.

Ces atrocités ont poussé successivement dans les forêts une multitude considérable de ces déplorables victimes d'une avarice infâme. On leur a fait une guerre vive et sanglante sans parvenir à les détruire. Il a fallu enfin reconnoître leur indépendance; et depuis ces traités remarquables, ils ont formé plusieurs hameaux, où ils cultivent assez paisiblement les denrées de nécessité première sur les derrières de la colonie.

D'autres noirs ont quitté leur atteliers. Ces fugitifs, toujours errans, tombent inopinément tantôt sur une frontière, et tantôt sur une autre, pour piller des subsistances, pour ruiner les plantations de leurs anciens tyrans. En vain les troupes sont dans une activité continuelle pour contenir ou pour surprendre un ennemi si dangereux. Des avis secrets les mettent à l'abri de tous les piéges, et dirigent ses incursions vers les lieux sans défense.

Il me semble voir ce peuple esclave de l'Egypte qui, réfugié dans les déserts de l'A-

rabie, erra quarante ans, tâta tous les peuples voisins, les harcela, les entama tour-à-tour; et par de légères et fréquentes incursions, prépara l'invasion de la Palestine. Si la nature forme par hasard une grande ame dans un corps d'ébène, une tête forte sous la toison d'un nègre; si quelque Européen aspire à la gloire d'être le vengeur des nations foulées depuis deux siècles; si même un missionnaire sait employer à propos l'ascendant continuel et progressif de l'opinion contre l'empire variable et passager de la force..... faut-il que la barbarie de notre police Européenne inspire des vœux de sang et de ruine à l'homme juste et humain qui médite les moyens d'assurer la paix et le bonheur de tous les hommes ?

La république préviendra la subversion de ses établissemens, en donnant un frein salutaire aux caprices et aux fureurs de ses sujets. Elle prendra aussi des mesures efficaces pour faire arriver dans ses rades le fruit de leurs travaux qui, jusqu'à nos jours, en a été trop souvent détourné.

Les plus grands propriétaires de la Guyane Hollandaise vivent en Europe. On ne voit guère dans la colonie que les agens de ces

hommes riches, ou ceux auxquels la médiocrité de leur fortune ne permet pas de confier à des mains étrangères le soin de leurs plantations. Les consommations de pareils habitans ne peuvent qu'être extrêmement bornées. Aussi les navigateurs de la métropole qui vont chercher les productions cultivées dans cette partie du Nouveau-monde, n'y portent-ils que des choses du premier besoin, rarement et peu d'objets de luxe. Encore les négocians Hollandais sont-ils réduits à partager cet approvisionnement, tout foible qu'il est, avec les Anglais de l'Amérique septentrionale.

Ces étrangers ne furent d'abord reçus que parce qu'on ne pouvoit pas se passer de leurs chevaux. La difficulté d'en élever et peut être d'autres causes, ont perpétué cette liberté. Les chevaux servent tellement de passe-port aux hommes, qu'un bâtiment qui n'en apporteroit pas un nombre proportionné à sa grandeur, n'entreroit pas dans les ports. Mais s'ils viennent à périr dans la traversée, il suffit qu'on en montre les têtes, pour être admis à vendre toute espèce de commestible. Une loi défend de donner à ces navigateurs autre chose en paiement que des sirops et des eaux-de-vie de sucre; elle est peu respectée.

Les nouveaux Anglais, avec le droit qu'ils ont usurpé d'importer tout ce qu'ils veulent, exportent les denrées les plus précieuses de la colonie, et se font encore livrer de l'argent, ou des lettres-de-change sur l'Europe. Tel est le droit de la force, dont les peuples républicains usent, non-seulement avec les autres nations, mais entr'eux. Les Anglais agissent à-peu-près avec les Hollandais, comme firent les Athéniens à l'égard des Meliens. *De tout tems, le plus foible cède au plus fort*, disoit Athènes aux insulaires de Mélos; *nous n'avons pas fait cette loi; elle est aussi vieille que le monde, et durera autant que lui.* Cette même raison, qui sied si bien à l'injustice, fit qu'Athènes fut à son tour subjuguée par Lacédémone, et détruite par les Romains.

XXVIII. *Les pertes que font les Hollandais doivent rendre la république très-attentive sur les possessions d'Amérique.*

Les Provinces-Unies n'ont pas donné à leurs possessions de l'autre hémisphère l'attention qu'elles méritoient, quoique les brèches que recevoit coup sur coup leur fortune fussent bien propres à leur ouvrir les yeux. Si le tourbillon de sa prospérité n'eût

aveuglé la république, elle auroit apperçu dans la perte du Brésil les premières sources de sa décadence. Dépouillée de cette vaste possession, qui dans ses mains pouvoit devenir la première colonie de l'univers, qui devoit couvrir le vice ou la petitesse de son territoire d'Europe, elle se vit réduite à n'être que ce qu'elle étoit avant cette conquête, le facteur des nations. Alors se forma dans la masse de ses richesses réelles, un vuide que rien n'a rempli depuis.

Les suites de l'acte de navigation que fit L'Angleterre, ne furent pas moins funestes à la Hollande. Dès-lors, cette île cessant d'être tributaire du commerce de la république, devint sa rivale, et bientôt acquit sur elle une supériorité décidée en Afrique, en Asie, en Amérique.

Si les autres nations avoient adopté la politique Anglaise, la Hollande touchoit au terme de sa ruine. Heureusement pour elle, les rois ne connurent pas, ou ne voulurent pas assez la prospérité de leurs peuples. Cependant, à mesure que les lumières ont pénétré dans les esprits, chaque gouvernement a tenté d'entreprendre le commerce qui lui étoit propre. Tous les pas qu'on a faits dans

cette carrière, ont resserré l'essor de la Hollande. La marche actuelle fait présumer que chaque peuple aura tôt ou tard une navigation relative à la nature de son territoire, à l'étendue de son industrie. A cette époque, où tout semble entraîner le destin des nations, le Hollandais, qui a dû sa fortune autant à l'indolence et à l'ignorance de ses voisins, qu'à son économie, à son expérience, se trouvera réduit à sa pauvreté naturelle.

Il n'appartient pas sans doute à la prévoyance humaine d'empêcher cette révolution: mais il ne falloit pas la précipiter, comme l'a fait la république, en cherchant à jouer un rôle principal dans les troubles qui ont si souvent agité l'Europe. La politique intéressée de notre siècle lui auroit pardonné les guerres qu'elle a entreprises ou soutenues pour l'utilité de son commerce. Mais comment approuver celles où son ambition démesurée et des inquiétudes mal fondées ont pu l'engager? Il a fallu qu'elle recourût à des emprunts excessifs. Si l'on réunit les dettes séparément contractées par la généralité, par les provinces, par les villes, dettes également publiques; on trouvera

qu'elles s'élèvent à deux milliards, dont l'intérêt, quoique réduit à deux et demi pour cent, a prodigieusement augmenté la masse des impôts.

D'autres examineront peut-être si ces taxes ont été judicieusement placées, si elles sont perçues avec l'économie convenable. Il suffit ici d'observer que leur effet a été de renchérir si fort les denrées de premier besoin, et par conséquent la main-d'œuvre que l'industrie nationale en a souffert la plus rude atteinte. Les manufactures de laine, de soie, d'or et d'argent, une foule d'autres ont succombé, après avoir lutté long-tems contre la progression de l'impôt et de la cherté. Quand l'équinoxe du printems amène à la fois les hautes marées et la fonte des neiges, un pays est inondé par le débordement des fleuves. Dès que la multitude des impôts fait hausser le prix des vivres, l'ouvrier qui paie davantage ses consommations, sans gagner plus de salaire, déserte les fabriques et les atteliers. La Hollande n'a sauvé du naufrage que celles de ses manufactures qui n'ont pas été exposées à la concurrence des autres nations.

L'agriculture de la république, s'il est permis d'appeller de ce nom la pêche du ha-

reng, n'a guère moins souffert. Cette pêche, qu'on appella long-tems la mine d'or de l'état, à cause de la quantité d'hommes qu'elle faisoit vivre, que même elle enrichissoit, a non-seulement diminué de la moitié ; mais ses bénéfices, de même que ceux de la pêche de la baleine, se sont réduits peu à peu à rien. Aussi, n'est-ce point avec de l'argent que ceux qui soutiennent ces deux pêches, forment les intérêts qu'ils y prennent. Il n'y a d'associés que les négocians qui fournissent les vaisseaux, les agrêts, les ustensiles, les approvisionnemens Leur profit ne consiste guère que dans la vente de ces marchandises, dont ils sont payés par le produit de la pêche, qui donne rarement quelque chose au-delà des frais de l'armement. L'impossibilité où est la Hollande de faire un usage plus utile de ses nombreux capitaux, a seule sauvé les restes de cette source primitive de la prospérité publique.

L'énormité des droits, qui a détruit les manufactures de la république, et réduit à si peu de chose le bénéfice de ses pêcheries, a beaucoup resserré sa navigation. Les Hollandais tirent toujours de la première main les matériaux de leur construction. Ils par-

courent rarement les mers sur leur lest. Ils vivent avec une extrême sobriété. La légéreté de la manœuvre de leurs navires leur permet d'avoir des équipages peu nombreux ; et ces équipages toujours excellens, se forment à bon marché par l'abondance des matelots qui couvrent un pays où tout est mer ou rivage. Malgré tant d'avantages soutenus du bas prix de l'argent, ils se sont vus forcés de partager le fret de l'Europe avec les Suédois, avec le Danois, sur tout avec les Hambourgeois, chez qui tous les leviers de la marine ne sont pas grevés des mêmes charges.

Les commissions ont diminué dans les Provinces-Unies, en même tems que le fret qui les amène. Lorsque la Hollande fut devenue un grand entrepôt, les marchandises y furent envoyées de toutes parts, comme au marché où la vente étoit la plus prompte, la plus sûre, la plus avantageuse. Les négocians étrangers les y faisoient passer souvent pour leur compte, d'autant plus volontiers qu'ils y trouvoient un crédit peu cher, jusqu'à la concurrence des deux tiers, des trois quarts de la valeur de leurs effets. Cette pratique assuroit aux Hollandais le double avantage de faire valoir leurs fonds sans risque

et d'obtenir une commission. Les bénéfices du commerce étoient alors si considérables, qu'ils pouvoient soutenir ces frais. Les gains sont tellement bornés, depuis que la lumière a multiplié les concurrens, que le vendeur doit tout faire passer au consommateur, sans l'intervention d'aucun agent intermédiaire. Que si dans quelques occasions il convient d'y recourir, on préférera toutes choses d'ailleurs égales, les ports où les marchandises ne paient aucun droit d'entrée et de sortie.

La république a vu sortir aussi de ses mains le commerce d'assurance, qu'elle avoit fait autrefois, pour ainsi dire, exclusivement. C'est dans ses ports que toutes les contrées de l'Europe faisoient assurer leurs cargaisons au grand avantage des assureurs, qui, en divisant, en multipliant leurs risques, manquoient rarement de s'enrichir. A mesure que l'esprit d'analyse s'est introduit dans toutes les idées, soit de philosophie, soit d'économie, on a senti par-tout l'utilité de ces spéculations. L'usage en est devenu familier et général; et ce que les autres peuples ont gagné, la Hollande l'a perdu nécessairement.

De ces observations, il résulte que toutes les branches du commerce de la république,

ont souffert d'énormes diminutions. Peut-être même auroient-elles été la plupart anéanties, si la masse de son numéraire et son extrême économie ne l'eussent mis en état de se contenter d'un bénéfice de trois pour cent, auquel nous pensons qu'on doit évaluer le produit de ses affaires. Un si grand vuide a été rempli par le placement d'argent que les Hollandais ont fait en Angleterre, en France, en Autriche, en Saxe, en Danemarck, en Russie même, et qui peut monter à seize cens millions de livres.

L'état proscrivit autrefois cette branche de commerce, devenue depuis la plus importante de toutes. Si la loi eût été observée, les fonds qu'on a prêtés à l'étranger, seroient restés sans emploi dans le pays; parce que le commerce y trouve en si grande quantité les capitaux qui peuvent y être employés; que pour peu qu'on y ajoutât, loin de donner du bénéfice, il deviendroit ruineux par l'excès de la concurrence. La surabondance de l'argent auroit élevé dès-lors les Provinces-Unies à ce période où l'excès des richesses est suivi de la pauvreté. Des milliers de capitalistes n'auroient pas eu de quoi vivre au milieu de leurs trésors.

La pratique contraire a fait la plus grande ressource de la république. Son numéraire, prêté aux nations voisines, lui a procuré tous les ans une balance avantageuse, par le revenu qu'il lui a formé. La creance existe toujours entière et produit toujours les mêmes intérêts.

On n'aura pas la présomption de calculer combien de tems les Hollandais jouiront d'une situation si douce. L'évidence autorise seulement à dire que les gouvernemens, qui, pour le malheur des peuples, ont adopté le détestable système des emprunts, doivent tôt ou tard l'abjurer; et que l'abus qu'ils en ont fait, les forcera vraisemblablement à être infidèles. Alors la grande ressource de la république sera dans sa culture.

Cette culture, quoique susceptible d'augmentation dans le pays de Breda, de Bois-le-Duc, de Zutphen et dans la Gueldre, ne sauroit jamais devenir fort considérable. Le territoire des Provinces-Unies est si borné, qu'un sultan avoit presque raison de dire, en voyant avec quel acharnement les Hollandais et les Espagnols se le disputoient, que s'il étoit à lui, il le feroit jetter dans la mer par ses pionniers. Le sol n'est bon que pour les

poissons, qui le couvroient avant les Hollandais. On a dit, avec autant d'énergie que de vérité, que les quatre élémens n'y étoient qu'ébauchés.

L'existence de la république en Europe est précaire par sa position locale, au milieu d'un élement capricieux et violent qui l'environne, qui la menace sans cesse, et contre lequel elle est obligée d'entretenir des forces aussi dispendieuses, qu'une nombreuse armée ; par des voisins redoutables, les uns sur les mers, les autres sur le continent ; par l'ingratitude d'un sol qui ne lui fournit rien de ce qu'exige le besoin absolu de tous les jours. Sans richesse qui lui soit propre, ses magasins, aujourd'hui pleins de marchandises étrangères, demain seront vuides ou resteront surchargés, lorsqu'il plaira aux nations, ou de cesser de leur en fournir, ou de cesser de leur en demander. Exposés à toutes sortes de disettes, ses habitans seront forcés de s'expatrier ou de mourir de faim sur leurs coffres-forts, si l'on ne peut les secourir ou si l'on leur refuse des secours. S'il arrive que les peuples s'éclairent sur leurs intérêts, et se résolvent à porter eux-mêmes leurs productions aux

différentes contrées de la terre, et à en rapporter sur leurs vaisseaux celles qu'ils en recevront en échange, que deviendront des voituriers inutiles ? Privée des matières premières, dont les possesseurs sont maîtres de prohiber l'exportation ou de les porter à un prix exhorbitant, que deviendront ses manufactures ? Soit que la destinée d'une puissance dépende de la sagesse des autres puissances, ou qu'elle dépende de leur folie, elle est presque également à plaindre. Sans la découverte du Nouveau Monde, la Hollande ne seroit rien, l'Angleterre seroit peu de chose ; l'Espagne et le Portugal seroient puissans ; la France seroit ce qu'elle est et qu'elle restera à jamais, sous quelque maître, sous quelque gouvernement qu'elle passe. Une longue suite de calamités peut la plonger dans le malheur : mais ce malheur ne sera que momentané ; la nature travaillant perpétuellement à réparer ses désastres. Et voilà l'énorme différence entre la condition d'un peuple indigent, et la condition d'un peuple riche par son territoire. Ce dernier peut se passer de toutes les nations qui ne peuvent guère se passer de lui. Il faut que sa population s'accroisse sans cesse, si une mauvaise

mauvaise administration n'en rallentit pas les progrès. Plusieurs années successives d'une disette générale ne le jetteront que dans un malaise passagère, si la prudence du souverain y pourvoit. Il n'a presque aucun besoin d'alliés. La politique combinée de toutes les autres puissances lui laisseroit ses denrées, qu'il n'éprouveroit que l'inconvénient du superflu et la diminution de son luxe ; effet qui tourneroit au profit de sa force qu'il énerve, et de ses mœurs qu'il a corrompues. La véritable richesse, il l'a ; il n'a pas besoin de l'aller chercher au loin. Que peut pour ou contre son bonheur la surabondance ou la rareté du métal qui la représente ? Rien.

Privée de ces avantages en Europe, la république doit les demander à l'Amérique. Ses colonies, quoique fort inférieures aux établissemens que la plupart des autres peuples y ont formés, lui donneront des productions dont elle aura seule la propriété. Devenue une puissance territoriale, elle entrera en concurrence dans tous les marchés avec les nations dont elle ne faisoit que voiturer les denrées. Les provinces-Unies, élevées à la dignité d'Etat, cesseront enfin de

n'être qu'un grand magasin. Elle trouveront dans l'autre hémisphère la consistance que le nôtre leur refusoit. Voyons si le Danemarck aura les mêmes besoins et les mêmes ressources.

XXIX. *Révolutions qui ont changé la face du Danemarck.*

Le Danemarck et la Norwège, réunis aujourd'hui sous les mêmes loix, formoient deux états différens au huitième siècle. Tandis que le premier se distinguoit par la conquête de l'Angleterre et par d'autres entreprises hardies, le second peuploit les Orcades, les îles de Feroé et l'Islande. Ses actifs habitans, pressés par cette inquiétude qui auroit toujours agité les Scandinaves, leurs ancêtres, s'établirent même dès le neuvième siècle dans le Groenland, qu'on a de fortes raisons d'attacher au continent de l'Amérique. On croit même entrevoir à travers les ténèbres historiques répandues sur les monumens du Nord, que ces hardis navigateurs poussèrent dans le onzième siècle leurs courses jusqu'aux côtes du Labrador et de Terre-Neuve, et qu'ils y jettèrent quelques foibles peuplades. Il est donc vraisem-

blable que les Norwégiens peuvent disputer à Christophe Colomb la gloire d'avoir découvert le Nouveau-Monde. Mais ils y étoient sans le savoir.

Les guerres qu'essuya la Norwège jusqu'à ce qu'elle fût réunie au Danemarck ; les obstacles que le gouvernement opposa à sa navigation ; l'oubli et l'inaction où tomba cette nation entreprenante, lui firent perdre avec ses colonies du Groenland, les établissemens ou les relations qu'elle pouvoit avoir aux côtes de l'Amérique.

Il y avoit plus d'un siècle que le navigateur Génois avoit commencé la conquête de cette région au nom de l'Espagne, lorsque les Danois et les Norwégiens qui ne formoient alors qu'une même nation, jettèrent les yeux sur cet autre hémisphère, dont ils étoient plus voisins que tous les peuples qui s'en étoient emparés. Mais voulant y pénétrer par la route la plus courte, ils envoyèrent en 1619 le capitaine Munk pour chercher un passage par le Nord-ouest dans la mer Pacifique. Ses travaux furent aussi inutiles que ceux de tant d'autres navigateurs qui l'avoient précédé et qui l'on suivi.

On doit présumer que l'inutilité d'une

première tentative n'auroit pas rebuté le Danemarck. Il auroit vraisemblablement continué ses expéditions, pour l'Amérique, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à y former des établissemens avantageux. S'il perdit de vue les régions éloignées, il y fut forcé par une guerre opiniâtrement malheureuse, qui l'humilia, le tourmenta et l'occupa jusqu'en 1660.

Le gouvernement employa le premier instant de tranquillité à sonder ses plaies. Semblable à tous les gouvernemens gothiques, il étoit partagé entre un chef électif, les grands de la nation ou le sénat, et les états. Le roi n'avoit d'autre droit que celui de présider au sénat et de commander l'armée. Le sénat gouvernoit dans l'intervalle d'une diete à l'autre. Celle-ci composée du clergé, de la noblesse et du tiers-état, décidoit de toutes les grandes affaires.

Quoique cette constitution offre l'image de la liberté, rien n'étoit moins libre que le Danemarck. Le clergé avoit perdu toute influence depuis la réformation. Les bourgeois n'avoient pas encore acquis assez de richesses pour se donner de la considération. Ces deux ordres étoient écrasés par celui de la noblesse,

toujours rempli de cet esprit féodal qui ramène tout à la force. La crise où l'on se trouvoit n'inspira à ce corps ni la justice, ni la modération dont il avoit besoin. Le refus qu'il fit de contribuer aux charges publiques en raison de ses possessions, aigrit les autres membres de la confédération. Mais au lieu d'exterminer une race orgueilleuse, qui prétendoit jouir des avantages de la société sans en partager le fardeau, ils se résolurent à une servitude illimitée, et allèrent eux-mêmes présenter leurs mains aux chaînes dont on n'auroit jamais osé, dont on eût peut-être inutilement tenté de les charger par la violence.

A cet étrange et humiliant spectacle, qui est-ce qui ne se demande pas? Qu'est-ce donc qu'un homme? qu'est-ce que ce sentiment originel et profond de dignité qu'on lui suppose? Est-il né pour l'indépendance ou pour l'esclavage? Qu'est-ce que cet imbécile troupeau, qu'on appelle une nation? Et lorsqu'en parcourant le globe, le même phénomène et la même bassesse se montrent plus ou moins marqués de l'un à l'autre pole, est-il possible que la commisération ne s'éteigne pas, et que dans le mépris qui lui succède, on ne

soit tenté de s'écrier : Peuples lâches ! peuples stupides ! puisque la continuité de l'oppression ne vous rend aucune énergie ; puisque vous vous en tenez à d'inutiles gémissemens, lorsque vous pourriez rugir ; puisque vous êtes par millions et que vous souffrez qu'une douzaine d'enfans, armés de petits bâtons, vous mènent à leur gré, obéissez. Marchez, sans nous importuner de vos plaintes, et sachez du moins être malheureux, si vous ne savez pas être libres.

A peine les Danois furent devenus la propriété d'un chef unique, qu'ils tombèrent dans une espèce de léthargie. Aux grandes agitations, que causent toujours des droits importans à disputer, succéda la fausse tranquilité de l'esclavage. Un peuple qui avoit occupé la scène pendant plusieurs siècles, ne joua plus de rôle sur le théâtre du monde. Il ne sortit de l'anéantissement où le despotisme l'avoit plongé, que pour aller occuper, en 1671, une petite île d'Amérique connue sous le nom de Saint-Thomas

XXX. *Les Danois s'établissent dans les îles de Saint-Thomas, de Saint-Jean, et de Sainte-Croix.*

Cette dernière des Antilles du côté de l'Ouest étoit tout-à-fait déserte, lorsque les Danois entreprirent de s'y établir. Ils furent d'abord traversés par les Anglais, sous prétexte que quelques vagabons de cette nation y avoient commencé autrefois des défrichemens. Le ministère Britannique arrête le cours de ces vexations; et la colonie vit s'établir plus rapidement qu'on n'avoit espéré toutes les plantations que comportoit un terrein sablonneux, qui n'avoit que cinq lieues de long sur deux et demie de large. Ces progrès qui étoient alors fort rares dans l'Archipel Américain, eurent une cause particulière.

L'électeur de Brandebourg avoit formé, en 1681, une compagnie pour l'Afrique Occidentale. L'objet de cette association étoit d'acheter des esclaves : mais il falloit les vendre, et le débit ne pouvoit s'en faire que dans le Nouveau-Monde. On proposa à la cour de Versailles de les recevoir dans ses possessions, ou de céder Sainte-Croix. Les

deux ouvertures ayant été également rejettées, Frédéric Guillaume tourna ses vues vers Saint-Thomas. Le Danemarck consentit, en 1685, que les sujets de ce prince entreprenant établissent un comptoir dans l'île, et qu'ils y fissent librement leur commerce, en payant les droits établis, et en s'engageant à une redevance annuelle. Alors, on espéroit de fournir aux colonies Espagnoles, mécontentes de l'Angleterre et de la Hollande, les noirs dont ces provinces avoient continuellement besoin. Le traité n'ayant pas eu lieu, et les vexations se multipliant sans cesse dans Saint-Thomas même, les opérations des Brandebourgeois furent toujours plus ou moins malheureuses. Leur contrat, qui n'avoit été d'abord que pour trente ans, fut cependant renouvellé. Quelques-uns même d'entr'eux y étoient encore, en 1731, mais sans action et sans privilège.

Toutefois, ce ne fut ni à ses productions, ni aux entreprises des Brandebourgeois que Saint-Thomas dut l'éclat qu'il jetta. La mer y a creusé un port excellent, qui peut mettre en sûreté cinquante vaisseaux. Cet avantage le fit fréquenter par les Flibustiers Anglais, Français, Hollandais, qui vouloient soustraire

le fruit de leurs rapines, aux droits qu'on exigeoit d'eux, dans leurs propres établissemens. Les corsaires qui avoient fait des prises trop bas, pour les faire remonter aux isles de leur nation, les venoient vendre à celle de Saint-Thomas. Il étoit l'asyle de tous les bâtimens marchands qui, poursuivis en tems de guerre, y trouvoient un port neutre. C'étoit l'entrepôt de tous les échanges que les peuples voisins n'auroient pu faire ailleurs avec autant d'aisance et de sûreté. C'est de-là qu'on expédioit tous les jours des bateaux richement chargés, pour un commerce clandestin avec les côtes Espagnoles, d'où l'on apportoit beaucoup de métaux et de marchandises précieuses. Saint-Thomas étoit enfin une place où se faisoient des marchés très-importans.

Mais le Danemarck ne profitoit pas de cette circulation rapide. C'étoient des étrangers qui s'enrichissoient et qui disparoissoient avec leurs richesses. Un vaisseau expédié tous les ans pour l'Afrique, allant vendre ses esclaves en Amérique, et revenant en Europe avec une cargaison qu'il avoit reçue en échange, étoit la seule espèce de liaison que la métropole eût avec sa colonie. Elles augmentèrent

en 1719 par le défrichement de l'isle de Saint-Jean, voisine de Saint-Thomas, mais encore plus petite de la moitié. Ces foibles commencemens auroient eu besoin de l'isle des Crabes ou de Borriquen, où l'on avoit tenté deux ans auparavant de s'établir.

Cette isle qui peut avoir huit ou dix lieues de circonférence, a un assez grand nombre de montagnes : mais elles ne sont ni arides, ni escarpées, ni fort élevées. Le sol des plaines et des vallées qui les séparent paroît très-fertile ; et il est arrosé par de nombreuses sources dont l'eau passe pour excellente. La nature, en lui refusant un port, lui a prodigué les meilleures rades que l'on connoisse. On trouve à chaque pas des restes d'habitations, des allées d'orangers et de citronniers qui prouvent que les Espagnols de Porto-Rico, qui n'en sont éloignés que de cinq ou six lieues, y ont été fixés autrefois.

Les Anglais voyant qu'une isle si bonne étoit déserte, y commencèrent quelques plantations vers la fin du dernier siècle. On ne leur laissa pas le tems de recueillir le fruit de leur travail. Ils furent surpris par les Espagnols, qui massacrèrent impitoyablement tous les hommes faits, et qui en amenèrent

les femmes et les enfans à Porto-Rico. Cet événement n'empêcha pas les Danois de faire quelques arrangemens pour s'y établir en 1717. Mais les sujets de la Grande-Bretagne réclamant leurs anciens droits, y envoyèrent quelques aventuriers qui furent d'abord pillés, et bientôt après chassés par les Espagnols. La jalousie de ces tyrans du Nouveau-Monde va jusqu'à défendre à des barques, même de pêcheurs, l'approche d'un rivage où ils n'ont qu'un droit de possession sans exercice. Condamnant l'isle des Crabes à une solitude éternelle, ils ne veulent ni l'habiter, ni qu'on l'habite; trop paresseux pour la cultiver, trop inquiets pour y souffrir des voisins actifs. Un tel caractère de domination exclusive a obligé le Danemarck de détourner ses regards de l'isle des Crabes, pour les porter vers Sainte-Croix.

Celle-ci méritoit à plus juste titre d'exciter l'ambition des peuples. Elle a dix-huit lieues de long, sur trois et quatre de largeur. Elle fut occupée en 1643 par les Hollandais et par les Anglais. Leur rivalité ne tarda pas à les brouiller. Les premiers ayant été battus en 1646 dans un combat opiniâtre et sanglant, se virent réduits à abandonner un

terrein sur lequel ils avoient fondé de grandes espérances. Le vainqueur travailloit à s'affermir dans sa conquête, lorsqu'en 1650, il fut attaqué et chassé à son tour par douze cens Espagnols arrivés sur cinq vaisseaux. Leur triomphe ne dura que quelques mois. Ce qui étoit resté de ce corps nombreux pour la défense de l'isle, la céda sans résistance à cent soixante Français, partis en 1651 de Saint-Christophe pour s'en mettre en possession.

Ces nouveaux habitans se hâterent de reconnoître un terrein si disputé. Sur un sol, d'ailleurs excellent, ils ne trouvèrent qu'une rivière médiocre, qui, coulant lentement presqu'au niveau de la mer, dans un terrein sans pente, n'offroit qu'une eau saumâtre. Deux ou trois fontaines qu'on découvrit dans l'intérieur de l'isle, suppléoient foiblement à ce défaut. Les puits ne fournissoient que rarement de l'eau. Il falloit du tems pour construire des citernes. L'air n'étoit pas plus attrayant pour les nouveaux colons. Une isle platte, et couverte de vieux arbres, ne permettoit guère aux vents de balayer les exhalaisons infectes, dont ses marais épaississoient l'atmosphère. Il n'y avoit qu'un moyen de remédier

remédier à cet inconvénient, c'étoit de brûler les forêts. Aussi-tôt les Français y mettent le feu, et s'embarquant sur leurs vaisseaux, contemplent de la mer, durant des mois entiers, l'incendie qu'ils avoient allumé dans l'isle. Dès qu'il est éteint, ils redescendent à terre.

Les champs se trouvèrent d'une fertilité incroyable. Le tabac, le coton, le rocou, l'indigo, le sucre, y réussissoient également. Tels furent les progrès de cette colonie, que onze ans après sa fondation elle comptoit huit cent vingt-deux blancs, avec un nombre d'esclaves proportionné. Elle marchoit d'un pas rapide à la prospérité, lorsqu'on mit à son activité des entraves qui la firent rétrograder. Sa décadence fut aussi prompte que son élévation. Il ne lui restoit plus que cent quarante-sept hommes avec leurs femmes et leurs enfans, et six cent vingt-trois noirs, quand on transporta, en 1696, cette population à Saint Domingue.

Des particuliers obscurs, des écrivains étrangers aux vues des gouvernemens, à leurs négociations secrètes, au caractère des ministres, aux intérêts des protecteurs et des protégés; qui se flattent de trouver la

raison d'un événement entre une multitude de causes importantes ou frivoles qui peuvent toutes également l'avoir amené ; qui ne se doutent pas qu'entre ses causes, la plus naturelle est souvent la plus fausse ; qui prononcent d'après la lecture réfléchie d'une gazette ou d'un journal, comme s'ils avoient été placés toute leur vie au timon de l'état, et qu'ils eussent assisté au conseil des rois ; qui ne sont jamais plus loin de la vérité que dans les circonstances où ils montrent quelque pénétration ; aussi absurdes dans le bien que dans le mal qu'ils disent des nations, dans l'opinion favorable qu'ils ont des opérations ministérielles que dans le jugement défavorable qu'ils en portent : ces espèces de rêveurs qui se prennent pour des personnages, parce qu'ils ont la manie de s'occuper de grandes choses, persuadés que les cours se décident toujours par les vues sublimes d'une profonde politique, imaginèrent que celle de Versailles n'avoit méprisé Sainte-Croix, que parce qu'elle vouloit abandonner les petites isles, pour concentrer toutes les forces, toute l'industrie, toute la population dans les grandes : ils se sont trompés. Cette résolution fut l'ouvrage des fermiers, qui trouvoient

que le commerce clandestin de Sainte-Croix avec Saint-Thomas étoit nuisible à leurs intérêts. De tout tems la finance fut nuisible au commerce, et dévora le sein qui la nourrit. L'isle fut sans colons et sans culture jusqu'en 1733. A cette époque, la France en céda pour 738,000 l. la propriété au Danemarck, qui ne tarda pas à y bâtir le bourg et la forteresse de Christianstadt.

Ce fut alors que cette puissance du Nord sembla devoir pousser de fortes racines en Amérique. Malheureusement elle fit gémir ses cultures sous la tyrannie d'un privilège exclusif. Des hommes industrieux de toutes les sectes, et sur-tout des frères Moraves, ne purent jamais vaincre ce grand obstacle. On essaya plusieurs fois de concilier les intérêts du colon et celui de ses oppresseurs : ces tempéramens furent inutiles. Les deux partis se firent toujours une guerre d'animosité, jamais d'industrie. Enfin le gouvernement, plus modéré que sa constitution ne permettoit de l'espérer, acheta en 1754 les droits et les effets de la compagnie. Le prix fut réglé à 9,900,000 liv. Une partie fut payée en argent comptant, et le reste en obligations sur le trésor public, portant intérêt. La na-

vigation dans les îles fut alors ouverte à tous les sujets de la domination Danoise.

XXXI. *Etat malheureux des îles Danoises. Ce qu'il conviendroit au gouvernement de faire pour adoucir leur sort.*

Au premier janvier 1773, on comptoit à Saint-Jean soixante-neuf plantations, dont vingt-sept étoient consacrées à la culture du sucre, et quarante-deux à d'autres productions moins importantes. Saint-Thomas en avoit exactement le même nombre et avec la même destination, mais beaucoup plus considérables. Sur trois cent quarante-cinq qu'on envoyoit à Sainte-Croix, cent cinquante étoient couvertes de cannes. Dans les deux premières îles, les propriétés acquièrent l'étendue que le colon est en état de leur donner. Ce n'est que dans la dernière que chaque habitation est bornée à trois mille pieds danois de longueur, sur deux mille de largeur.

Saint-Jean est habité par cent dix blancs et deux mille trois cent vingt-quatre esclaves. Saint-Thomas, par trois cent trente-six blancs et quatre mille deux cent quatre-vingt-seize esclaves. Sainte-Croix, par deux mille cent trente-six blancs et vingt-deux mille

deux cent quarante-quatre esclaves. Il n'y a point d'affranchis à Saint-Jean ; et il n'y en a que cinquante-deux à Saint-Thomas, que cent cinquante-cinq à Sainte-Croix. Cependant, les formalités nécessaires pour accorder la liberté, se réduisent à un simple enregistrement dans une cour de justice. Si une si grande facilité n'a pas multiplié ces actes de bienfaisance, c'est qu'ils ont été interdits à ceux qui avoient contracté des dettes. On a craint que les débiteurs ne fussent tentés d'être généreux aux dépens de leurs créanciers.

Cette loi me paroît très-sage. Je pense, qu'en la mitigeant, elle auroit son utilité, même dans nos contrées. J'approuverois fort, que tout citoyen, revêtu de fonctions honorifiques, à la cour, dans les armées, dans l'église, dans la magistrature, en fût suspendu au moment où il seroit légitimement poursuivi par un créancier, et qu'il en fût irrémissiblement dépouillé au moment où les tribunaux l'auroient déclaré insolvable. Il me semble qu'on prêteroit avec plus de confiance et qu'on emprunteroit avec plus de circonspection. Un autre avantage d'un pareil réglement, c'est que bientôt les conditions su-

balternes, imitatrices des usages et des préjugés des hautes classes de citoyens, craindroient la même flétrissure, et que la fidélité dans les engagemens deviendroit un des caractères des mœurs nationales.

Les productions annuelles des îles Danoises se réduisent à un peu de café, à beaucoup de coton, à dix-sept ou dix-huit millions pesant de sucre brut, et à une quantité proportionnée de rum. Une partie de ces denrées est livrée aux Anglais propriétaires des meilleures plantations, et en possession de fournir les esclaves. Des états très-authentiques, que nous avons sous les yeux, prouvent que depuis 1756 jusqu'en 1773, cette nation a vendu dans les établissemens Danois du nouvel hémisphère, pour 2,307,686 l. 11 sols, et enlevé pour 3,197,047 l. 5 sols 6 deniers. L'Amérique Septentrionale reçoit aussi quelques-unes de ces productions, en échange de ses bestiaux, de ses bois et de ses farines. Le reste est porté dans la métropole sur une quarantaine de bâtimens, du port de cent vingt jusqu'à quatre cens tonneaux. La plus grande partie s'y consomme, et il n'en est guère vendu en Allemagne ou dans la Baltique que pour un million de livres.

Les terres succeptibles de culture ne sont pas toutes en valeur dans les îles Danoises; et celles qu'on y exploite pourroient être améliorées. De l'aveu des hommes les mieux instruits, le produit de ces possessions seroit aisément augmenté d'un tiers et peut-être de la moitié.

Un grand obstacle à cette multiplication de richesses, c'est la situation extrêmement gênée des Colons. Ils doivent 4,500,000 l. au gouvernement; ils doivent 1,200,000l. au commerce de la métropole; ils doivent 26,630,170 livres aux Hollandais, que l'immensité de leurs capitaux, et l'impossibilité de les faire tous valoir par eux-mêmes, rend forcément créanciers de toutes les nations.

L'avidité du fisc met de nouvelles entraves à l'industrie. Les denrées et les marchandises, qui ne sont pas propres au Danemarck ou qui n'y ont pas été portées sur des vaisseaux Danois, doivent quatre pour cent à leur départ d'Europe. Les nationales et les étrangères paient également six pour cent à leur entrée aux îles. On y exige 18 liv. pour chaque nègre qui arrive et une capitation de 4 liv. 10 sols; des droits assez forts sur le papier timbré; un impôt de 9 livres par

mille pieds quarrés de terre; le dixième du prix des habitations vendues. Les productions sont toutes assujetties à cinq pour cent à leur sortie des colonies et à trois pour cent dans tous les ports de la métropole, sans compter ce que le rum donne dans les détails de la consommation. Ces tributs réunis forment à la couronne un revenu de huit à neuf cens mille livres.

Il est tems que la cour de Copenhague se détache de ces impôts si multipliés et si accablans. Un intérêt bien raisonné devroit, sans doute, inspirer cette conduite à toutes les puissances qui ont des possessions dans le Nouveau-Monde : mais le Danemarck est plus particulièrement obligé à cette générosité. Ses cultivateurs sont grevés de si énormes dettes, qu'ils n'en pourront jamais rembourser les capitaux, qu'ils n'en paieront pas même les arrérages, sans un désintéressement entier de la part du fisc.

Mais peut-on attendre ce trait de sagesse, ni en Danemarck, ni ailleurs, tant que les dépenses publiques excéderont le revenu public; tant que les événemens fâcheux, qui, dans l'ordre ou plutôt le désordre actuel des choses, se renouvellent continuellement, for-

ceront l'administration à doubler, à tripler le fardeau de malheureux sujets déjà surchargés ; tant que les conseils des souverains travailleront sans vue certaine et sans plan réfléchi ; tant que les ministres se conduiront comme si l'empire ou leurs fonctions devoient finir le lendemain ; tant que le trésor national s'épuisera par des déprédations inouies, et que son indigence ne se réparera que par des spéculations extravagantes, dont les conséquences ruineuses ne seront point apperçues ou seront négligées pour les petits avantages du moment ; et pour me servir d'une métaphore énergique mais vraie, effrayante mais symbolique, de ce qui se pratique dans toutes les contrées, tant que la folie, l'avarice, la dissipation, l'abrutissement ou la tyrannie des maîtres auront rendu le fisc affamé ou rapace, au point *qu'on brûlera les moissons pour recueillir promptement le prix des cendres ?*

Si le fisc devenoit par hasard plus sage et plus généreux en Danemarck qu'il ne l'a été et qu'il ne l'est en aucun lieu du globe, les îles de Saint-Thomas, de Saint-Jean, de Sainte-Croix prospéreroient peut-être ; et leurs productions pourroient suppléer jusqu'à

un certain point, au peu de valeur qu'ont celles de la métropole même.

XXXII. *Coup - d'œil rapide sur la puissance Danoise.*

Les provinces qui forment aujourd'hui le domaine de cet état en Europe, furent autrefois indépendantes les unes des autres. Des révolutions la plupart singulières, les ont réunies sous les mêmes loix. Au centre de ce tout bizarrement composé, sont quelques îles, dont la plus connue se nomme Sélande. On y trouve un port excellent, qui n'étant au onzième siècle qu'une habitation de pêcheurs, devint une ville au treizième, la capitale de l'empire au quinzième, et une belle cité après l'incendie de 1728 qui consuma seize cent cinquante maisons. Au midi de ces îles est cette péninsule longue et étroite, que les anciens appelloient Chersonèse Cimbrique. Ses parties les plus importantes, les plus étendues, ont successivement grossi la domination Danoise, sous le nom de Jutland, de Sleswig et de Holstein. Elles ont été plus ou moins florissantes, à proportion qu'elles se sont ressenties de l'instabilité de l'océan, qui tantôt s'é-

loigne de leurs bords, et tantôt les engloutit. On voit dans ces contrées une lutte entre les hommes et la mer, un combat perpétuel dont les succès ont toujours été balancés. Les habitans d'un tel pays seront libres dès qu'ils s'appercevront qu'ils ne le sont pas. Ce n'est point à des marins, à des insulaires, aux peuples des montagnes, que le despotisme peut en imposer long-tems.

La Norwège qui obéit au Danemarck, n'est pas plus propre à cette servitude. Elle est couverte de pierres ou de rochers, et traversée en différens sens par de hautes montagnes, qui ne sont pas susceptibles de culture. On ne voit en Laponie qu'un petit nombre de sauvages, fixés sur les côtes par la pêche, ou errans dans des déserts affreux, et subsistans par le moyen de la chasse, de leurs pelleteries et de leurs rennes. L'Islande est un pays misérable, cent fois bouleversé par des volcans, par des tremblemens de terre, et cachant toujours dans son sein des matières bitumineuses, qui peuvent à chaque instant la réduire en un amas de ruines. Pour le Groenland, que le vulgaire croit une île, et que les géographes présument tenir à l'Amérique par l'ouest, c'est un pays vaste et sté-

rile, que la nature condamne aux glaces éternelles. Si jamais ses régions sont peuplées, elles deviendront indépendantes les unes des autres, et toutes du roi de Danemarck, qui croit y commander parce qu'il s'en dit le maître, à l'insu de leurs sauvages habitans.

Le climat des îles Danoises de l'Europe n'est pas aussi rigoureux qu'on le jugeroit par leur latitude. Si les golfes dont elles sont environnées voient quelquefois interrompre la navigation, c'est bien moins par les glaçons qui s'y forment, que par ceux que les vents y poussent, et qui s'y unissent à mesure qu'ils s'y entassent. Si l'on en excepte le Nord du Jutland, les provinces qui joignent l'Allemagne jouissent de sa température. Le froid est très-modéré, même sur les côtes de la Norwege. Il y pleut souvent durant l'hiver, et son port de Bergue est à peine une fois fermé par les glaces; tandis que ceux d'Amsterdam, de Lubeck et de Hambourg, le sont dix fois dans l'année. Il est vrai que cet avantage est chérement acheté par les brouillards épais et continuels, qui rendent le séjour du Danemarck désagréable, triste; et ses habitans sombres, mélancoliques.

La population de cet empire n'est pas proportionnée à son étendue. Dans les siècles reculés, il s'appauvrit d'habitans par des émigrations continuelles. Les brigandages qui les remplacèrent, entretinrent cette indigence. L'anarchie empêcha l'état de se relever de si grands maux. Le double despotisme du prince sur les citoyens qui se croient libres sous le titre de nobles, et de la noblesse sur un peuple esclave, étouffe jusqu'à l'espérance d'une plus grande population. Les listes réunies de tous les états de Danemarck, hors l'Islande, ne firent monter les morts en 1771, qu'à cinquante-cinq mille cent vingt-cinq; de sorte que le calcul de trente-deux vivans pour un mort, ne produiroit qu'un million sept cent soixante-quatre mille personnes.

Indépendamment de beaucoup d'autres causes, le poids des impots s'oppose à leur bonheur. On en exige de fixes pour les terres, d'arbitraires en forme de capitation, de journaliers sur les consommations. Cette oppression est d'autant plus criminelle, que le gouvernement jouit d'un domaine très considérable, et qu'il a une ressource assurée dans le détroit du Sund. Six mille neuf cent trente navires, qui, si l'on en juge par les comptes

de 1768, doivent entrer annuellement dans la mer Baltique, ou en sortir, paient dans ce fameux passage, environ un pour cent de toutes les marchandises dont ils sont chargés. Cette espèce de tribut, qui, quoique difficile à lever, rend à l'état deux millions cinq cens mille livres, est perçu dans la rade d'Elzeneur, protégée par la forteresse de Cronembourg. Il y a long-tems que cette position et celle de Copenhague invitent inutilement le Danemarck à y former un entrepôt, où tous les peuples commerçans, soit du Nord, soit du Midi, viendroient échanger leurs productions et leur industrie.

Avec les fonds provenans des tributs, du domaine, des péages, des subsides du dehors, l'état entretient une armée de vingt-cinq mille hommes, qui, généralement composée d'étrangers, passe pour la plus mauvaise milice de l'Europe. Sa flotte jouit au contraire de la meilleure réputation. Elle consiste en vingt-sept vaisseaux de ligne, et trente et un bâtimens aussi de guerre, mais de moindre force. Vingt-quatre mille matelots classés, qui sont la plupart toujours en action, assurent les opérations navales. Aux dépenses militaires, le gouvernement en a joint d'autres depuis

quelques années, pour l'encouragement des manufactures et des arts. Qu'on ajoute quatre millions de livres pour les besoins ou les fantaisies de la cour, une somme à-peu-près semblable pour les intérêts qu'entraîne une dette publique de soixante-dix millions, et on aura l'emploi de vingt-trois millions de livres, qui forment le revenu de la couronne.

Si c'est pour en assurer les recouvremens que le gouvernement proscrivit en 1736 l'usage des bijoux, des étoffes d'or et d'argent, on se permettra de dire qu'il avoit sous sa main des moyens plus simples. Il falloit abolir cette foule d'entraves qui gênent les opérations des citoyens entre eux, qui empêchent la libre communication des différentes parties de la monarchie. Il falloit ouvrir à tous les navigateurs de la nation l'Islande, le Groenland, les états Barbaresques, la pêche de la baleine. Il falloit rendre aux peuples le commerce des îles de Feroé follement concentré dans les mains du souverain. Il falloit décharger tous les membres de l'état de l'obligation qui leur fut imposée en 1726, de se pourvoir de vin, de sel, d'eau-de-vie, de tabac, à Copenhague même.

Dans l'état actuel des choses, les exporta-

tions sont assez bornées : elles se réduisent pour les provinces du continent de l'Allemagne, à cinq ou six mille bœufs, à trois ou quatre mille chevaux propres pour la cavalerie, à quelque seigle qui est vendu aux Suédois et aux Hollandais. Depuis quelques années, le Danemarck consomme le froment que la Fionie et l'Alland envoyoient autrefois à l'étranger. Ces deux îles, ainsi que la Sélande, ne vendent plus que ces magnifiques attelages, si chers à tous ceux qui aiment les beaux chevaux. La Norwège fournit au commerce du hareng, des bois, des mâtures, du goudron et du fer. De la Laponie et du Groenland, il sort des pelleteries. On tire de l'Islande de la morue, de l'huile de baleine, de chien et de veau marin, du soufre, et ce voluptueux duvet si connu sous le nom d'édredon.

Arrêtons ici les détails qu'a nécessairement amenés le commerce du Danemarck. Ils suffisent pour convaincre cette puissance, qu'elle a le plus grand intérêt à jouir et à trafiquer seule, de toutes les productions de ses îles de l'Amérique. Avertissons-la que plus ses possessions sont bornées dans le Nouveau-Monde, plus elle doit être attentive à ne

laisser échapper aucun des avantages qu'elle en peut tirer; avertissons-la, et toutes les autres administrations de la terre, que les maladies des empires ne sont pas du nombre de celles qui se guérissent d'elles-mêmes; qu'elles s'aggravent en vieillissant, et qu'il est rare que des circonstances heureuses en facilitent la cure; qu'il est presque toujours dangereux de renvoyer à des tems plus éloignés, et le bien qu'on peut se promettre d'opérer et le mal qu'on a quelque espoir de déraciner dans le moment; que pour un exemple de succès obtenus en temporisant, l'histoire en offre mille où l'on manque l'occasion favorable, pour l'avoir trop attendue; que la lutte d'un souverain est toujours celle d'un seul contre tous, à moins que plusieurs d'entre eux n'aient un intérêt commun; que les alliances ne sont que des trahisons préparées; que la puissance d'une nation foible ne s'accroît jamais que par des degrés imperceptibles, et que par des efforts toujours croisés par la jalousie des autres nations, à moins qu'elle ne sorte tout-à-coup de sa médiocrité, par l'audace d'un génie impatient et redoutable; que ce génie peut se faire attendre long-tems, et qu'alors il risque le

tout pour le tout, sa tentative pouvant amener également et l'agrandissement et la ruine totale. Avertissons le Danemarck en particulier, qu'en attendant que ce génie paroisse, le plus sûr est de sentir sa position, et le plus sage de se convaincre que si les puissances du premier ordre commettent rarement des fautes impunies, la moindre négligence de la part des souverainetés subalternes, à qui de vastes et riches territoires n'offrent aucune prompte et grande ressource, ne peut avoir que des suites funestes. Ne lui dissimulons pas que tous les petits états sont destinés à s'agrandir ou à disparoître ; et que le rôle qui convient à l'oiseau qui habite un climat stérile et qui vit entre des rochers arides, est celui de l'oiseau de proie.

Fin du douzième Livre.

TABLE DES INDICATIONS.

SUITE DU LIVRE ONZIÈME.

XXIV. *Origine et progrès de l'esclavage. Argumens imaginés pour le justifier. Réponse à ces argumens.* page 1

XXV. *Les terres de l'Archipel Américain ont été cultivées jusqu'ici avec négligence* 35

XXVI. *Les esclaves sont d'abord occupés de leur subsistance. On leur demande ensuite de riches productions.* . . . 46

XXVII. *De la culture du rocou* 52

XXVIII. *De la culture du coton* 54

XXIX. *De la culture du café* 56

XXX. *De la culture du sucre* 61

XXXI. *Caractère des Européens établis dans l'Archipel Américain* 74

XXXII. *Maladies auxquelles les Européens sont exposés dans les isles de l'Amérique.* 85

XXXIII. *Avantages des nations qui possèdent les isles de l'Amérique* 90

LIVRE DOUZIEME.

Etablissemens des Espagnols, des Hollandais et des Danois dans les isles de l'Amérique.

I. *Définition de la vraie gloire.* . 94

II. *Idée qu'il faut se former de l'isle de la Trinité* 97

III. *De Cubagua et de ses perles* 99

IV. *Notions sur la Marguerite* 103

V. *Conquête de Porto - Ricco par les Espagnols* 106

VI. *Etat actuel de Porto-Ricco.* . . . 113

VII. *Moyens qui rendroient Porto-Ricco florissant.* 116

VIII. *Quels furent les événemens qui firent déchoir S. Domingue de la splendeur où cette isle s'etoit élevée* 122

IX. *Etat actuel de la partie Espagnole de Saint-Domingue.* 126

X. *Conquête de l'isle de Cuba par les Espagnols* 132

XI. *Importance, gouvernement, population, cultures et autres travaux de Cuba* . 136

XII. *En quoi consistent les fortifications de Cuba. Quelles sont les autres défenses de cette isle* 156

XIII. *L'Espagne a-t-elle pris les moyens convenables, les prend-elle encore pour rendre ses isles utiles ?* 164

XIV. *Les nations qui ont des colonies en Amérique, souffriroient-elles que les isles Espagnoles devinssent florissantes ?* 171

XV. *Marche politique de la république des Provinces-Unies à sa naissance.* . 175

XVI. *Description de l'isle Hollandaise de Curacao* 179

XVII. *Description de l'isle Hollandaise de S. Eustache* 181

XVIII. *Description de l'isle Hollandaise de Saba* 182

XIX. *Description de l'isle, partie Hollandaise et partie Française de S. Martin.* 184

XX. *Avantages que la Hollande retire de ses isles pour son commerce* . . . 189

XXI. *Considérations physiques sur la Guyane* 194

XXII. *Etablissement formé par les Hollandais, dans la Guyane, sur le Surinam. Faits remarquables arrivés dans la colonie.* 198

XXIII. *Quels ont été les principes des prospérités de la colonie de Surinam* . . . 203

XXIV. *Etat actuel de la colonie de Surinam et l'étendue de ses dettes* 208

XXV. *Fondation de la colonie de Berbiche. Ses malheurs passés. Sa misère actuelle.* 212

XXVI. *Ancienneté de la colonie d'Essequebo. Comment elle a pu prospérer, après avoir langui très-long-tems* 118

XXVII. *Désordres qui règnent dans les colonies Hollandaises.* 219

XXVIII. *Les pertes que font les Hollandais, doivent rendre la république très-attentive sur ses possessions d'Amérique.* . 230

XXIX. *Révolutions qui ont changé la face du Danemarck.* 242

XXX. *Les Danois s'établissent dans les isles de Saint-Thomas, de Saint-Jean et de Sainte-Croix.* 247

XXXI. *Etat malheureux des isles. Ce qu'il conviendroit au gouvernement de faire pour adoucir leur sort* 256

XXXII. *Coup-d'œil rapide sur la puissance Danoise* 262

Fin de la table du tome dixième.




BIBLIC